

Villiers-sur-Loir

Bulletin municipal 2025

Cœur
de village

n° 118

Sommaire

Le mot des maires 1

Vie municipale

Syndicat mixte du pays Vendômois 2
 Urbanisme 2
 Villiers au sein du Territoires Vendômois 3
 L'activité du conseil municipal 2025 3
 Finances 9
 Bus France services 10
 Conseil Municipal des Jeunes 11
 Le CMJ, une grande chance 11
 Caserne Rochambeau 12
 Inauguration du toit de l'église 13
 Eclairage écologique 13
 Notre école communale, un cœur vivant au centre du village... 14
 Association TGV 15
 ISAGRI, le n°1 des logiciels pour l'agriculture 15
 ELOGEN interrompt sa giga factory 16
 Travaux de voirie 16
 De l'histoire aux devoirs de mémoire 17
 Mobilité en Vendômois Les solutions Move pour les Villiersois . 18
 Civisme 19
 Le Centre Communal d'Action Sociale 19

Vie du village

Les chantiers citoyens : une force vive 21
 Service Civique 21
 Les chats 22
 Les périmètres délimités des abords (PDA) 22
 Ecole Louis Gatien 22
 Repas des aînés 23
 Noël en couleur 23
 Programmation culturelle et musicale en 2025 24
 Programmation culturelle et musicale en 2026 28
 Les 60 ans du Comité des fêtes 29
 Rallye Cœur de France 2025 #28 29
 Notre bibliothèque 30
 Maisons fleuries 30
 La boulangerie 30
 Centre de vacances de la ville de Stains 30

Portraits

100 ans à Villiers 31
 État civil 2025 32
 L'Odyssée 32
 Les justes, Philippeau 32

Associations

Amicale des retraités 33
 Amicale des Sapeurs-Pompiers 33
 Union Nationale des Combattants-AFN 33
 Bibliothèque 34
 L'association de la Cantine Scolaire 34
 Le Club Créa 35
 Le Club Informatique 35
 Le Comité des fêtes 35
 Country Dance en Vendômois 36
 Energies Vendômoises 36
 NTVAL 36
 USEP 37
 Karaté 38
 Les fées de l'(h)être 38
 Les Trompes de La Boissière 38
 Néovent 39
 Association Ping & Pong 39
 Société de chasse 39
 Société musicale 40
 Tennis Club Villiers-Azé 41
 Vendôme Triathlon 41
 TTVL 42
 Team Basket 42

Patrimoine

Une association en faveur des patrimoines de Villiers 43

Infos pratiques

Répertoire 44
 Les associations 48
 Tarifs 2025 49
 Avade 49
 Mission locale du Vendomois 50
 ADMR 51
 Présence Verte 52
 ValDem : Collecte et horaires déchetteries 53



Villiersois, Villiersois, chers administrés

2026, étant une année d'élection municipale, des 15 et 22 mars prochains, l'article 52-1 du code électoral précise qu'il est interdit à toute collectivité territoriale, de promouvoir par des actions de communication ou des publications institutionnelles, le bilan ou l'image d'un élu ou d'une équipe municipale pendant les six mois, précédant le scrutin. C'est pour cette raison qu'une période de réserve s'impose à l'ensemble des élus et de la municipalité.

Cette obligation découle du principe de neutralité et vise à garantir l'égalité entre les candidats ainsi qu'une information impartiale des citoyens. C'est pourquoi notre bulletin municipal numéro 118, en ce qui me concerne, se limitera à la diffusion d'informations neutres et dépourvues de tout caractère promotionnel. Je tiens néanmoins à exprimer toute ma considération et mon estime à tout le personnel communal pour le dévouement dont il a fait preuve au cours des missions de service public de cette année.

Albert Pigoreau



Guilhem Themelin nouveau maire du conseil municipal des jeunes 2026

Cher Villiersois et Villiersoises,

Le lundi 8 décembre, Guilhem a été élu maire du Conseil Municipal des Jeunes de Villiers-sur-Loir. Ainsi s'achève mon mandat de maire. J'ai été honorée de représenter les jeunes du village. J'ai pu assister aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ainsi qu'aux événements du village, fête de la Saint-Gilles.

J'ai appris à faire des discours et parler en public. Cette année, nous avons organisé une collecte de déchets autour de l'étang de Villiers-sur-Loir, le respect de l'environnement nous tient à cœur. Des arbres pour faire de l'ombre. En novembre a eu lieu la 1ère bourse aux jouets du village, la recette de la buvette de cette journée a été remise à l'amicale de l'école Louis Gatien pour aider au financement du voyage scolaire à l'île Tudy.

Je reste membre du CMJ l'an prochain. Nous avons plein de projets en tête pour 2026. Il y a toujours une boîte aux lettres à l'école si vous avez des propositions à faire.

Au nom du CMJ de Villiers-sur-Loir, je vous souhaite une très bonne année 2026.

Alice Tardif



Syndicat mixte du pays Vendômois

Présidente : Claire Foucher-Maupetit

Le territoire

Le Pays Vendômois regroupe 100 communes réparties entre l'agglomération Territoires Vendômois, deux communautés de communes (Collines du Perche et Perche & Haut Vendômois) et le Conseil Départemental. Il couvre l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70.000 habitants.

La structure

- 24 élus membres du bureau
- 112 élus titulaires
- 6 agents



Les programmes

Le Pays Vendômois œuvre pour un développement harmonieux du territoire.

Il accompagne les collectivités dans leurs projets, partage les bonnes pratiques et encourage une vision commune autour des enjeux économiques, agricoles, sociaux, environnementaux et culturels.

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région.

Il permet la mise en œuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets

LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets innovants en zone rurale. LEADER est un dispositif du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'ADEME et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux. Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.

Le Contrat Local de Santé (CLS) est une convention signée entre l'Agence Régionale de Santé, une collectivité territoriale et le Pays Vendômois. Son but : optimiser les politiques publiques de santé à l'échelle locale et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

La démarche Alimentaire Territoriale est élaborée de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Il vise à accompagner et coordonner des actions partenariales répondant aux enjeux alimentaires et de la production agricole locale du territoire : sociaux, environnementaux, économiques, sanitaires.

syndicatmixte@pays-vendomois.org
Tél : 02 54 89 12 20
7, avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme



Urbanisme

La commune s'inscrit dans une démarche de planification territoriale

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant compte de l'Habitat (PLUi-H), la commune participe activement à une réflexion globale menée par la communauté d'agglomération Territoires vendômois. Ce document de référence vise à encadrer l'évolution du territoire en conciliant développement urbain, préservation des espaces naturels et réponse aux besoins en logement.

Une organisation du territoire en zones différenciées

La phase actuelle concerne la définition du zonage réglementaire et la rédaction du règlement écrit. Ces éléments permettront d'encadrer les usages du sol, en précisant les secteurs constructibles, les zones à préserver, ainsi que les conditions d'implantation des projets futurs.

Le territoire communal sera ainsi structuré en plusieurs types de zones :

- Zones urbaines (U) : secteurs déjà construits,
- Zones à urbaniser (AU) : espaces destinés à une extension encadrée,
- Zones agricoles (A) et zones naturelles (N) : secteurs à préserver pour leur rôle environnemental et économique.

Chaque zone sera régie par un règlement précisant les conditions d'implantation des constructions, les usages autorisés (habitat, activités, équipements publics...), ainsi que les critères de densité, de hauteur, d'aspect architectural et de stationnement. Ces dispositions auront un impact direct sur les projets d'aménagement, les permis de construire et la qualité du cadre de vie.



Des orientations pour l'habitat et l'aménagement

En complément du zonage, le PLUi-H intègre deux documents stratégiques :

Le Programme d'Orientations et d'Actions (POA), qui fixe les objectifs en matière de logement : anticipation des besoins, promotion de la mixité sociale, et soutien à la production de logements accessibles et adaptés notamment pour les jeunes ménages et les personnes âgées.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui définissent les principes d'aménagement sur des secteurs ciblés (notamment les zones AU) : organisation spatiale, densité, continuités écologiques, valorisation paysagère et équipements à prévoir.

Une concertation ouverte à tous.

La commune rappelle que l'élaboration du PLUi-H repose sur une démarche participative. Les habitants sont invités à contribuer à travers le cahier de concertation disponible en mairie. Il est également possible d'adresser ses observations ou propositions par courrier ou par courriel à : urbanisme-planification@catv41.fr. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.territoiresvendomois.fr



Villiers au sein de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois



La CATV est née en 2016, de la fusion de quatre communautés de communes. Son nombre d'habitants : environ 55 000 regroupés en 65 communes. Villiers en est la neuvième commune la plus peuplée.

Les instances communautaires : le conseil et le bureau communautaire, gèrent, par leurs délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui leur ont été statutairement transférées. Villiers a un élu au conseil communautaire : le maire.

Ce que la CATV affecte à Villiers-sur-Loir / an :

- L'attribution de compensation : 156 000 €.

- Remboursement dette assainissement : 27 625 €
- Dotation de solidarité communautaire : 3 840 €
- Les fonds de concours (Solidarité communautaire), pour 2025 : 8 475 € pour la voie d'accès à la caserne des pompiers
- Le FPIC (fonds de péréquation intercommunale) : 11 000 €

La commune de Villiers-sur-Loir, doit à la SNCF d'être, après Vendôme, l'une des communes les plus connues nationalement de la CATV. Elle est également connue pour héberger un des plus beaux plans d'eau de la région Centre, géré par cette même CATV.

Albert Pigoreau

L'activité du conseil municipal 2025

Cet article vous propose un résumé des comptes-rendus de nos conseils municipaux, l'entière responsabilité des comptes rendus est affichée quelques semaines après le conseil, et vous pouvez aussi les consulter sur notre site : www.villiers-sur-loir.com

Conseil municipal du 24 février 2025

Voie 2025 : attribution marché travaux

Monsieur le Maire remercie le maître d'œuvre, Monsieur Arnaud Couty, qui s'était déjà déplacé pour présenter en détails le projet à la commission voirie. Le maître d'œuvre a distribué le rapport d'analyse et la description de procédure de validation du choix de l'entreprise. Les travaux concernent l'aménagement de la contre-allée Ronsard et la voie d'accès au centre de secours pour les pompiers. Ils dépendent du code de la commande publique donc avec une obligation d'être publiés dans un journal d'annonces légales. Le maître d'œuvre explique que ces travaux sont regroupés en un seul lot de travaux avec 2 volets (contre-allée avenue Ronsard et la voie d'accès pompiers) et 2 Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) à savoir trottoirs avenue Ronsard (de la contre-allée à la rue de la Pierre Percée) et la mise en place des espaces verts avenue Ronsard. Le Maître d'œuvre explique au conseil municipal qu'il doit obligatoirement statuer sur les PSE.

Le maître d'œuvre fait savoir au conseil qu'il a fait le choix de facturer au prix unitaire et non forfaitaire. La durée prévue par le maître d'œuvre est de 10 semaines consécutive allant jusqu'au 08/08/2025. Avant

le début de travaux, le maître d'œuvre prévoit une réunion publique avec les riverains.

Le maître d'œuvre explique la procédure de sélection des entreprises qui ont répondu à l'appel d'offre. Il présente au conseil municipal trois offres : Chavigny Transport et Travaux Publics (Chavigny TTP), Eurovia Centre Loire (Eurovia CL) et Beauce Soologne Travaux Publics (B.S.T.P).

L'analyse des offres réalisée par le bureau d'études Viatic, pour le marché de base et les prestations supplémentaires éventuelles, se présente comme suit :

Le conseil municipal décide de retenir la PSE 01 soit relative à la mise en place des trottoirs de la contre-allée jusqu'à la rue de la Pierre Percée, à l'unanimité, à l'exception de M. Salou Didier qui n'a pas pris part au vote en raison de son implication, en tant que riverain.

M. José propose que l'aménagement d'espaces verts soit fait par les services techniques municipaux.

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux d'espaces verts de la contre-allée en régie municipale, à 8 voix pour, deux abstentions (Mme Méraud et Mme Mé-sange) et deux contre (Mme Blondeau et M. Sandré)



Après analyse des offres, le conseil municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise Chavigny TTP pour le marché de base (114845,25 € HT) et la PSE01 (7348,00 € HT), pour un montant total de 122 193,25 € HT.

Participation voyage collège Jean Emond

Le Maire demande au conseil d'accorder une subvention d'un montant de 50 € par enfant.

Mme Beauchemin informe le conseil qu'il s'agit d'un voyage scolaire en Allemagne. Le Maire précise que c'est une subvention destinée au collège Jean Emond et que 7 enfants de notre commune sont concernés par ce voyage.

Pour donner suite à la présentation par M. Le Maire, le conseil décide d'accorder cette aide financière.

Conseils municipaux

Monsieur le Maire souhaite réduire le nombre de conseils municipaux. Il veut faire 1 conseil municipal toutes les 6 semaines. Il informe aussi le conseil que la commission générale du budget se réunira le lundi 31/03/2025 et le budget sera voté lors du conseil municipal du 14/04/2025.

Préparation budgétaire

Monsieur le Maire invite les élus à transmettre leurs souhaits d'investissements au secrétariat pour l'élaboration du budget 2025 et la préparation de la commission générale du 31 mars.

	Critères de choix	Entreprise retenue		Offre		Offre	
		CHAVIGNY TTP	EUROVIA CL	B.S.T.P			
		Valeur de l'offre en € HT	Note obtenue	Valeur de l'offre en € HT	Note obtenue	Valeur de l'offre en € HT	Note obtenue
Valeur financière	Base	114 845,25		156 000		154 123,50	
	PSE 01	7348	70,00	10 813	51,28	8 156	52,71
	PSE 02	5 705		4 834		5 460	
Valeur technique	/30		26,50		26,50		27,00
Note obtenue	/100		96,50		77,78		79,71
Classement			1,00		3,00		2,00

A ce moment les projets proposés sont :

- Filet de couverture City Stade
- La chaufferie bois de l'école
- Voirie
- Caméras de vidéo-protection
- Vitraux de l'Eglise
- Plantation sur la place de la mairie
- Bardage du club house de tennis
- Clocheton de la mairie

Boîte qui sauve

Mme Goujon informe le conseil que le CCAS va distribuer des boîtes qui sauvent les personnes vulnérables. Il y a un document à remplir avec les informations médicales. Cette boîte permettra de gagner des minutes précieuses aux pompiers lors de leur intervention précise M. Sandré.

Mme Mésange demande que la commune incite les personnes à faire une copie de l'ordonnance à la mairie ou bien de faire la demande d'un duplicata au médecin pour la mettre dans la boîte qui sauve. Mme Goujon rappelle que la commune de Naveil a mis en place ces boîtes.

Eglise

Mme Taillard annonce la fin de travaux pour le 24 mars 2025. Elle rappelle qu'ils ont commencé ce matin à démonter les échafaudages. Il reste encore un peu de maçonnerie à finir. Elle annonce que le couvreur reviendra poser les dauphins.

Mme Taillard informe le conseil que la réouverture au culte est prévue au mois d'avril, avec une messe par le curé de Montoire. Pour cela il y aura un nettoyage de l'église le 15 mars (NDLR, le nettoyage de l'église est reporté au 29 mars 2025).

Recensement de la population

Monsieur le Maire annonce au conseil qu'à l'issue du recensement, la commune compte 1072 habitants soit 30 habitants de moins qu'au dernier recensement de 2019

Bulletin municipal

M. Salou revient sur les chiffres du dernier bulletin municipal. En 2025, le bulletin a coûté à la commune 4,96 € avec 60 pages contre 3,95 € avec 52 pages en 2024. 710 bulletins ont été commandés, nous avons reçu 719 dont 9 gratuits contre 801 bulletins dont 41 gratuits en 2024.

36 bulletins n'ont pas été distribués parce que la boîte aux lettres était remplie et/ou que les personnes étaient absentes (les résidences secondaires)

Il propose pour l'année prochaine, de concevoir un prospectus pour demander aux villiersois absents de venir récupérer le bulletin en Mairie.

M. Adam demande aux élus de communiquer sur le travail fait par l'ESAT avec un bon rapport qualité/prix.

Conseil Municipal du 14 avril 2025

Finances : vote des taux

Sur proposition du maire, le conseil décide de reconduire les taux d'imposition de 2024

- La taxe sur le foncier bâti à 47,32 %
- La taxe sur le foncier non bâti est maintenue à 57,96 %
- Taxe d'habitation 14,95 %

Monsieur le Maire rappelle que les taux restent inchangés depuis 2003.

Subventions aux associations

Mme Goujon, conseillère municipale déléguée aux associations donne le montant proposé par la Commission à chaque association pour 2025. Pour ce qui concerne l'association Karaté Club de Villiers-sur-Loir dont la poursuite des activités après le 1er septembre n'est pas assurée, il est proposé de surseoir au versement de la subvention dans l'attente de la décision.

Le Conseil Municipal, décide d'accorder les subventions suivantes

31^e Rencontre nationale des 2CV Clubs de France

Monsieur le Maire fait part au conseil du souhait de M. Gablier, Président de l'association Deuch'mil 26 Vendômois, d'organiser la 31^e rencontre nationale 2CV clubs de France 2026 qui aura lieu sur le site du plan d'eau de Villiers-sur-Loir du 13 au 17 mai 2026 (weekend de l'Ascension).

Monsieur le Maire explique au conseil que le comité d'organisation a commencé les préparatifs en réservant les terrains privés, qui seront utilisés lors de cette manifestation. Les organisateurs souhaitent aussi utiliser, pour les bénévoles, le terrain du foot du haut et le club house du 03 mai au 20 mai inclus. Les organisateurs prévoient un budget de 350 000 € et une grosse médiatisation, il y aura TF1, France télévision, Canal Plus, les médias régionaux (Tours et Le Mans).

Monsieur le Maire poursuit en disant que comme pour le Rallye Cœur de France, ils vont utiliser certaines routes communales, en revanche les 2CV ne pourront pas aller sur Villepoupin. Ils s'engagent à remettre en l'état toutes les infrastructures qui seront utilisées.

Monsieur Adam demande quelles seront les animations ?

Monsieur Lefert évoque qu'il y aura des spectacles et animations pour les enfants

Organisme bénéficiaire	Subvention 2025	Résultat du vote
Association des conciliateurs de justice de L-et-C	40	unanimité
Association UNC-AFN	400	unanimité
Association Les fées de l'hêtre	500	unanimité
Association Les Voce	1 000	unanimité
Association Alliance pour le Secourisme Scolaire	150	unanimité
Association Ping & pong	500	unanimité
Association Cantine scolaire	20 820	unanimité
Association USEP	264	unanimité
Association Amicale des sapeurs pompiers	650	unanimité *1
Association Communale de chasse	300	unanimité
Association Villiers tout terrain	300	unanimité
Association Cinécole en Vendômois	75	unanimité
Association Société musicale	1 600	unanimité *2
Association Souvenir Français	40	unanimité
Association Secrétaires de mairie	40	unanimité
Association Néovent	500	unanimité
Association Tennis club Azé - Villiers	1 200	unanimité
Association Comité des fêtes	2 000	unanimité *3
Association Karaté club	1 000	unanimité
Association Amicale des retraités de Villiers	700	unanimité
Association Country Dance en Vendômois	200,00	unanimité
TOTAL (€)	32 279	

Conseillers sortis pendant le vote :

*1 M. Sandré

*2 Mme Mésange

*3 Mme Goujon - M. Lefert - M. Salou - Mme Pleuvry

et un concert chaque soir.

Monsieur Salou ajoute que les organisateurs attendent autour de 4000 visiteurs par jour.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a contacté les communes qui ont déjà accueilli cette manifestation les années précédentes à savoir la commune de Plouay (2023) et St Dizier (2022). Le directeur des Services de la commune de St Dizier a précisé qu'il s'agit d'un événement très bien organisé, générant d'excellentes retombées commerciales.

Pour donner suite aux retours très positifs et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal accepte de donner un accord de principe pour que la 31^{ème} rencontre nationale des 2CV Clubs de France 2026 se déroule sur la commune de Villiers-sur-Loir

La poste

Monsieur le Maire lit le courrier habituel des représentants de la Poste, ils envisagent une fermeture du bureau de poste du 04 au 16 août 2025. Il va répondre à ce courrier.

Pollution de la voie publique

Monsieur le Maire évoque le mail envoyé par Madame Mésange concernant les dé-

pôts de matériel hors d'usage sur le petit chemin qui longe le château du Coudray. Monsieur le Maire propose de récupérer les objets pour la collecte de ferrailles pour la cantine.

SNCF / TGV

Monsieur le Maire informe le conseil que le train de 8h46 est menacé de suppression par la SNCF. Pour donner suite à la réunion qui a eu lieu le 8 avril 2025 entre la SNCF, la CATV, la commune de Villiers-sur-Loir et les parlementaires, la SNCF a indiqué que la décision pour cette ligne sera prise fin avril. Monsieur Adam explique que la SNCF veut supprimer 2 rames de train pour en mettre 1 seule sur le train de 7h46. La SNCF est en incapacité de gérer la demande notamment des usagers travaillant sur Paris avec un abonnement mensuel. Il explique que lorsqu'on monte sur Paris pour le travail, on n'est pas sûr d'avoir le train pour le retour car plusieurs trains affichent complets à cause de surréservations.

Monsieur le Maire partage aux membres du conseil la proposition qu'il a porté lors de cette réunion à savoir : Faire arrêter le TGV départ de Poitiers à 9h, à Vendôme à 10h06.

Nettoyage de l'Eglise

Madame Mésange informe le conseil que la journée de nettoyage s'est bien déroulée. Il y a eu 22 bénévoles qui sont restés toute la matinée. Les employés communaux ont assuré le nettoyage en hauteur et cette semaine ils ont ciré le mobilier. Madame Taillard informe le conseil que l'Eglise est opérationnelle et que l'évêché est informé.

Conseil Municipal du 19 mai 2025

Tirage au sort Cour d'assise 2026

Par courriel en date du 18 mars 2025, le préfet nous a transmis l'arrêté relatif à l'établissement de la liste préparatoire du jury d'assises 2026. 259 jurés sont répartis proportionnellement à la population des communes ou des groupes de communes. La commune de Villiers-sur-Loir doit procéder au tirage au sort du triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral pour la circonscription (art 261 du code de procédure pénale). Monsieur le Maire précise donc qu'il convient de tirer au sort trois personnes inscrites sur la liste électorale.

Les personnes retenues à l'issue du tirage doivent avoir atteint l'âge de 23 ans au 1er janvier 2026 conformément aux dispositions de l'article 255 du code de procédure pénale, (nés avant 2003). Les administrés tirés au sort devront avoir leur domicile ou leur résidence principale dans le département. Il est procédé au tirage au sort par Madame Cany et Madame Blondeau, membres présentes la plus âgée et la plus jeune.

Réfection voirie plan d'Eau

Monsieur le Maire fait part au conseil de la décision de la CATV d'effectuer les travaux de réfection de voirie sur les zones de stationnement du site du plan d'eau de Villiers. L'entreprise Eurovia a été retenue pour ce marché.

Monsieur Adam souhaite que, si les travaux sont effectués, un aménagement d'ensemble entre la voie communale et le parking soit envisagé pour freiner la vitesse.

Monsieur le Maire annonce au conseil qu'il va demander à la CATV :

- De garder les mêmes couleurs pour distinguer le parking et la voie communale.
- De préciser la superficie exacte recouverte par les travaux
- De réaliser un aménagement d'ensemble pour freiner la vitesse.

Monsieur le Maire sollicite l'accord de principe du conseil pour demander à l'entreprise Eurovia un devis sur la base du marché d'entretien de la CATV. Il s'agit de compléter avec le gravillonnage bicouche sur la voie communale.

Le conseil municipal donne son accord pour demander un devis à l'entreprise EUROVIA pour effectuer les travaux de réfection de voirie. Monsieur le Maire annonce qu'il va convoquer la commission voirie prochainement pour travailler sur la question des travaux et de l'aménagement de cette voie communale.

Questions diverses

Monsieur Salou s'étonne que l'entreprise BAUMER ne s'installe plus à Villiers-sur-Loir comme il était prévu mais sur la commune de Vendôme.

Pollution de la voie publique

Madame Mésange se demande pourquoi, il y a toujours la machine à laver et le four sur le petit chemin qui longe la rue du Coudray. Les propriétaires avaient dit à la mairie que le nécessaire avait été fait, pour leur retrait lors de l'opération d'enlèvement de la ferraille par la cantine.

Conseil Municipal du 16 juillet 2025

Finances : tarifs location de l'Artésienne – associations extérieures

Monsieur le Maire présente le bilan financier 2024 et le tableau récapitulatif de la mise à disposition de la salle aux associations. Monsieur Adam et Monsieur Lefert demandent qu'on puisse avoir sur dix ans, un bilan des locations, pour suivre la fréquentation et la charge financière. Monsieur le Maire rappelle qu'une salle des fêtes n'est pas faite pour gagner de l'argent. Monsieur José propose d'envisager l'installation de panneaux solaires sur le toit de l'Artésienne. Il faut demander à Énergies Vendômoises ce qui pourrait être fait. Madame Mésange s'interroge sur l'effica-

cité de l'entreprise LOYER, car le coût de la maintenance et du dépannage est très important. Monsieur Adam demande qu'un diagnostic énergétique soit fait pour trouver des solutions. Il propose aussi une rencontre entre élus pour étudier la politique énergétique de la commune. Madame Méraud rappelle qu'il y a une mise aux normes des réseaux électriques l'année prochaine. Monsieur Salou souhaite savoir s'il ne serait pas possible de passer la vérification Socotec tous les deux ans. Monsieur le Maire va demander aux services de la préfecture pour savoir la faisabilité de cette demande puisque l'Artésienne est un établissement recevant du public (ERP). Monsieur Sandré précise que son garage est soumis à une vérification annuelle obligatoire.

Le conseil demande à faire une comparaison des tarifs proposés par les communes aux alentours avec une salle des fêtes semblable à l'Artésienne, à savoir Naveil, St Ouen, Fontaines-les-Coteaux, Houssay, Les Roches-l'Évêque et Coulommiers.

Au vu des coûts de fonctionnement, il s'avère nécessaire de revoir les coûts de location de l'Artésienne pour les associations et intervenants extérieurs. Monsieur le Maire propose d'augmenter de 5%, soit de porter le prix à 210 € pour une heure d'activité, par semaine, sur 10 mois à 210 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 1 abstention (M. Lefert), fixe le tarif annuel pour une heure d'activité, par semaine, sur 10 mois, à 210 €.

Location ancienne caserne des pompiers

À la suite de l'inauguration de la nouvelle caserne Rochambeau, le SDIS a remis l'ancienne caserne à la commune. Monsieur le Maire souhaite que le conseil puisse discuter de l'utilisation de cette caserne au moins jusqu'à la fin de cette mandature. Monsieur Sandré confirme que les locaux ont été remis à disposition de la commune, un état des lieux a été fait entre les pompiers et la commune. Il ajoute que les locaux comportent une petite salle de 30 m² et une grande de 160 m². Madame Mésange propose de faire une réunion pour trouver une solution pour cette salle. Monsieur José dit que les agents communaux ont demandé à disposer des locaux. Monsieur Salou soumet que cette salle puisse être proposée pour une utilisation ponctuelle afin de désengorger l'Artésienne, par exemple pour un vin d'honneur après un enterrement au cimetière, ou comme salle de réunions pour les associations, local de peinture pour les agents. Il faut envisager la fermeture du préau qui peut être utilisé par le comité des fêtes comme local. Monsieur Sandré confirme qu'il y a un chauffage avec pompe à chaleur. Le conseil accepte que les locaux puissent être mis à disposition

Réfection chaussée Villepoupin

Monsieur le Maire annonce qu'il a demandé à l'entreprise Chavigny de faire un devis pour les travaux de réfection de la chaussée très détériorée au 6 rue de Villepoupin. M. Goujon prendra en charge 17,5 m² d'enrobé devant sa propriété

Facturation Ikasso

Monsieur Salou annonce que la société de gardiennage a envoyé une facture pour sa prestation du 13 juillet. La facture devrait être partagée par les trois organisateurs à savoir la mairie, le comité des fêtes et l'amicale des sapeurs-pompiers. Il a été demandé une rectification pour établir trois factures avec la part de chacun des organisateurs.

Maison - rue du Clos Quairi

Monsieur le Maire explique que lors de la dernière réunion de chantier du SDIS, il a demandé à l'architecte d'inspecter une maison de la rue du Clos Quairi qui menace de s'effondrer. L'architecte a noté l'urgence, il y a une nécessité de mettre des étais car il y a un risque de chute de la cheminée. Madame Méraud exprime la nécessité de définir un périmètre de protection. Elle propose de prendre un expert. Madame Taillard demande à la commune de soutenir la famille dans la démarche. Le conseil demande à Monsieur le Maire de se mettre en contact avec la famille, pour faire les démarches nécessaires. La commune va étudier un périmètre de protection autour de la maison, afin de prévenir un risque d'effondrement.

13 juillet – feu d'artifice

À la suite d'une erreur de livraison de la société Pyro-Fêtes fournisseur du feu d'artifice, Monsieur le Maire est allé chercher du fil pour le feu d'artifice sur la commune de Lancé. Le conseil remercie la commune de Lancé pour cette aide, il remercie particulièrement les gendarmes qui sont restés toute la durée de la soirée et les vigiles de la société IKASSO pour avoir sécurisé le bal du 13 juillet. Tous les membres du conseil saluent cette très belle fête, mais soulignent un problème de parking. Monsieur Salou annonce qu'il y a eu environ 3000 personnes, il fait appel au bénévolat pour l'année prochaine, afin de s'occuper du parking.

Nuisance sonore

Monsieur Salou partage un problème de nuisance sonore causé par les chiens qui aboient sur le terrain de la Pierre Percée. Les riverains ne sont pas ravis de cette situation et le propriétaire des chiens ne veut pas discuter avec les voisins pour trouver une solution. Monsieur le Maire va envoyer un courrier au propriétaire des chiens qui provoquent cette nuisance sonore.

Voirie

La rue des Geaulées : les riverains se plaignent de l'état de la voirie.

Rue du Coudray / rue de Vaucroix : Monsieur le Maire évoque qu'il a alerté la CATV sur une canalisation qui s'effondre et il y a des trous sur la chaussée.

Bancs allée de la vallée

Le conseil remercie les employés communaux pour avoir fabriqué les bancs de l'allée de la Vallée.

CATV – poubelle plan d'eau

Le conseil s'interroge sur la gestion des poubelles au plan d'eau, il faut demander à la CATV de vider les poubelles avant chaque manifestation.

Conseil Municipal du 15 septembre 2025

Monsieur le Maire ouvre le conseil par un mot de remerciements à tous les bénévoles de la fête de l'Oie et la St Gilles. Il remercie particulièrement Mesdames Mésange et Beauchemin pour l'animation lors de l'inauguration du toit de l'église.

Monsieur Salou demande de préciser que lors du 13 juillet, il y a eu un problème de parking, d'éclairage nocturne à l'entrée et les fossés dangereux. Ces derniers sont à l'origine de deux accidents lors des festivités du 13 juillet 2025. Monsieur le Maire propose d'en parler lors de la prochaine réunion de la Régie Pôle Nautique, le 24 septembre 2025.

Finances-Budget communal

Monsieur le Maire et Madame Méraud expliquent aux membres du conseil que depuis le début de la mandature, la commune a mené une politique de réduction de la dette, permettant une baisse de 47 % de l'encours de la dette financière entre 2020 et 2024. Cette politique de désendettement a conduit à une baisse de plus de 40 % de la trésorerie sur la même période. Pendant cette période plusieurs travaux ont été entrepris notamment la réfection de la toiture de l'église, un projet d'investissement financé par 86 % de subvention mais avec un reste à charge à la commune, financé par les réserves. Cette année la commune a débuté deux grands chantiers, qui sont les travaux de voirie (l'aménagement de l'accès de pompiers et la contre-allée de l'avenue Ronsard) et la construction d'une chaudière à bois à l'école. Cette dernière vise à améliorer significativement la performance énergétique du bâtiment et réduire les charges de fonctionnement.

Selon l'étude de faisabilité du projet, l'économie d'énergie est estimée à près de 15 000 euros par an. Afin de ne pas amputer la trésorerie de la commune pour les futurs projets, et au vu des taux d'em-

prunts actuels, Monsieur le Maire propose de contracter un emprunt à moyen terme de 350 000 euros sur 12 ans, car cette période respecte la trajectoire de désendettement de la commune et le remboursement par trimestre donne la capacité d'amortir le capital rapidement.

Quatre organismes ont été consultés : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Val de France, un prêt moyen terme d'un montant de 350 000 €, d'une durée de 12 ans, au taux fixe de 3,26 %, avec remboursement par échéances trimestrielles de 8 839,97 € et les frais de dossier de 350 €.

Assurance du personnel contrat 2026-2029

Par délibération en date du 19 juillet 2021, le conseil a souscrit au contrat de groupe pour l'assurance du personnel, pour une durée de 4 ans (2022-2025). Le contrat arrivant à échéance, Monsieur le Maire propose d'adhérer au nouveau contrat de groupe pour la période 2026-2029 (4 ans). Suite à la consultation par le centre de gestion, le marché a été attribué à la compagnie CNP Assurances et RELYENS SPS qui en assure la gestion.

Les caractéristiques principales du contrat sont les suivantes :

- durée : 4 ans,
- date d'effet : 01 janvier 2026
- régime : capitalisation
- délai de déclaration des sinistres : 90 jours
- Gestion du contrat : réalisée par les services du centre départemental de gestion du Loir-et-Cher
- agents assurés avec franchise de 15 jours pour arrêt maladie ordinaire :

Alliance pour le Secourisme Scolaire (AP2S) : adhésion

À la suite de la suspension de décision au conseil municipal du 19 mai 2025, considérant l'avis de Monsieur Sandré au conseil municipal du 23 juin 2025.

Monsieur le Maire propose au conseil de réétudier la demande de l'association Alliance pour le Secourisme Scolaire (AP2S) formulée dans le courrier du 11 avril 2025. Cette association fait un appel de fonds pour l'année scolaire 2025-2026, en lien avec l'engagement pris par la mairie de Villiers-sur-Loir dans le cadre de la mise en œuvre du projet de formation aux gestes de premiers secours dans les écoles primaires de la circonscription de Vendôme.

L'appel de fonds sera reparté en deux parties :

- Une contribution de 200 euros par école publique élémentaire qui permettra de

soutenir l'acquisition de matériel pédagogique, la formation PSC des volontaires (parents et enseignants), l'organisation des sessions de sensibilisation pour les élèves du CP et CM1 et le démarrage de la coordination locale.

- Une contribution de 4 euros par élève inscrit du CP au CM2 à l'école de Villiers-sur-Loir au 30 septembre 2025. Dans le cas de notre école cette contribution sera de 280 euros soit (4 euros * 70).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à l'association AP2S pour la formation des élèves inscrits au 30 septembre 2025 et autorise le versement de l'appel de fonds de 480 euros (contribution de 200 euros par établissement scolaire et 4 euros par élève inscrit CP/CM2)

Bilan de la St Gilles

Le conseil est satisfait des conditions météo lors du week-end de la Saint-Gilles, ce qui a permis de voir beaucoup de monde samedi et dimanche à la brocante. Monsieur le Maire remercie Arnaud, Alban, Stéphane et Marie-Laure qui l'ont aidé à placer les brocanteurs. Il y avait des exposants sur la rue de la croix Noury. Le conseil propose d'engager une réflexion pour fermer la rue du 8 mai au niveau de la chaufferie.

Monsieur Salou annonce qu'il y avait 550 places assises pour le repas de samedi soir. Les membres du conseil proposent une rencontre entre le comité des fêtes et les commerçants.

Conseil Municipal du 17 novembre 2025

Illuminations sur la mairie

Madame Taillard présente le budget prévisionnel pour le mapping qui aura lieu les 12 et 13 décembre 2025. Ce projet est réalisé en partenariat avec Madame Marie-Jeanne Gauthé et deux de ses élèves. Le budget prévisionnel est de 12352,88 € financé en grande partie par les sponsors suivants : le Département, ADH, Le Triangle, Project, SAV GCL, MMA à hauteur de 11750 € soit reste à charge pour la commune seulement 602,88 €.

Finances

Participation communes extérieures au frais de fonctionnement de l'école

Le code de l'éducation définit dans son article L212-8 les modalités de répartition des dépenses de fonctionnement générées par l'accueil d'enfants de communes extérieures. Cette répartition doit se faire par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence. A défaut, la contribution de chaque commune est fixée par le représentant de l'Etat dans le département, après avis du conseil départemental de l'éducation nationale.

Considérant ces dispositions, le conseil mu-

nicipal fixe le coût de fonctionnement par élève pour l'année scolaire 2024-2025 à :

- Classe maternelle : 2 664,87 €
- Classe élémentaire: 1 612,87 €

Le coût est calculé en tenant compte des charges de fonctionnement supportées par la commune, selon le tableau joint à la délibération.

La commune de Fortan n'ayant plus d'école, les enfants sont scolarisés dans les communes environnantes, au choix de chaque famille. La commune accepte de participer aux frais de fonctionnement.

Propreté urbaine : convention VALDEM

Monsieur le Maire expose la possibilité de signer une convention avec l'Eco-organisme CITEO pour la gestion des déchets abandonnés. Cette convention permettrait à la commune d'obtenir un soutien financier de 0,90 € par habitant et par an.

La seule possibilité de percevoir ce soutien financier est de se regrouper avec d'autres communes jusqu'à dépasser le seuil de 1 500 habitants.

Le syndicat ValDem propose de le désigner comme chef de groupement des communes adhérentes.

Le conseil décide d'adhérer au groupement pour la gestion des déchets abandonnés et désigne le syndicat ValDem comme chef de groupement et interlocuteur privilégié.

Madame Mésange rappelle que le dépôt d'objets encombrants est toujours présent le long du chemin d'exploitation au-dessus du Coudray.

Urbanisme

Périmètre délimité des abords (PDA)

Lors de la séance de conseil municipal du 16 juillet 2025, le projet de modification de périmètre délimité des abords a été rejeté, le périmètre des 500 m était maintenu.

À la suite de cette délibération, le conseil municipal s'est réuni en commission générale en présence des représentants de l'architecte des bâtiments de France, le 21 octobre 2025 permettant de préciser l'intérêt d'avoir un P.D.A. en remplacement du périmètre de 500 m.

Il est rappelé l'intérêt du périmètre délimité des abords par rapport au périmètre des 500 mètres, avec la co-visibilité du monument historique (église Saint-Hilaire).

Pour Mme Mésange et M. Adam, il est indispensable de protéger le patrimoine ancien de la commune, même s'il ne se situe pas dans le périmètre de l'église.

Madame Méraud craint que le nouveau périmètre alourdisse les contraintes et génère des coûts de travaux supplémentaires.

Pour Monsieur Adam, Villiers-sur-Loir doit

rester une commune attractive et ne pas perdre son âme. Le périmètre délimité des abords doit représenter un signe fort. Selon Madame Mésange, il est nécessaire de faire de la pédagogie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, un contre (Mme Méraud), quatre absentions (Mme Goujon, Messieurs José, Salou, Lefert) adopte le périmètre délimité des abords tel que proposé ci-dessous, sous réserve de l'accord de l'UDAP.

Ministère des Armées

Partenariat pour la création de zones de manœuvre permanentes en terrain libre

Madame Méraud, correspondante Défense, présente la demande reçue par le Ministère des Armées qui propose un partenariat sous forme d'une convention pour la création d'une zone de manœuvres permanentes en terrain libre.

Les objectifs prioritaires de cette démarche sont tout à la fois de contribuer à la préparation opérationnelle des forces armées, de simplifier les démarches administratives pour les formations d'emploi mais également de renforcer le lien « Armées-Nation » et l'esprit de défense en dédiant une partie du temps de présence des unités en exercice pour réaliser, si possible, des échanges avec la population et la jeunesse sous forme d'activités comme par exemple des cérémonies, des présentations de matériels, des rencontres sportives ou encore des témoignages. Ce projet fait suite à l'exercice Vezinet II en novembre 2023 sur le département. Les manœuvres et exercices en « terrain libre » s'inscrivent dans un cadre juridique strict qui vise à concilier les activités militaires avec le respect du droit commun, notamment le droit de propriété ou la liberté de circulation, d'anticiper et gérer les dommages et litiges éventuels causés par le passage ou le stationnement des troupes sur des espaces publics ou privés (après accord des propriétaires) et le respect de l'environnement.

Le périmètre de ZMP proposé va de Mondoubleau à Blois, en passant pas Montoire, Saint-Amand Longpré, Veuzain-sur-Loire, Mer et Fréteval.

Les activités concernées, de jour et de nuit sont :

- exercices tactiques, de synthèse et d'aguerrissement ;
- manœuvres et opérations de petit échelon ;
- marches d'entraînement ;
- actions de formations ;
- usage éventuel de munitions d'exercice (avec nettoyage des zones à l'issue).

À titre d'exemple :

- circulation à pied ou en véhicule classique sur la voirie dans le respect du code

- de la route ;
- utilisation d'un site d'escalade ouvert au public ;
- marche en groupe qui n'occasionne aucune gêne (10 à 30 personnes) ;
- les activités d'instruction qui ne présentent a priori aucun risque spécifique ;
- les activités dans des espaces réglementés avec l'autorisation du responsable, office national des forêts, voies navigables de France, etc. ;
- toute activité d'instruction sur un terrain privé avec l'accord préalable du propriétaire.

Effectif previsionnel :

- Effectifs maximum sur l'ensemble de la zone de (20 km X 40 km) : 150 personnes (une compagnie).
- Véhicules maximum : 50 véhicules, comprenant les véhicules légers tout terrain (type 4x4), les véhicules blindés non chenillés (blindés légers, véhicules blindés de combat d'infanterie), les poids lourds (type GBC).

Il faut comprendre que les effectifs seront en mouvement sur tout ou partie de la ZMP. De ce fait, une commune ne verra qu'entre 10 à 30 personnes ainsi que moins de 10 véhicules au même moment.

Les bivouacs se feront dans les zones autorisées suivantes :

- Forêts domaniales.
- Camping ou autres (salle des fêtes, parking, etc.)
- Autres zones de stationnement autorisées du domaine public.
- Les bivouacs sur terrain privé feront l'objet d'une demande officielle adressée aux propriétaires.

Dans tous les cas, le chef de l'unité intervenant sur votre commune s'informerera auprès des autorités civiles (mairie, correspondants de défense, gendarmerie) pour les restrictions éventuelles sur les zones concernées par sa manœuvre.

Le Conseil Municipal accepte le partenariat avec le ministère des Armées pour la création d'une zone de manœuvres permanentes en terrain libre.

Ecole : demande de participation pour le voyage scolaire 2026

Madame Taillard présente le projet de classe de découverte à l'Île Tudy du 6 au 10 avril 2026, pour les 48 élèves de CE2-CM1 et CM2.

Le coût du séjour, transport inclus, s'élève à 19 212,80 € (budget previsionnel). Les enseignants sollicitent la commune à hauteur de 5 280 € (soit 110 €/enfant) sur le budget 2026 ; l'Amicale de l'école peut prendre en charge 4 332,80 € et les familles supporteront le coût de 9 600 € (soit

200 €/enfant). Un seul enfant ne devrait pas participer à ce voyage.

Le conseil décide de soutenir ce projet de classe de découverte 2026 et s'engage à inscrire la dépense de 5 280 € dans le budget primitif 2026

Rallye Cœur de France 2025

Monsieur Salou souhaite faire le bilan de l'édition 2025 qui s'est déroulé du 26 au 28 septembre 2025 :

Il regrette que le logo n'ait pas été mis sur les premiers supports publicitaires ; il est précisé que les logos apposés sont ceux des financeurs,

La déviation Poids Lourds a été mise en place très tardivement et a manqué d'informations lors du shakedown, les voitures passaient devant l'école, le vendredi vers 16h, ce qui représente un danger,

Monsieur Guézellou, dont le local de stockage de son entreprise est situé à proximité de l'Artésienne (ancien atelier Desneux), n'a pas été informé. Il est répondu que personne n'avait connaissance de cet entrepôt.

Le bus RÉMI n'a pas été prévenu ; l'arrêté a été transmis au service, avant le rallye.

Il est regrettable que la directrice de l'école n'ait pas accepté la venue du pilote Simon Jean-Joseph qui était prêt à rencontrer les élèves, pour une interview.

Une chose est cependant positive : l'interdiction de stationner avenue du 11 novembre a permis de fluidifier la circulation.

À la suite de ces observations, il est précisé que diverses observations ont été faites au sein du comité d'organisation du Rallye Cœur de France pour améliorer la sécurité ; il sera notamment demandé de réduire la vitesse à 30 km/h sur l'avenue du Petit Thouars.

Globalement l'installation du parc assistance, sur l'avenue des Rondaizes et aux abords du plan d'eau a été très apprécié

Conseil Municipal du 8 décembre 2025

Personnel : déclaration de vacance de l'emploi de Secrétaire Général de Mairie

Face au départ à la retraite de la Secrétaire Générale de mairie au 1^{er} mai 2026 et à la fin de contrat du Secrétaire Général contractuel le 17 février 2026, il est nécessaire d'anticiper le recrutement d'un agent afin d'assurer la continuité du service. Monsieur le Maire propose d'ouvrir à compter du 1^{er} février 2026, un poste d'attaché (catégorie A), à temps complet, assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité. L'agent devra justifier d'un niveau BAC+3 minimum, ainsi que d'une expérience professionnelle pertinente en gestion

administrative ou en collectivité territoriale.

En l'absence de candidat disposant des compétences requises, il est prévu de renouveler le contrat de l'agent contractuel actuel pour une durée de 3 ans. Le recrutement de l'agent contractuel interviendra à l'issue d'une procédure garantissant l'égal accès aux emplois publics conformément aux décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988

Le conseil décide d'ouvrir, à compter du 1^{er} février 2026, un poste d'attaché à temps complet, assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité, en vue de remplacer la Secrétaire Générale de mairie, à compter du 1^{er} mai 2026. En l'absence d'une candidature d'un agent titulaire, il accepte de renouveler pour une durée de 3 ans l'agent contractuel actuel.



Finances

Le Compte administratif 2024 présente une section de fonctionnement qui s'élève à 926 074,49 €, en dépenses et à 1 323 525,62 € en recettes, compte-tenu de la reprise des résultats. On peut noter une augmentation de 5% des recettes tandis que les dépenses sont restées contenues à -1,5%.

Le budget 2025 s'inscrit dans la lignée des précédents. Cependant, on doit noter qu'après cinq années d'investissements sans contracter d'emprunt, tout en engageant un volume important de travaux, le fonds de roulement était en baisse. C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal,

lors de la réunion du 15 septembre, a pris la décision de contracter un emprunt de 350 000 € sur une durée de douze ans au taux de 3,26%, ainsi qu'un prêt relais de 200 000 €, pour une période de deux ans, afin de répondre à un éventuel besoin de trésorerie, dans l'attente de l'encaissement de recettes. La perception des subventions, des taxes, notamment, a tendance à traîner, de plus en plus, en longueur, alors même que l'année 2025 a été marquée par les investissements importants de la collectivité comme les travaux d'aménagement de la voie d'accès à la nouvelle caserne des pompiers, l'aménagement d'une contre-allée, l'installation de la chaudière bois du groupe scolaire et la fin de la réfection de la couverture de l'église.

Au 1^{er} janvier 2026, l'endettement de la commune s'élève à 893 176,78 €, une hausse consécutive à l'encaissement de l'emprunt de 350 000 €. Le montant total du capital du reste inférieur au montant engagé au début de la mandature et les taux d'imposition restent stables depuis 2003.

À la suite de la dématérialisation des actes budgétaires, la commune va enclencher l'étape supplémentaire qui est le passage au Compte Financier Unique (CFU) sur les comptes de 2025. Il n'y aura pas de changement majeur dans la nomenclature comptable mais seulement, la disparition du compte administratif qui va intégrer le CFU, aussi du côté du comptable public il n'y aura plus le compte de gestion

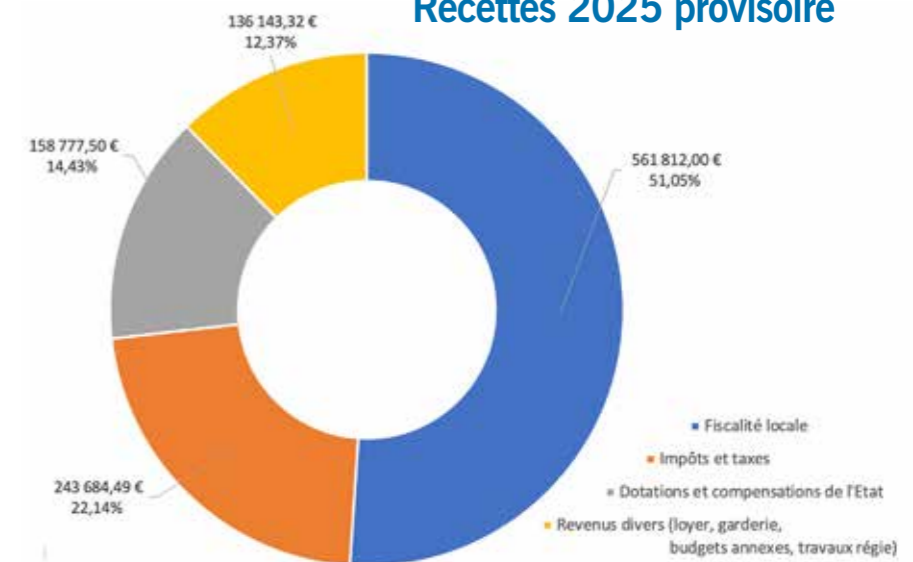
Recettes d'investissement 2025

Objet	Montant (€)
Excédent de fonctionnement	316 202,17
Taxe d'aménagement	0,00
Subvention DRAC - église	77 905,57
Subvention région - église	43 399,00
Subvention département - église	11 457,00
Subvention ADEME chaufferie bois	10 104,00
Subvention SIDELC contre-allée avenue Ronsard	2 200,00
Subvention SIDELC éclairage public 3e tranche	6 170,00
Subvention DETR - aménagement contre-allée RD5	30 066,00
Prêt 350 000 €	350 000,00
Amortissements subventions SIDELC	3 847,04
FCTVA	112 835,86
Total	964 186,64

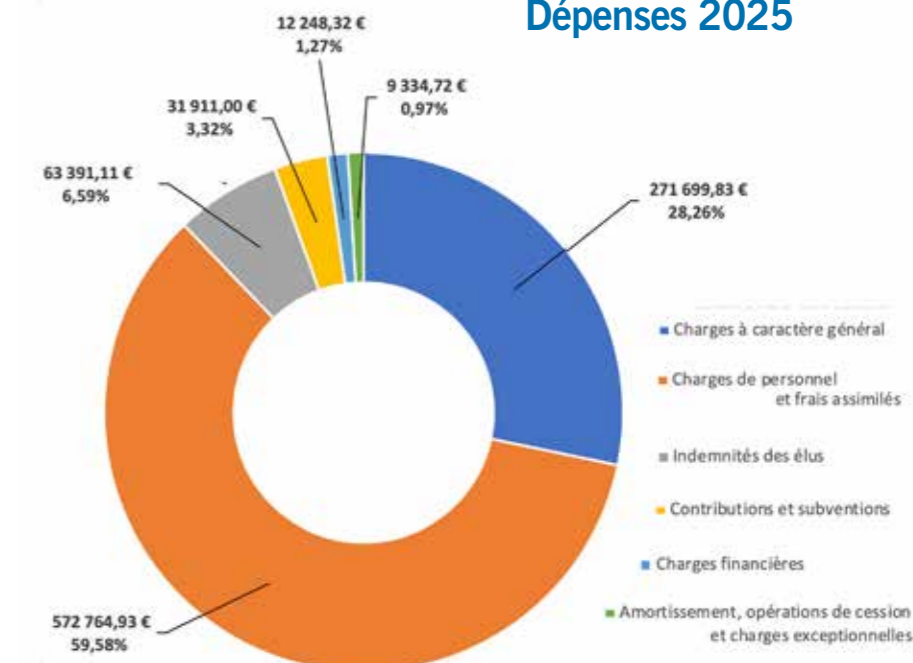
Dépenses d'investissement 2025

Objet	Montant (€)
Chaufferie bois - maîtrise d'œuvre et études	34 411,03
Chaufferie bois - travaux	307 270,48
Informatique	1 152,00
Acte notarié (alignement 61, av Petit Thouars)	147,00
City-stade (filet pare-ballons)	11 707,20
City-stade (panneau règlement)	90,00
Eglise	94 971,01
Plantations massifs place Fortier et abords église	2 102,32
Plantations tulipiers de virginie école	900,00
Matériel service technique	2 615,35
Remplacements extincteurs + 10 ans	1 830,26
Voirie - signalétique	6 565,50
Artésienne (modification circuit eau chaude)	799,20
Cantine adoucisseur d'eau lave-vaisselle	1 320,00
Cimetière - écussons porte-drapeaux monument aux morts	219,60
Chaussidou avenue du petit Thouars	4 060,62
Aménagement voirie et éclairage public contre-allée RD5 et voie accès caserne pompiers	170 365,09
Enrobé rue de Villepoupin	1 684,66
Panneaux signalisation	1 420,08
Eclairage public tranche 3	18 690,00
Total	662 321,40

Recettes 2025 provisoire



Dépenses 2025



BUS FRANCE SERVICES

VILLIERS SUR LOIR

Le mardi de 13h30 à 16h30

ACCÉDEZ EN UN SEUL LIEU AUX INFORMATIONS ET SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN !

- 27 janvier
- 24 février
- 24 mars
- 21 avril
- 19 mai
- 16 juin

Un accueil gratuit pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques du quotidien (assurance maladie, retraite, démarches fiscales (impôts et déclaration de changement de situation), documents d'identité, permis de conduire et carte grise, France Travail, La Poste, etc.)

Accueil avec ou sans rendez-vous
Informations, renseignements et prise de rendez-vous au
06 74 80 69 08 ou au 06 74 80 69 03
du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et
de 14 h à 16 h 30 ou france.services@catv41.fr



Guichet unique
DES NOTES

Un espace est également à votre disposition proche de chez vous

L'espace France services de Vendôme

Accueil du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
fermé le mardi matin

Renseignements au : 02 54 86 47 00



Bus France services

Le service public vient à votre rencontre !

Vous avez besoin d'une information, d'accéder aux outils numériques ou d'être accompagné dans la réalisation d'une démarche administrative ? Le Bus France services vous apporte l'aide dont vous avez besoin.

Avec ou sans rendez-vous, des conseillers formés vous proposent un accompagnement gratuit et personnalisé pour différentes démarches administratives : assurance maladie, retraite, démarches fiscales (impôts et déclaration de changement de situation), documents d'identité, permis de conduire et carte grise, France Travail, La Poste, santé, etc.

Et si nous ne pouvons vous accompagner, nous saurons vous orienter !

Pour plus d'informations sur les jours et lieux de permanences du Bus France services dans les communes de la collectivité, n'hésitez pas à vous rendre en mairie ou à contacter le Bus France services au 06 74 80 69 03 ou au 06 74 80 69 08. »



Conseil Municipal des Jeunes

Onze communes à deux maires !

La démocratie n'est pas qu'une affaire d'adulte. Le samedi 13 septembre, la préfecture a mis à l'honneur les conseils municipaux des jeunes de Loir-et-Cher à l'occasion de la journée de la démocratie. Le Loir-et-Cher ne compte que 11 conseils municipaux des jeunes (CMJ).

Villiers était représenté par Alice Tardif, maire, Lucas Marre-Repusseau et Oriane Thomas, adjoints.



Nos jeunes élus ont été accueillis par Monsieur le préfet, Joseph Zimet, qui soulignait «que la journée de la démocratie, c'est tous les jours...»

Engagement écologique et projets solidaires

Agir pour l'écologie est souvent la première préoccupation des jeunes (ramassage des déchets) mais également visites aux personnes âgées, participation à des collectes alimentaires pour les restos du cœur...



Le CMJ, une grande chance

Depuis trois ans nous sommes ravis d'avoir mis en place le CMJ. L'énergie de ces jeunes, l'ensemble de leurs projets sont pour nous équipe municipale une réelle motivation. Thierry Lefert, Didier Salou et moi-même organisons des réunions tous les deux mois pour mettre en place les projets foisonnants de notre jeune équipe.

Cette année une collecte de déchets autour de l'étang, une plantation d'arbres et une bourse aux jouets ont eu lieu. Bien d'autres idées étaient prévues mais le manque de temps n'a pas permis de les faire aboutir. Elles restent bien entendu prochainement réalisables.



L'une d'elle dira : « nous sommes souvent plus nombreux que les adultes » (conseillers) lors des commémorations...

«Nous espérons tous que vous serez les élus de demain» affirme Catherine Lhéritier, présidente, de l'association, des maires de Loir-et-Cher. Le traditionnel verre de l'amitié a clôturé cette matinée riche d'enseignement. Que nos jeunes élus de Villiers-sur-Loir, deviennent de futurs acteurs de la vie politique ou non, tous sortiront, grandis de leur passage au CMJ.

Albert Pigoreau



Depuis un an, le maire de ce jeune conseil et une maire Alice. Son sourire et ses discours bien préparés ont séduit l'ensemble des Villersois. Son mandat a pris fin le 8 décembre 2025. Le conseil municipal est normalement constitué de 6 personnes, mais nos deux premiers élus (élection 2022/2023) ont émis le souhait de rester présents au sein du conseil, donc nous avons corrigé les statuts pour modifier le nombre de conseillers du CMJ. De 6 élus il passera à partir de décembre à 8 élus, nous les remercions pour cette volonté et pour leur engagement. Merci Lucas et Oriane.



Au mois de novembre deux nouveaux élus de CM1 ont rejoint le CMJ, choisis par les élèves de leur propre classe. Six candidats avaient proposé leur candidature, les deux entrants sont Milovan et Charlotte, bravo à eux. Pour l'élection du nouveau maire le 8 décembre nous avons deux candidats, Guilhem et Norha, tous deux élèves de CM2. Après avoir présenté leur programme, le verdict des urnes a désigné Guilhem Themelin comme maire pour 2025/2026. Nous lui souhaitons un beau mandat.

Marie-Pascale Taillard





Villiersois, Villiersoises,

Mon mandat à l'Assemblée nationale – voter les lois, contrôler le gouvernement ou défendre vos priorités en commission – ne prend tout son sens que par un ancrage constant dans notre circonscription.

C'est la raison pour laquelle je reste toute l'année, à votre disposition.

Christophe Marion, votre député

POUR ME CONTACTER ET RECEVOIR MA LETTRE D'INFORMATION

christophe.marion@assemblee-nationale.fr
www.christophemarion.net
6, rue Frincambault 41100 Vendôme
06.60.70.30.75







Caserne Rochambeau

Le 21 juin 2025 restera une date importante pour la commune de Villiers-sur-Loir, pour les Pompiers de Villiers-sur-Loir et Thoré-la-Rochette ainsi que pour l'ensemble du territoire. Ce jour-là a été inauguré le nouveau centre de secours de Rochambeau, issu de la fusion des centres de Thoré-la-Rochette et de Villiers-sur-Loir.



Cette réunification, inscrite depuis quatre ans dans le SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques), marque l'aboutissement d'un projet structurant, longuement préparé et essentiel pour moderniser l'organisation des secours sur le secteur. Cette union marque une étape déterminante dans la modernisation du dispositif de secours local, en renforçant la cohésion, l'efficacité et la capacité opérationnelle au service de la population.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Colonel Hors Classe Mohammed Kharraz, directeur départemental d'incendie et de secours du Loir-et-Cher. Elle a également rassemblé Christophe Marion, député de la 3^e circonscription du Loir-et-Cher et Philippe Gouet, président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, venus saluer cette importante évolution du maillage de secours local.

De nombreux élus et représentants institutionnels ont également répondu présents, témoignant ainsi de l'importance majeure de ce nouveau centre dans l'organisation des secours du territoire. Lors de cet événement, la prise de commandement du Lieutenant Éric Laroche, ancien chef de centre de Thoré-la-Rochette, a été officiellement prononcée.

Engagé, expérimenté et reconnu pour son sens du commandement, il devient le premier chef du centre de Rochambeau. À ses côtés, le Lieutenant Sébastien Sandré, ancien chef de centre de Villiers-sur-Loir, endosse désormais le rôle d'adjoint. Leur complémentarité et leur connaissance du terrain assurent une transition solide et harmonieuse pour cette structure nouvellement unifiée.

Le centre de secours de Rochambeau compte aujourd'hui un effectif de 23 sapeurs-pompiers, un nombre appelé à augmenter puisqu'il atteindra bientôt 25 personnels, renforçant ainsi la disponibilité opérationnelle du secteur. Cette inauguration a également été l'occasion de présenter les nouveaux moyens matériels attribués au centre. Celui-ci bénéficie désormais d'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes), indispensable pour les interventions de secours à personne, d'un CCRM (Camion-Citerne Rural Moyen), essentiel pour les incendies en milieu rural mais aussi les feux de récoltes, ainsi que d'une VLTU (Véhicule Léger Toutes Utilités), permettant d'assurer de nombreuses missions logistiques et opérationnelles. Ces nouveaux équipements viennent compléter la montée en puissance de cette structure moderne et adaptée aux besoins du territoire. En réunissant les moyens, les équipes et les traditions des anciens centres de Thoré-la-Rochette et de Villiers-sur-Loir, le centre de secours de Rochambeau ouvre une nouvelle page de l'histoire locale des sapeurs-pompiers. Il incarne la coopération, l'efficacité et la solidarité au service de la population, avec la promesse d'un service encore plus réactif et performant. La création du centre de secours de Rochambeau constitue une étape majeure pour notre territoire. Elle symbolise une organisation plus efficace, une meilleure mutualisation des compétences et une volonté affirmée d'assurer, dans les meilleures conditions possibles, la sécurité des habitants de Villiers-sur-Loir et des communes voisines. Nous adressons enfin nos remerciements les plus respectueux à Madame de Gouberville, descendante du Maréchal de Rochambeau, pour avoir accepté que le centre porte ce nom prestigieux, ainsi que pour les couleurs qui ornent désormais ce nouvel établissement. Ce geste ajoute une dimension historique et symbolique forte à ce projet, reliant l'engagement des sapeurs-pompiers de Rochambeau à l'héritage d'une grande figure militaire française.

Caporal-Chef Chéron Sébastien



Mot du Chef de centre

À l'aube de cette nouvelle année 2026, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite, ainsi qu'à vos proches. Depuis le 18 juin 2025, j'ai l'honneur d'assurer la responsabilité du centre de secours de Rochambeau, après avoir dirigé le centre de Thoré-la-Rochette. Dans cette mission, je peux compter sur le Lieutenant Sébastien Sandré, ancien chef du centre d'intervention de Villiers-sur-Loir, dont l'expérience et l'engagement sont des atouts précieux au quotidien. Entre janvier et juin 2025, les centres de Thoré-la-Rochette et de Villiers-sur-Loir ont assuré respectivement 65 et 40 interventions. Depuis la mise en service du centre de Rochambeau et jusqu'au 04 décembre 2025, nous avons déjà réalisé 190 interventions, témoignant de l'intensité de notre activité au service de la population. Aujourd'hui, notre centre compte 23 sapeurs-pompiers volontaires, dont 9 femmes. Nous restons ouverts au recrutement : toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus afin de renforcer la couverture opérationnelle de notre secteur, qui regroupe Thoré-la-Rochette, Villiers-sur-Loir, Azé, Mazangé, Lunay et Marcilly, ainsi que des renforts réguliers vers Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, Vendôme et Saint-Ouen. Nous avons eu le plaisir d'inaugurer le centre de secours le 21 juin 2025, en présence des autorités. Le dimanche 7 septembre, nous avons organisé une journée portes ouvertes qui a rencontré un très beau succès. Nous avons proposé plusieurs démonstrations : un incendie dans une chaufferie avec sauvetage, une manœuvre de secours routier avec victime incarcérée, ainsi qu'une simulation d'accident cyclo-voiture. Un espace dédié aux gestes de premiers secours, animé par notre formateur Geoffray Erny, coordinateur de la journée, a permis au public de s'initier à des techniques essentielles. La visite s'est conclue par la découverte de nos locaux et de nos véhicules de secours. Un stand de recrutement a également permis d'échanger sur l'engagement de sapeur-pompier volontaire et, nous l'espérons, de susciter de nouvelles vocations.

Le Lieutenant Éric Laroche
Chef du Centre de secours de Rochambeau

Inauguration du toit de l'église

La réouverture de l'église,

Après 18 mois de travaux, le procès-verbal de fin de travaux a été effectué le 20 mars 2025 avec l'ensemble des entreprises, très peu de réserves ont été émises au vu de la qualité du travail des compagnons qui ont effectué ce chantier colossal.

Après la réfection totale de la toiture, la restauration de certaines fresques et la reprise des murs extérieurs, l'église pouvait enfin rouvrir à notre grande satisfaction. C'est alors qu'il a fallu envisager le nettoyage de celle-ci : après deux ans de fermeture les araignées avaient apprécié cette tranquillité, quant à la poussière, elle était partout et en très grande quantité.

Dans un premier temps, l'équipe des services techniques a épousseté et aspiré, sur de grands échafaudages tous les soubassements de la toiture. Puis une équipe de 25 bénévoles, telle une armada, a lessivé bancs, stèles, mobiliers, ferronnerie, puis nettoyé avec minutie le retable, et finalement lessivé les tomettes. Enfin l'équipe féminine de la mairie a ciré l'ensemble des bancs et boiseries.



Nous remercions très chaleureusement toutes ces personnes qui ont participé à rendre toute sa beauté à la nef et aux chapelles de notre église.

Ne restait plus alors qu'à organiser un événement pour célébrer cette restauration d'ampleur, la date de la saint Gilles fut choisie. Cette manifestation se devait d'être à la fois chrétienne mais aussi laïque. Le 7 septembre, les cors de chasse des Trompes de la Boissière de Villiers ont ouvert cette journée d'inauguration, qui a été suivie par une célébration dont nous avons eu l'honneur qu'elle soit présidée par notre vicaire général le père Boulle, et d'accueillir avec joie le père Thibault Ries, notre nouveau curé. L'harmonie de Villiers accompagna cette messe ce qui lui donna une atmosphère de recueillement et de beauté. A l'issue de cette célébration, le Père Boulle baptisa le



nouveau toit, une procession étant organisée autour de l'église.

C'était alors le moment de remercier l'ensemble de nos partenaires financiers très investis dans cette réfection, à hauteur de 86% du coût total. Sur le parvis, le maire Albert Pigoreau a accueilli le sous-préfet, le président du département, le député et de nombreux élus locaux, tous unanimes pour qualifier cette restauration de magnifique.

Nous avons remercié les nombreux Villiersois qui nous ont accompagnés lors de cet événement et avons conclu par le verre de l'amitié, partagé sur une place Fortier pleine de vie.

Marie-Pascale Taillard



Eclairage écologique

Le point sur l'éclairage public. Au mois d'avril dernier, l'entreprise INEO a parachévé le remplacement des derniers dispositifs d'éclairage public qui n'étaient pas équipés de leds. En trois années, près de cent luminaires (sur 258 au total) ont été rééquipés et quelques points noirs dotés de nouveaux réverbères. Cette opération a coûté, au total, 58 344 € à la commune et a bénéficié de subventions du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité du Loir-et-Cher (SIDELC), à hauteur de 40% du montant Hors Taxes ainsi que du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA), pour 9 572 €. Cette opération revient, donc, à 19 600 €, environ.

D'après les prévisions de la Société INEO, l'économie réalisée en consommation électrique s'élèverait à 40%. En 2023, nous avons dépensé 6 584.33€ pour 18 898 kW/h et en 2024, 5 144.99 € pour 15 972 kW/h, soit une économie de 15% en consommation, sur la première tranche de travaux qui était moins importante (24 lampadaires, pour 37 et 35 sur les deux tranches suivantes). Le retour sur investissement devrait se faire sur moins de trois années, compte non tenu des augmentations de tarif.

Françoise Méraud



Notre école communale, un cœur vivant au centre du village

Au cœur de notre village, l'école occupe une place essentielle. Bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage, elle est un véritable acteur de la vie locale, où les enfants grandissent, s'épanouissent et tissent leurs premiers liens sociaux. L'école joue également un rôle central dans la dynamique du village.

La fête de l'école fin juin, les portes ouvertes, les projets culturels, la fête de Noël, les actions citoyennes rassemblent régulièrement parents, habitants et associations. Ces moments conviviaux renforcent le sentiment d'appartenance à la communauté et font de l'école un lieu de rencontre intergénérationnelle.

Cette année fut encore très riche en événements au sein de notre école, et cela aussi en partenariat avec la municipalité.

Cette collaboration étroite avec l'école se fait par la mise à disposition de nos agents : Sylvie, Maryline, Stéphanie, Dominique qui ont pour missions d'assurer :

- Le déjeuner et l'encadrement auprès des enfants de la maternelle.
- La surveillance de la cantine et des cours de récréation hors temps scolaire
- L'entretien total de l'école.

Séverine, ATSEM, s'occupe en particulier des enfants de maternelle du matin au soir et participe aussi au déjeuner des petits. Cynthia au poste d'accueil de la garderie matin et soir, puis en renfort auprès de la classe de GS/PS

Nous avons également eu la chance pendant deux ans, d'accueillir au sein de l'équipe éducative Flavie, en formation petite enfance, qui a réussi brillamment son examen.

Christelle quant à elle, en tant qu'animatrice autour du livre, accueille les enfants à la bibliothèque tous les matins. Elle est aussi coordinatrice des TAP.

Marie-Pascale Taillard

A la bibliothèque avec les élèves...

Tous les matins, j'accueille les enfants à la bibliothèque, classe par classe.

Les élèves de maternelle viennent, par petits groupes, écouter une histoire.



Avec les plus grands, nous faisons des activités « autour du livre » (recherche nom auteur, titre, savoir faire la différence entre un roman/album... savoir se repérer dans une bibliothèque).

Les enfants peuvent emprunter un, voire plusieurs livres (prêts à partir du CP) et doivent le ramener la semaine suivante, en veillant à ce que le livre reste en bon état !

L'an passé, nous avions le projet d'une histoire commune, avec toutes les classes.

C'est ainsi que Simon est né... L'histoire de Simon a été le fil conducteur du spectacle de fin d'année à l'école. Les enseignants ont été très réactifs à ce projet d'histoire commune et ont fait le maximum pour que cette histoire vive sur scène (grâce également et bien entendu, à nos chères têtes blondes qui sont de formidables acteurs !). Merci à tous d'avoir rendu Simon si célèbre !

Un grand merci également à Sylvain, Céline, Isabelle, Karine, Marjorie et Séverine, d'avoir mis en scène l'histoire de Simon...

Cette année, c'est une 2CV qui va être à la UNE de notre projet.

En effet, avec l'aide de Yves et Yvonnick Gablier (je les remercie très chaleureusement pour leur collaboration) nous avons pu contacter tous les 2CV clubs de France. Le courrier, écrit par les CE1-CE2, précisait que nous avions besoin de cartes postales (paysage ou recette de cuisine) pour illustrer notre histoire. Et depuis le 10 novembre... les cartes postales inondent

la boîte à lettres de l'école ! Nous recevons des cartes postales des 4 coins de la France ! Quelle chance !

Notre 2CV va donc pouvoir voyager à travers la France... traverser les régions, les départements. Il va sûrement lui arriver des péripéties mais aussi et surtout de fabuleuses aventures ! Je laisse aux élèves le soin d'organiser son voyage à travers un livre que nous allons créer, tous ensemble, petits et grands !

En attendant le tour de France de notre 2CV, je vous adresse mes meilleurs vœux ! Excellente année à vous !

Christelle Métier

TAP à l'école



Tous les lundis et vendredis après-midi, les élèves ont la chance de participer aux TAP. Les TAP sont des activités financées par la commune et dispensées par différentes personnes. En effet, une dizaine d'intervenants viennent à l'école et permettent aux enfants de découvrir des activités diverses (sportives, culturelles, manuelles, ...).

Un programme est distribué à chaque enfant, celui-ci peut, dans l'ordre de préférence, émettre des choix. Je m'efforce alors de les respecter ! J'essaie de trouver de nouvelles activités à chaque trimestre et de varier les loisirs.

Quelle chance pour nos élèves !

Christelle, coordinatrice TAP.

Association TGV

2025 a marqué les 35 ans de la création de la gare TGV de Vendôme-Villiers-sur-Loir : l'ASUTGV poursuit sa mobilisation en 2026 pour maintenir l'offre de services de la gare TGV !

Depuis son inauguration il y a trois décennies et demie, notre gare TGV de Vendôme-Villiers a durablement ancré notre village sur la carte des grandes lignes ferroviaires françaises. Elle représente une porte ouverte sur le monde et un lien essentiel pour tous ceux qui font le choix de vivre ici tout en travaillant au loin.

Le succès de cette liaison ne fait que se confirmer d'année en année. Aujourd'hui, nous comptons plus de 900 voyageurs

abonnés qui utilisent très régulièrement cette ligne pour leurs déplacements professionnels, faisant de notre gare un pilier de leur quotidien. Ce chiffre éloquent témoigne de la réussite de cette implantation et de la pertinence de cet outil au service de l'emploi et de la qualité de vie dans notre territoire.

Alors que le succès et la croissance continue du trafic à la gare, se traduisant par le fait qu'aujourd'hui 10% de la population du bassin de vie du Vendômois est lié à la présence du TGV, nous devons toujours lutter contre la diminution du niveau de dessertes et des services en gare, essentiels pour un territoire à dominante rurale comme le nôtre.

Pour 2026, l'ASUTGV maintient le cap des revendications essentielles pour le confort et les besoins des usagers.

Notre mobilisation reste totale pour le retour de la dernière ligne matinale de 8h50,

indispensable à l'équilibre professionnel de nombreux usagers. Nous sommes également concernés par l'amélioration des services en gare, avec comme objectif prioritaire la réouverture du café pour offrir un lieu de convivialité et d'attente agréable.

L'accès à la gare est un motif de satisfaction. Après les aménagements à l'entrée de la gare, couplés avec une augmentation des places de parking gratuit et le constat de la réussite du dispositif de covoiturage de proximité mis en place sur le Vendômois (www.karos.fr), il est prévu une extension du parking payant qui est proche de la saturation. Nous restons attentifs à l'arrivée prochaine de la concurrence sur notre ligne TGV Atlantique sud-ouest, annoncée à l'horizon 2030, pour qu'elle n'impacte pas notre grille de circulation.



C'est par cette vigilance permanente et la mobilisation de toutes les parties prenantes (élus, entreprises, forces vives du territoire) que nous assurerons l'avenir et l'attractivité de notre gare et du Vendômois.

Nous avons besoin d'être nombreux dans l'association pour donner du poids à nos actions. Adhère à l'association, rejoignez-nous.

Pour nous contacter et nous rejoindre : asutgv@gmail.com / 06 82 38 56 51

Alexandre Barbot - Président de l'ASUTGV

ISAGRI, le n°1 des logiciels pour l'agriculture

En 1983, Jean-Marie Savalle crée ISAGRI, une entreprise ayant pour ambition d'aider les agriculteurs à mieux gérer leur activité grâce à l'informatique. Très vite, ISAGRI a étendu ses missions en fournissant des solutions informatiques de gestion aux comptables et aux entreprises. Le souhait d'ISAGRI pour demain : permettre à chaque agriculteur de prendre les meilleures décisions possibles en fonction de sa situation et de ses objectifs, en mettant à disposition les solutions numériques adéquates.



Au fil des années, de nombreux logiciels techniques (gestion de parcelles, de troupeaux, météo connectée...) et économiques (facturation, paye, comptabilité...) ont été développés, en surfant sur les dernières technologies et en restant à l'écoute de l'innovation. Plus de 40 ans plus tard, ISAGRI est devenue la figure de proue de Groupe ISAGRI qui réunit une trentaine d'entreprises dans le domaine de l'édition numérique, s'adressant aux TPE, PME et ETI de différents secteurs (expertise comptable, agro-alimentaire, métier de bouche, bâtiment...). Le site de Villiers, l'un des sites distants d'ISAGRI, travaille au service de la profession comptable pour la marque AGIRIS.

D'abord connu en tant qu'entreprise indépendante puis à partir de 2011 en tant que filiale d'ISAGRI, les Editions Informatiques Comptables (EIC) étaient installées à Saint-Ouen depuis 1989. En juillet 2022, soucieux du confort de ses salariés, les 150 collaborateurs déménagent sur la commune de Villiers-sur-Loir, près de la gare TGV dans un bâtiment entièrement neuf. Se scelle la collaboration entre ISAGRI et EIC, en juillet 2023, avec la fusion des deux entités et l'absorption d'EIC. Dans cette dynamique de croissance, le site de Villiers renforce ses équipes et accompagne la transformation de ses métiers. De nombreuses opportunités sont à pourvoir sur des profils variés, contribuant à des projets techniques et transverses à forte valeur ajoutée. Les équipes évoluent dans un environnement de travail moderne et collaboratif, propice à l'innovation et au développement des compétences.

Aujourd'hui, une nouvelle génération s'engage pleinement dans cette aventure entrepreneuriale : Hélène Savalle, Directrice des Ressources Humaines, et Mathieu Savalle, en charge du développement M&A, tous deux administrateurs du groupe, insufflent un nouvel élan à Groupe ISAGRI. Leur ambition : pérenniser les valeurs fondatrices et faire rayonner le modèle familial à l'échelle mondiale, en maintenant l'indépendance qui a toujours fait la force du groupe.



Travaux de voirie

Les fonctions d'une rue sont très importantes. La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société.

C'est un moyen de communication, théâtre d'activités variées, miroir de la société, lieu privilégié des rencontres, d'échange, de conversation et même de rumeurs. C'est tout cela une rue. C'est la raison pour laquelle, notre équipe municipale fait des efforts importants en matière de voirie.

Ainsi la rue de la Papillonnière, la contre-allée de l'avenue Ronsard, la voie d'accès à la nouvelle caserne des pompiers, la rue Besnard-Ferron, la rue de la cave Lagas ont été entièrement faites ou refaites.



Le montant total de ces investissements s'élève à 310000 € TTC environ.

Ces réhabilitations ont pour certaines, nécessité la création de multiples réseaux (eau, pluvial, EDF, assainissement, éclairage public, trottoir, sécurisation...).

Je remercie les riverains qui ont enduré avec patience la durée de ces travaux.

Merci également aux entreprises, à la maîtrise d'œuvre et aux services techniques de la commune, qui ont contribué à l'amélioration de toutes ces voies d'accès, mais aussi de notre cadre de vie.

À prévoir :

- la contre-allée de la rue des Rondaizes
- rue des Geaulées
- ruelle Bûcheron
- rue de la Closerie
- rue de Vaucroix



ELOGEN interrompt sa giga factory

Le groupe GTT a fait l'acquisition d'une parcelle de 9 ha dans le PTBO (parc technologique du bois de l'oratoire) sur notre territoire communal en 2023.

Cette acquisition devait servir à construire une unité de fabrication de stacks : il s'agit de l'élément central des électrolyseurs où se produit la réaction qui sépare les molécules d'eau en oxygène et hydrogène.

En 2024, après le début de la construction du bâtiment, GTT faisait savoir que dans un contexte de marché difficile pour l'hydrogène vert, ÉLOGEN qui n'avait pas obtenu de commandes significatives, suspendait la construction de son unité de Villiers

Le Chaussidou de l'avenue du Petit-Thouars

C'était un souhait du conseil d'école et du conseil municipal des jeunes que de renforcer la sécurité sur le trajet de l'école Louis Gatien. La solution du Chaussidou a été retenue pour partager la route entre les différents usagers !

Les « chaussidoux », contraction de chaussées à circulation douce, sont des routes composées d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les piétons et cyclistes.

D'un coût total de 3383 € HT, cette alternative priorise les piétons et les cyclistes, tout en abaissant la vitesse des véhicules aux abords de notre école. L'objectif est :

- De sécuriser les cyclistes en leur offrant un espace dédié et de ralentir les voitures.
- De réduire les risques d'accidents.
- D'encourager l'utilisation du vélo et promouvoir une mobilité plus écologique.



et mettait à l'étude une solution pour l'avenir du site, en concertation avec les autorités locales.

La déconstruction commencée en janvier 2025, est aujourd'hui terminée et ne subsiste que le terrain nu. Il est regrettable qu'un tel projet ne puisse aboutir car 70 emplois y étaient envisagés.

Une aide de 159 000 euros avait été votée et versée par le conseil communautaire de la CATV, au titre d'aide à l'installation d'entreprise, mais cette subvention a été entièrement restituée.

C'est un vrai gâchis...

Albert Pigoreau



De l'histoire aux devoirs de mémoire

Les devoirs de mémoire, c'est un thème très important qui nous permet de rendre hommage à l'histoire et aux victimes des conflits passés.



80^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale

Quand le 8 mai 1945, vers 15 heures, tous les clochers de France se mirent à sonner, la capitulation de l'Allemagne nazie se confirmait. Ce 8 mai 2025, les Villiersoises et les Villiersois étaient venus honorer la mémoire des héros de la liberté au Monument aux Morts. Dans un moment empreint de recueillement et de solidarité, les discours ont rappelé avec force qu'il ne faut jamais



oublier le sacrifice de celles et ceux qui ont combattu. Ce temps de respect collectif nous engage à transmettre cette mémoire aux générations futures.

Cérémonie du 11 novembre 1918

La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 a eu lieu ce mardi 11 novembre 2025 au Monument aux Morts. Cet événement annuel rend hommage aux soldats morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale et de tous les conflits. La cérémonie est l'occasion de rappeler les sacrifices consentis par les soldats et les civils. Le 11 novembre est devenu une journée nationale de commémoration, élargie à tous les «morts pour la France», qu'ils soient civils ou militaires, et concerne tous les conflits, anciens ou actuels.

Le Maire, le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes, l'Association des Anciens Combattants et les sapeurs-pompiers de la caserne Rochambeau étaient présents ainsi que de nombreux Villiersois. Des messages ont été lus et des gerbes ont été déposées par les 2 maires. Les enfants accompagnés des enseignants de l'école Louis Gatien ont chanté « La Marseillaise », accompagnés par l'harmonie de Villiers. Après la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à l'Artésienne.

Le porte-drapeau

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

Devenir porte-drapeau, c'est un honneur et une responsabilité ! En France, les porte-drapeaux sont généralement des anciens combattants ou des citoyens qui ont rendu des services émanant à la Nation.

Le porte-drapeau tient la hampe à une ou deux mains, et il est souvent aidé en cela par un manchon qui en accueille la base,



attaché à la selle (dans le cas d'un cavalier) ou à un baudrier, une ceinture, ou une bandoulière (dans le cas d'un piéton). Cet équipement peut être fait de divers matériaux, tels que le cuir, le nylon ou tout autre tissu. Il peut être entouré de personnes qui forment une garde au drapeau (cas des formations militaires). Au sommet du drapeau est fixée une cravate tricolore. Elle est remplacée par une cravate noire lors d'obsèques.

Le porte-drapeau portant l'emblème de son association doit se présenter dans une tenue vestimentaire irréprochable.

- Un pantalon gris ou une jupe grise à hauteur de genoux, et un blazer bleu marine
- Un costume sombre
- Les gants blancs en respect de l'emblème porté
- Une coiffe.

Les gestes réglementaires : Le drapeau d'une association se tient de la main gauche (contrairement à l'emblème d'une formation militaire). Le porte-drapeau participe aux différentes phases d'une cérémonie patriotique. Il agit selon les ordres donnés par le responsable du protocole.

- Le « garde-à-vous » : la hampe est dans le baudrier et le porte-drapeau la tient de la main gauche, le bras droit maintenu le long du corps et le drapeau est incliné à environ 25°. Cette position du drapeau est adoptée également pour les déplacements
- Le « repos » : le porte-drapeau garde les pieds écartés (largeur des épaules). Sa main gauche maintient la hampe près de son corps et à gauche de son pied.
- Le « salut » : position adoptée lorsque l'ordre « Présentez-armes » est donné. La hampe est dans le baudrier et le porte-drapeau la tient de la main gauche, le bras droit étant maintenu le long du corps. Le drapeau est incliné à environ 45°.

Trop âgés pour porter le drapeau, certains transmettent aujourd'hui ce devoir symbolique à une jeunesse engagée. Qui peut devenir porte-drapeau et recevoir un diplôme d'honneur ? Le choix et la désignation des porte-drapeaux relèvent de la seule compétence des associations concernées, aucun critère d'âge n'étant exigé pour l'exercice de cette fonction.

Didier Salou

Mobilité en Vendômois

Les solutions Move pour les Villiersois

Comme sur toutes les communes de l'agglomération, le réseau de transport « Move » propose sur Villiers :

Deux lignes de cars :

- Une ligne inter-urbaine (ligne M) qui dessert la commune de Villiers-sur-Loir permettant de se déplacer au sein de l'agglomération vendômoise (en direction de Vendôme ou pour aller en direction de Montoire jusqu'à Artins) à des tarifs attractifs (2€ le trajet)

- Une ligne non urbaine (ligne V11), utilisée par les scolaires, mais également accessible à tous les usagers (arrêts desservis à Villiers : Villepoupin, Groupe scolaire, La Poste et Avenue PA Colin).

Un service de transport à la demande (TAD) desservant Vendôme depuis votre domicile

Pour réserver votre transport, il suffit d'appeler le 02 54 58 13 13 (la veille avant 17h). Le tarif est également attractif : 2 €/trajet + prise d'abonnement annuel (< 25 ans = 25€ et > 25 ans = 40€).

Vous êtes récupérés à votre domicile pour vos besoins de déplacement sur Vendôme (marché, commerces, services publics, loisirs) aux créneaux suivants :

- Les mardis et mercredis après-midi (arrivée à Vendôme à 14h30 pour un retour à 17h30)

- Le vendredi matin (arrivée à Vendôme à 9h30 pour un retour à 11h30)

Dans tous les cas, les arrêts possibles sont : Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc).

LIGNE M du 08 décembre 2025 au 03 juillet 2026

VENDÔME>MONTOIRE>ARTINS		1		2		3		4		1		1	
du lundi au vendredi													
VENDÔME	Hôpital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Saint-Michel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Robert Lasneau	07:10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Liberté	-	-	07:20	-	-	-	11:55	-	-	-	-	-
	Gérard Yvon	07:25	07:10	07:26	-	-	-	12:09	-	-	-	-	-
	Gare TER (quais n° 7 et 8)	-	07:25	07:36	07:42	07:45	-	12:15	-	-	-	-	18:15
	Danan	-	-	07:40	-	-	-	12:19	-	-	-	-	-
NAVEIL	Jean Emond	07:40	07:40	-	-	-	12:21	12:16	16:25	-	-	-	-
	Lycée Ronsard	-	-	-	-	-	-	12:19	16:28	17:40	18:19	-	-
VILLIERS-SUR-LOIR	Gare TER (quais n° 7 et 8)	-	-	-	-	-	-	12:28	16:34	17:46	-	-	-
	Montrieux	-	-	-	-	07:52	-	-	-	-	-	-	-
MAZANGÉ	École	-	-	-	07:55	-	-	-	-	-	-	-	-
	La Poste	-	-	-	07:56	-	-	-	-	-	-	-	-
LUNAY	Avenue Colin	-	-	-	07:58	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gué du Loir - D05	-	-	-	-	-	08:01	-	12:45	16:52	18:04	18:36	-
LES ROCHES L'ÉVÊQUE	Clouseaux	-	-	-	-	-	08:00	-	12:47	16:54	18:06	18:38	-
	Prazerie Centre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:12	-	-
MONTOIRE	ESAT	08:00	08:00	08:00	-	-	-	12:45	-	-	-	-	-
	Bourg	-	-	-	08:05	-	-	-	12:54	17:00	-	18:43	-
TRÔO	La Barre	-	-	-	08:10	-	-	-	12:58	17:04	-	18:47	-
	Saint-Gervais	-	-	-	-	08:12	-	-	13:04	17:06	18:17	18:49	-
VALLÉE DE RONSARD	Eglise	-	-	-	-	08:13	-	-	13:01	17:07	18:18	18:50	-
	La Pointe	-	-	-	-	08:15	08:14	-	-	-	-	-	-
ARTINS	Gendarmerie	-	-	-	-	-	-	-	13:04	17:10	18:21	18:53	-
	Place des Pâtis	-	-	-	-	-	-	-	13:08	17:14	18:25	-	-
SOUGÉ	Collège Janequin	-	-	-	-	08:20	08:19	-	-	-	-	-	-
	Mairie	-	-	-	-	08:25	08:24	13:00	13:10	17:16	18:27	18:55	-
VILLIERS-SUR-LOIR	Saint-Quentin-les-Trôo	-	-	-	-	-	-	-	13:19	-	19:04	-	-
	Croix Verte	-	-	-	-	-	-	-	13:22	-	19:07	-	-
MONTOIRE	Place de la Libération	-	-	-	-	-	-	-	13:23	-	19:08	-	-
	Chenillé - D917	-	-	-	-	-	-	-	13:25	-	19:10	-	-
VILLIERS-SUR-LOIR	Eglise	-	-	-	-	-	-	-	13:30	-	19:15	-	-
	Pont de Bray - Rte de Sougé	-	-	-	-	-	-	-	13:33	-	19:18	-	-
VILLIERS-SUR-LOIR	Couture - Église	-	-	-	-	-	-	-	13:38	-	19:23	-	-
	Pl. des Anciens Combattants	-	-	-	-	-	-	-	13:44	-	19:29	-	-

LIGNE M du 08 décembre 2025 au 03 juillet 2026

ARTINS>MONTOIRE>VENDÔME		2		2		3		4		1		1	
du lundi au vendredi													
ARTINS	Pl. des Anciens Combattants	06:19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	VALLÉE DE RONSARD	Couture - Église	06:26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUGÉ	Pont de Bray - Rte de Sougé	06:32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Eglise	06:35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRÔO	Chenillé - D917	06:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Place de la Libération	06:42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONTOIRE	Croix Verte	06:43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Saint-Quentin-Les-Trôo	06:46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VILLIERS-SUR-LOIR	Place des Pâtis	-	06:54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mairie	06:54	-	-	-	12:45	13:02	17:20	17:20	-	-	-	17:50
MONTOIRE	Collège Janequin	-	-	-	-	12:50	-	17:25	17:25	-	-	-	-
	Lycée agricole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17:55
LES ROCHES L'ÉVÊQUE	Gendarmerie	06:56	-	-	-	-	-	13:04	-	-	-	-	-
	La Pointe	-	-	-	-	12:55	-	17:30	-	-	-	-	18:00
VILLIERS-SUR-LOIR	Eglise	06:59	-	-	-	12:56	13:08	17:31	-	-	-	-	18:01
	Saint-Gervais	07:00	-	-	-	12:57	13:09	17:32	-	-	-	-	18:02
VILLIERS-SUR-LOIR	La Barre	-	07:02	-	-	13:00	-	17:35	-	-	-	-	18:05
	Bourg	-	07:05	-	-	13:04	-	17:39	-	-	-	-	18:09
LUNAY	ESAT	-	-	12:00	12:00	12:00	-	13:14	-	17:30	17:30	17:30	-
	Prazerie Centre	07:05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MAZANGÉ	Clouseaux	-	07:10	-	-	13:10	-	17:44	-	-	-	-	18:15
	Gué du Loir - D05	07:08	-	-	-	13:12	13:20	-	17:47	-	-	-	18:17
VILLIERS-SUR-LOIR	Avenue Colin	-	-	-	-	13:15	-	17:50	-	-	-	-	18:20
	La Poste	-	-	-	-	13:17	-	17:52	-	-	-	-	18:22
NAVEIL	Groupe scolaire	-	-	-	-	13:18	-	17:53	-	-	-	-	18:23
	Montrieux	-	-	-	-	13:22	13:29	-	17:57	-	-	-	18:27
VILLIERS-SUR-LOIR	Gare TER (quais n° 7 et 8)	07:25	07:25	-	-	13:29	13:36	17:59	18:04	-	-	-	18:34
	Gérard Yvon	-	-	-	-	-	-	13:46	-	-	-	-	-
VENDÔME	Saint-Michel	-	-	-	-	-	-	13:51	-	-	-	-	-
	Jean Emond	-	07:30	12:20	12:20	-	-	-	-	17:50	17:50	-	-
VILLIERS-SUR-LOIR	Lycée Ronsard	07:30	07:33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Danan	-	-	-	12:20	-	-	-	-	-	-	-	17:50
VILLIERS-SUR-LOIR	Gare TER (quais n° 7 et 8)	-	-	-	12:35	12:24	-	-	-	18:05	17:54	-	-
	Gérard Yvon	-	-	-	12:35	12:34	-	-	-	18:05	18:20	18:04	-
VILLIERS-SUR-LOIR	Liberté	-	-	-	12:40	-	-	13:53	-	-	-	-	18:10
	Robert Lasneau	-	-	-	12:50	-	-	-	-	18:20	-	-	-

Ces services NE fonctionnent PAS pendant les vacances scolaires

1 : fonctionne le lundi, mardi, mercredi et jeudi
 2 : fonctionne uniquement le vendredi
 3 : fonctionne uniquement le mercredi
 4 : fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Services sur réservation pendant les vacances scolaires
 Réservations au 02 54 58 13 13

POUR DEMANDER L'ARRÊT FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR.



Civisme

Bruits de voisinage tous responsables tous concernés

Les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses etc.

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Obligations relatives à l'entretien des trottoirs devant chez soi

L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien. Plusieurs types d'obligations peuvent être en vigueur dans une commune à savoir :

- Le désherbage
- Le balayage des feuilles mortes et autres débris
- Le nettoyage de la neige et du verglas



La prévention des accidents avec mise en place de sel, sable ou sciure de bois ou cendre.

En cas d'accident si la victime souhaite engager une procédure judiciaire contre vous, c'est au juge d'apprécier votre responsabilité. Si votre responsabilité est engagée, c'est à votre assurance multirisque habitation de prendre en charge l'indemnisation de la victime, au travers de la garantie responsabilité civile.

N'hésitez pas à contacter votre mairie pour vous-même ou pour vos proches qui vous semblent en difficulté.

Madeleine Goujon

Un dispositif de covoiturage de proximité (Karos)

Pour accéder au service, il suffit de télécharger l'appli en scannant le QR code ci-après et de créer votre compte. Ensuite pour son usage au quotidien, vous renseignez si vous êtes conducteur proposant des places à des personnes ou si vous êtes passager en recherche d'un conducteur pour un trajet.

En tant que conducteur, vous êtes rémunérés à hauteur de 2€ le trajet (prise en charge financière de ce coût par l'agglomération) et c'est gratuit pour le passager.

Si vous êtes utilisateur de la ligne TGV, vous pouvez rejoindre le groupe « usagers gare TGV Vendôme-Villiers » dans l'onglet « entreprise » sur l'application.

Pas de panique, la garantie d'être ramené chez vous est prévue (taxi) si votre covoitreur annule votre trajet et que vous ne trouvez pas d'autres utilisateurs disponibles.

Pour plus d'informations, consulter le site Internet : <https://move-vendomois.fr/covoiturage/>

Le pôle « transports et mobilité » est à votre écoute pour répondre à vos questions par téléphone au 02 54 89 41 36 ou par courriel move@catv41.fr

Stéphane Adam

Le covoiturage quotidien n'a jamais été aussi simple !

- 01 Téléchargez Karos
- 02 Créez votre compte
- 03 C'est parti !

Vos covoituteurs vous attendent déjà !

En covoiturant avec Karos, vous faites de vraies économies

2 pleins d'essence par mois



Marie-Pascale Taillard

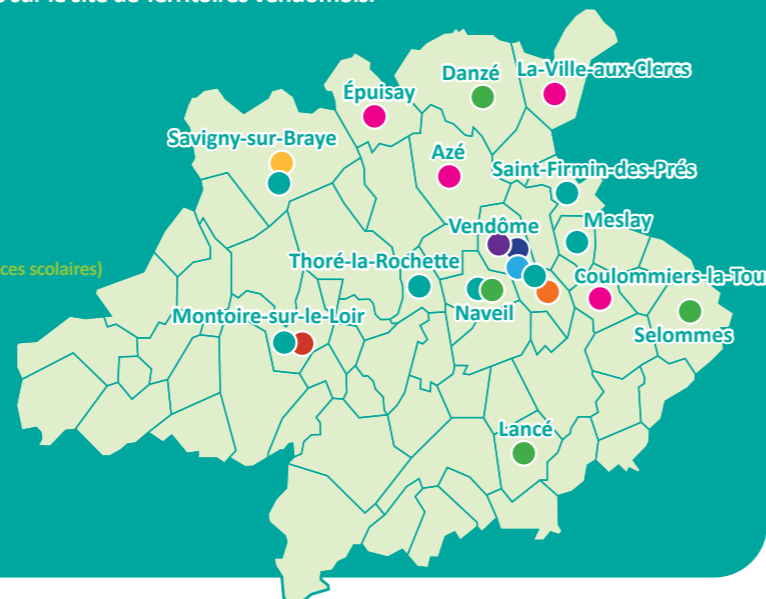
Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse



Accueils Libres Jeunesse

Avec la carte MOVE Jeune, la carte Jeune (2€) ou la carte Rémi, les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Points rencontre Jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies. Les programmes d'activités, les modalités d'inscription, les horaires d'ouverture sont consultables sur le site de Territoires vendômois.

- **MDJ Savigny (Relais Info Jeunes)**
4, route de Bessé, Savigny-sur-Braye
- **Centre Culturel**
24, avenue G Clémenceau, Vendôme
- **L'Annexe (Relais Info Jeunes)**
42 ter, avenue Jean Moulin, Vendôme
- **Points rencontre Jeunes (hors vacances scolaires)**
Naveil (mardi 16h30-18h30),
Lancé (mercredi 13h30-17h),
Azé (jeudi 16h30-18h30),
Selommès (vendredi 16h30-19h)
- **Le Passage (Relais Info Jeunes)**
Passage de l'imprimerie,
10, place Saint-Martin, Vendôme
- **MDJ Montoire (Relais Info Jeunes)**
21, rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir



● ALSH soutenus par Territoires vendômois Vacances d'Hiver, de Printemps, d'Été et d'Automne

ALSH Azé - Ribambelle et C^e
ribambelle.cie@gmail.com - 06 78 60 26 59

ALSH Epuisay - L'épissette
epissette41@gmail.com - 02 54 72 18 58

ALSH La-Ville-aux-Clercs
perisco@la-ville-aux-clerics.fr - 06 41 05 80 76

ALSH Coulommiers-la-Tour
asso-coulommierslatour@famillesrurales.org
06 76 40 21 50

● Le Transfo 140, faubourg Chartrain, Vendôme

- un PIJ (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...
- un service de mise en relation babysitting ;
- un espace multimédia ouvert à tout public ;
- diverses ressources documentaires et multimédia ;
- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
- des animations multimédia, de prévention...

Animation itinérante Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire. À indiquer à l'inscription.



● Les Accueils de loisirs Territoires vendômois

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires. Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.

informations et inscriptions sur espacefamille.vendome.eu



Le Transfo propose gratuitement un service de mise en relation autour du babysitting !

Ce service s'adresse aux jeunes de 16 ans et plus souhaitant proposer leurs services et également aux parents cherchant une garde occasionnelle pour leurs enfants.

Vous cherchez une solution babysitting ? <https://www.territoiresvendomois.fr/baby-sitting>

Vous souhaitez faire du babysitting ? Retirez votre dossier au Transfo, 140 faubourg Chartrain à Vendôme.

Les chantiers citoyens : une force vive

La Communauté d'agglomération du territoire Vendômois a mis en place depuis 2021 un dispositif à l'attention des jeunes du territoire âgés de 14 ans à 25 ans qui souhaitent s'investir pendant les vacances de juillet/août en participant à des tâches citoyennes dans nos communes. Ils sont gratifiés de la manière suivante :

- Les 14/16 ans reçoivent 200 euros en chèque cadeaux plus la possibilité de passer un brevet de secourisme premier niveau.
- Les 17/25 ans reçoivent aussi 200 euros et une aide à la mobilité (permis de conduire) de l'ordre de 300 euros ou un stage BAFA pour être moniteur. Cela pour 5 matinées de travail.

Villiers a été choisi cette année pour bénéficier de cette aide, par l'intermédiaire de six jeunes gens plein de bonne volonté : Limar, Laureline, Ilana, Tom, Leonce et Ezéchiel.



Les matinées de la semaine du 15 au 18 juillet, ils ont entrepris les chantiers suivants :

- Au cimetière : lessivage de la grille d'entrée, peinture des poteaux en fonte du kiosque, arrachage d'herbe et entretien de l'ensemble des tombes militaires et peinture de celles-ci.



- À l'église : ménage en grand des sacristies (à la suite des travaux) avec cirage de tout le mobilier.



- Ramassage des papiers autour de l'étang.

Cette semaine s'est terminée autour d'une collation et d'une remise de diplôme pour honorer l'investissement de ces jeunes dans notre commune, en présence de madame Dorizon coordinatrice des chantiers citoyens au sein du département enfance et jeunesse de la CATV, et de l'élu en charge de la jeunesse Monsieur Sam Ba ainsi que des membres de notre municipalité.

Marie-Pascale Taillard



Vie du village

Service Civique

Journée Défense et Citoyenneté

Passage incontournable instauré à la suite de la suspension du service national, la journée Défense et Citoyenneté a pour objectif de créer le lien avec les Armées. Si, auparavant elle constituait la dernière étape du parcours citoyen, elle se veut, aujourd'hui en être le commencement. Obligatoire pour les hommes et les femmes, âgés de seize à vingt-cinq ans, elle sensibilise aux enjeux de la défense et aux devoirs du citoyen.



Elle est le sésame pour passer certains examens comme le baccalauréat et le permis de conduire et il est, par conséquent, fortement conseillé aux jeunes de suivre les consignes sérieusement.



Elle se décline, dorénavant en 7 temps forts :

- Participation à la levée des couleurs avec le chant de la Marseillaise et la lecture de la déclaration des droits et des devoirs du citoyen.

- Atelier de tir sportif laser et découverte des règles de sécurité du tir ;
- Tests de détection des compétences ;
- Atelier jeu de décision défense ;
- Déjeuner autour d'une ration militaire ;
- Forum des métiers suivi d'un atelier de réalité virtuelle ;
- « Au revoir citoyen » : chacun se serre la main au moment de partir.

Cette journée se déroulera à la base aérienne de Romorantin-Pruniers, mais les jeunes doivent obligatoirement se réunir à la gare de Romorantin où des navettes viendront les chercher et les raccompagner.

(D'après TERREMAG)
Françoise Méraud

Les chats

Trop de chats errants !

A la demande de nombreux villiersois la municipalité a décidé de renouveler une campagne de stérilisation des chats errants. Pour bénéficier d'aide nous avons un partenariat avec la fondation 30 millions d'amis, avec laquelle nous signons "Convention 30 millions d'amis".



Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans la stérilisation des chats errants. 70 chats ont déjà été stérilisés pour un montant de 3 600 € à la charge de la commune. L'association 30 millions d'amis prend en charge 50 % des actes effectués par le vétérinaire. Malgré cela, la reproduction de chats errants n'a pas cessé. La commune est très régulièrement sollicitée, tant sur le hameau de Villepoupin qu'au Coudray et dans d'autres lieux pour continuer cette démarche.

Le conseil décide de signer une nouvelle convention avec la fondation « 30 millions d'amis » et de faire appel à la clinique vétérinaire de Montoire-sur-le-Loir pour la réalisation des actes sur 30 chats au cours de l'année 2026.

La clinique vétérinaire facturera, avec la stérilisation, la pose d'une puce et un tatouage :

- 100 € par mâle,
- 120 € par femelle
- 140 € exceptionnellement pour les femelles gestantes
- 140 € exceptionnellement pour les cryptorchidies.

La commune versera 50 % des frais à la fondation 30 millions d'amis.

La fondation prend en charge l'intégralité des factures adressées par la clinique vétérinaire, en espérant diminuer la recrudescence de chatons.

Marie-Pascale Taillard



Les périmètres délimités des abords (PDA)

Depuis la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016, il est possible d'adapter le périmètre de protection des abords à l'environnement et aux enjeux patrimoniaux de chaque monument historique.

La procédure de création de ces périmètres délimités des abords (PDA) associe l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et la collectivité, tous deux amenés à donner leur accord sur le projet de périmètre.

Si tous les monuments historiques n'ont pas vocation à voir systématiquement ce « périmètre de 500 mètres » adapté, la très grande majorité de ces monuments, près de 90 %, est encore dépourvue d'un PDA, notamment dans de nombreuses situations où il trouverait pourtant toute sa pertinence. Le développement des PDA demeure un enjeu essentiel afin de rationaliser l'application de cette protection aux enjeux spécifiques des territoires, d'alléger la charge de travail conséquente des services de l'État et de renforcer l'intelligibilité de cette servitude pour les propriétaires concernés.

Ce dernier a été approuvé par le conseil municipal du 17 novembre 2025.



Le projet sera soumis à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), et fera l'objet d'une enquête publique dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUIH), avant approbation définitive par la communauté d'agglomération territoires vendômois (CATV), annoncée pour fin 2027.

Albert Pigoreau

Ecole Louis Gatien

Tous les enfants de PS, MS, GS et CP (39 élèves) sont partis sur les chemins de Fougères-sur-Bièvre dans le cadre des P'tites Randos organisées par l'USEP du 2 au 4 juin 2025.



Le premier jour après la visite de la ferme de la Guilbardière (poules, cochons, vaches...) nous avons rejoint le gymnase de Fougères où les enfants ont installé leur matelas pour la nuit.

Le lendemain les élèves ont randonnée autour du village où des points de lecture

étaient installés dans de jolis endroits ombragés.

Le dernier jour ils ont pu visiter le château féodal de Fougères à l'aide d'un jeu de piste avant d'être félicités pour leur engagement dans cette belle aventure !

Un grand merci à nos accompagnatrices pour leur encadrement et leur sourire : Christelle, Odile, Joëlle et Séverine.

Marjorie Randuineau



Je pédale, tu pédaleras, nous avons pédalé

Les élèves de l'École Louis Gatien font leur Étoile Cyclo. Les 24 élèves de CM1/CM2 ont roulé du 19 au 23 mai sur les routes du Loir-et-Cher, une boucle digne du Tour de France. Village de départ et d'arrivée : Villiers-sur-Loir via Chambord.

C'est dans le cadre d'un objectif national de « savoir rouler à vélo » et dans le cadre de l'Étoile Cyclo orchestré depuis 35 ans par l'USEP 41 que les élèves ont tous validé le partage de la route en toute sécurité, comme cyclistes. Ils ont réalisé ce séjour hors des murs de l'école pour construire leur parcours scolaire en devenant plus autonomes et responsables. Ces élèves ont arpenté les jardins du château de Talcy, ceux de Chambord et de Sasnières à la recherche de différentes façons d'aménager la nature, par et pour les hommes. Ils ont découvert l'art topiaire, le jardin à la française et les cultures du potager à plusieurs époques.

Les nuitées étaient organisées comme de grands campements itinérants dans les salles des fêtes des communes de Talcy, Chambord, Saint-Sulpice et Ambloy précédées gracieusement par des maires très accueillants et soutenant activement le projet. Je les en remercie.

Ce sont 147 km parcourus sur les routes dans les campagnes, dans la ville de Blois et des traversées de 2 ponts sur la Loire : le pont Jacques Gabriel à Blois et celui de Muides-sur-Loire.

Cela a été rendu possible grâce à l'investissement de très nombreux parents d'élèves sur les entraînements et sur les trajets mais aussi pour la livraison des repas chaque jour, repas préparés par Muriel et Radia de la Cantine scolaire.

Toutes les étoiles étaient alignées pour une belle réussite avec une arrivée tonitruante à l'école sous les drapeaux et les cris de joie des spectateurs.

Vive la bicyclette

« Quand on partait de bon matin, ... sur les chemins, la la laaaa la ... à bicyclette ! »

Céline Subileau
Professeure des Ecoles

Repas des aînés

Le 5 octobre, comme chaque année, le CCAS a organisé le repas des aînés. Il a réuni 95 convives et a livré 9 repas à domicile. La grande salle de l'Artésienne était magnifiquement décorée de couleurs automnales (décors créés par Christelle). Cette année, trois centenaires étaient à l'honneur : Mme Raymonde Colas et M. Paul Lecossier, présents tous deux dans la salle, et Mme Lucette Taphinaud qui, elle, réside en EHPAD à Vendôme.

En leur honneur, Albert Pigoreau, maire de la commune, a prononcé un discours commençant ainsi : « C'est toujours avec le même plaisir que nous nous retrouvons en fin d'année pour ce moment d'échange. J'ai déjà souligné l'importance que j'attache à ce que nos aînés se sentent bien dans notre commune ». Il a demandé un moment de silence et une pensée pour ceux qui nous ont quittés. M. Christophe Marion, député, nous a rejoints et a félicité nos deux centenaires présents, Raymonde et Paul. Il est passé dans l'assistance pour échanger quelques mots chaleureux. Albert et Madeleine ont offert un bouquet de fleurs à Raymonde et un magnum de vin à Paul. Madeleine portera un bouquet de fleurs à Lucette.



Les bénévoles du CCAS et le personnel communal ont servi le repas préparé par Mme et M. Reversé, bouchers-traiteurs du village et le dessert, par Jennifer et Alexandre nos boulangers. Au menu : kir et ses petits fours, aumônière de ris de veau aux giroles, trou villiersois, joue de porc à la bière accompagnée d'un gratin dauphinois, salade, fromages, Saint-Honoré, café. Ce repas fut apprécié par tous. L'orchestre Music Show, composé de deux musiciens, a animé ce bel après-midi. Ce repas fut une belle occasion de rassembler nos aînés dans une ambiance chaleureuse, un moment convivial apprécié par toutes et tous.

Madeleine Goujon



Noël en couleur

Le marché de Noël de Villiers s'est déroulé sous le thème « Villiers fête Noël » les 12 et 13 décembre.

Le Père Noël était présent, comme d'habitude, sur la place Fortier, mais cette année, il s'est fait voler la vedette par la mairie dont la façade a servi de support à la projection d'un mapping vidéo.

Le film animé au graphisme coloré et joyeux, se rapportant à la mise en valeur du patrimoine et l'histoire des carrières et du coteau de Villiers, a enchanté petits et grands. Il a été réalisé par deux élèves de l'École des Gobelins, Clémence Cochin et Thierno Touré. Merci à Marie-Jeanne et Pascal pour leur aide.

Empruntant un chemin de lumières, guidés par des lutins tapis dans les massifs, les visiteurs accédaient au cœur de la fête, plongeant ainsi en un instant dans l'ambiance féérique de Noël :

- À l'intérieur de l'Artésienne, ils ont pu profiter d'un marché de Noël réunissant une trentaine d'artisans-créateurs aux étals colorés, offrant de nombreuses idées cadeaux : carterie, bougies, livres, cadres, mais aussi chocolats, thés, miel, ...

- A l'extérieur, comment ne pas être attiré par ce « village gourmand » composé d'une quinzaine de stands plus attirants les uns que les autres ? Objets en osier, compositions florales et ... un grand choix de produits locaux à déguster sur place, attablé bien à l'abri, en famille ou entre amis.

La météo, idéale, a permis de savourer en extérieur toutes ces pépites de saison : crêpes, vin chaud, soupe à l'oignon et bien sûr les délicieuses châtaignes grillées du comité des fêtes !

Côté animations musicales, elles étaient sous le contrôle des « Trompes de la Boissière » le vendredi et de « P'tit Louis Laplanche » le samedi réunissant petits et grands dans l'esprit des fêtes de fin d'année.

Didier Salou



Programmation culturelle et musicale en 2025

Guajiro

Samedi 26 avril 2025, à l'Artésienne



Cette année, la commission des affaires culturelles vous a présenté un groupe de salsa et la salle de l'Artésienne a vibré au rythme de Cuba lors du concert de Guajiro. Dès les premières notes, le public a été plongé dans l'univers chaleureux du son cubain, porté par les voix ensoleillées du groupe et par l'énergie communicative de ses musiciens. Le très cubain (petite guitare) qui vous berce, les bongos et les congas qui ponctuent les douces mélodies chantées ou jouées par la flûte et la trompette ont rapidement transformé la salle en véritable piste de danse. L'ambiance était à la fois festive et conviviale, Guajiro a alterné des morceaux traditionnels, rythmes montunos et moments plus doux, créant un voyage musical qui a séduit toutes les générations présentes. Guajiro, c'est un retour aux sources, au répertoire traditionnel et dansant de Compay Segundo et autres maîtres cubains (Sierra Maestra, Eliades Ochoa, La Orquesta Aragon, Ibrahim Ferrer, La Familia Valeria Miranda...).

Le public a répondu avec enthousiasme, applaudissant généreusement après chaque morceau. On sentait une vraie complicité entre les musiciens et la salle, comme si chacun participait à la fête. La soirée s'est terminée dans une atmosphère chaleureuse, avec une dernière chanson qui a rassemblé tout le monde dans un même élan. Un concert qui a apporté du soleil, de la danse et beaucoup de bonne humeur, une soirée dont les Villiersois se souviendront longtemps.

Les artistes : Anthony Erminy, Igor Ivanov, Gérardo Zuluaga, Thierry Fanfant, Franck Sallé, Cédric Thomas et Naïé Dutrieux.

La fête de la musique

Samedi 21 juin 2025, place Fortier

La Fête de la Musique, c'est un événement incontournable qui anime les places des villages et des villes de France chaque année, le 21 juin, jour du solstice d'été !

Deux groupes amateurs étaient présents sous une chaleur de plomb !

Les premiers accords résonnent, timides puis confiants, et très vite la musique envahit chaque recoin, comme si les murs eux-mêmes se mettaient à vibrer.

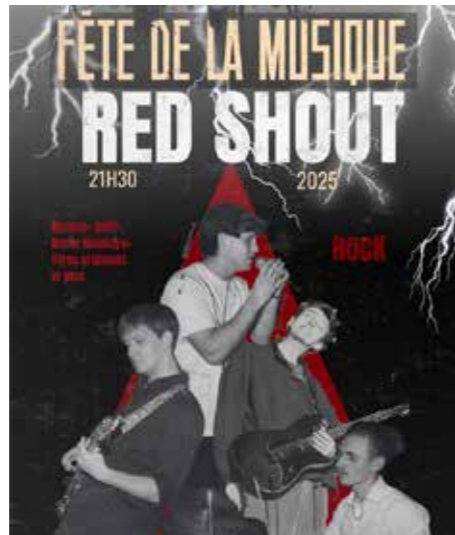
Sur la petite scène dressée sur le parvis de la mairie, en première partie nous avons « Papa Don et ses Moutons-Garoux », un groupe de 4 potes de Vendôme et Villiers qui déchirent avec leurs reprises punk-rock ! Créé en 2022, ils sont vraiment passionnés par la musique et ça se sent.

Présentation : Axel au chant et à la guitare, Antoine à la guitare solo, Vincent à la batterie et Yannick à la guitare basse, à l'harmonica au tin whistle (son clair et lumineux, flûte irlandaise) et au low whistle (son plus profond et résonnant, flûte irlandaise). Un grand merci pour leur prestation.



En seconde partie, c'était au tour de « Red Shout » de monter sur scène ! Autre groupe local à l'affiche : ce groupe de rock du coin a livré un set généreux et maîtrisé, impressionnant pour une formation âgée de seulement 18 mois. Ils nous ont proposé des reprises de groupes comme Nirvana, Red Hot Chili Peppers, Arctic Monkeys, des titres originaux et plus. Les premières notes résonnent, plus puissantes, plus enveloppantes, ils ont mis le feu sur la place. Ils nous ont vraiment régallés, merci à : Lancelot à la basse, Léo à la batterie, Maxandre au chant et Robin à la guitare.

Quand la nuit tombe, la place continue de vibrer. On chante, on danse, on discute, on



savoure un verre. Et au moment de rentrer, on se dit que c'est exactement ça, l'esprit de la Fête de la Musique : un moment suspendu, où chacun trouve sa place, où le village devient un grand cœur battant au rythme des instruments.

On se dit au revoir, on promet de revenir l'année prochaine, et en quittant la place, on emporte avec soi un morceau de cette nuit lumineuse.

La fête nationale

Dimanche 13 juillet 2025, au plan d'eau

L'amicale des sapeurs-pompiers Rochambeau, la mairie et le comité des fêtes ont organisé mutuellement le 3^e bal du 13 juillet au plan d'eau, cet événement est désormais bien ancré dans la vie du village. Une belle soirée estivale qui a rassemblé habitants, familles et amis venus profiter d'un moment convivial à la veille de la Fête nationale.

Dès le début de soirée, l'ambiance était chaleureuse avec le concert donné par l'harmonie de Villiers. Les pompiers et les bénévoles du comité des fêtes ont assuré l'accueil, la buvette et la restauration, les rires et la bonne humeur se sont installés



autour des stands formant une guinguette.

La sécurité du site était assurée par la société IKASSO de Naveil permettant à chacun de profiter pleinement de la fête.

Vers 23 heures un feu d'artifice offert par la municipalité a rassemblé environ 3000 personnes. Jamais Villiers n'avait connu autant de monde, des files de voitures arrivaient de tous les côtés.

Le bal avec DJ a offert un mélange de musique festive, de danses et de moments partagés, dans un cadre naturel qui donne toujours un charme particulier à cet évé-



ment. Les Villiersois ont répondu présents, faisant de cette troisième édition un véritable succès. Rendezvous à tous pour la prochaine édition le lundi 13 juillet 2026.

Les Estivales 41 / Caesaria

Vendredi 18 juillet

Dans le cadre des Estivales41 et pour leur 4^e édition, le groupe Caesaria s'est produit sur la place Fortier, offrant aux Villiersois une soirée vibrante et pleine d'énergie. Leur univers électro-rock, mêlant rythmes puissants et mélodies accrocheuses, a rapidement conquis le public venu nombreux pour profiter de ce rendezvous estival.

Dès les premières notes, l'ambiance s'est installée : une place animée, des habitants rassemblés, des curieux attirés par le son, et une atmosphère chaleureuse typique des soirées d'été à Villiers-sur-Loir. Le groupe a livré une performance généreuse, alternant morceaux dynamiques et passages plus atmosphériques, créant un véritable moment de partage.

Ce concert, organisé dans le cadre du programme départemental Estivales41, a une nouvelle fois démontré l'importance de ces événements culturels qui animent nos villages et rassemblent toutes les générations. Une belle réussite qui restera dans les souvenirs de l'été.

Merci Caesaria d'avoir fait vibrer notre village. Merci au Conseil départemental d'avoir choisi Villiers pour ce concert gratuit en plein air

CAESARIA est d'abord une histoire d'amitié. Celle de Théo, Louis et Thomas qui se rencontrent dès l'âge de 10 ans sur les bancs d'un collège de Belfort. Dès les années 2000, ils biberonnent à la britpop et aux saveurs électro-rock d'Arctic Monkeys



ou de The Strokes en passant par Foals et LCD Soundsystem.

Si CAESARIA nous rappelle nos meilleurs concerts de rock, il nous donne aussi envie de pousser la porte d'un club. Le trio Strasbourgeois soutenu par la Laiterie, cristallise l'essence de son "club-rock" dans un 1er album en 2022 produit par Mark Needham (The Killers, Imagine Dragons) et Pelle Gunnerfeldt (The Hives).

Avec leur nouvel album, ils continuent leur voyage en s'arrêtant à Manchester, dont ils prennent la fièvre Madchester des années 90. Avec ces couleurs, ils peignent les espoirs et les désillusions d'une génération qui a encore besoin de s'exprimer à travers la musique.

Produit par Brett Shaw (Foals, Florence & the Machine) et enregistré à Londres, "Tonight Will Only Make Me Love You More" installe Caesaria sur la scène rock tout en l'inscrivant dans l'héritage de Madchester.

Une proposition underground et ciselée, à la croisée du rock, de l'électro et de la new wave. Deux mots pour résumer la vision : club-rock.

Quatuor à Vendôme édition #9

Jeudi 24 juillet, église Saint Hilaire

Initialement prévus à Thoré-la-Rochette, Zone i, ces deux concerts ont fait l'objet de la réouverture musicale de notre église après les travaux de la toiture.

« SuperKlang », c'est le duo formé par Sylvain Lemètre aux percussions et Frédéric Aurier au violon qui a ouvert la soirée !

Ils sont connus pour leur musique qui mélange les genres, entre traditionnel, contemporain et expérimental.



Leur style musical se caractérise par des mélodies envoûtantes et des rythmes complexes, avec des instruments comme le zarb, le nyckelharpa et les bols chinois. Ils ont déjà joué dans plusieurs festivals, comme les Émouvantes à Marseille.

Les instruments : Sylvain Lemètre : percussions, zarb (C'est un instrument de percussion iranien, aussi connu sous le nom de tombak ou dombak), voix / Frédéric Aurier : violon, nyckelharpa (c'est un instrument de musique traditionnel suédois, avec des cordes frottées par un archet et des touches pour changer les notes), voix.

En seconde partie, « Vassilena Serafimova et Rémi Delangle » nous ont offert une prestation de grande qualité.

Vassilena Serafimova, c'est une percussionniste bulgare qui a joué avec de nombreux orchestres et a donné des master classes un peu partout dans le monde. Elle joue du marimba c'est un instrument de percussion qui fait partie de la famille des xylophones. Plus précisément, il appartient à la sous-famille des lamellophones, qui regroupe les instruments à lames (ou lamelles) que l'on frappe avec des baguettes ou des maillets.

Rémi Delangle, c'est un clarinetiste français qui a déjà fait ses preuves ! Il a étudié dans les conservatoires de Boulogne-Billancourt, Cergy-Pontoise, Aubervilliers et Sydney, et a obtenu son Master de clarinette avec mention Très Bien au CNSMDP dans la classe de Pascal Moraguès et Jean-François Verdier. Ses influences vont de la musique classique à la musique improvisée, en passant par les musiques traditionnelles des Balkans et la musique Klezmer. Il est très connu à Villiers-sur-Loir.

C'est un plaisir de les voir partager leur talent et leur passion sur scène. Encore bravo pour leur belle performance !

Samedi 26 juillet,

Le site des caves Loupin (anciennement les caves de la Papillonnière), un ancien lieu de vie du 19^e lié à la viticulture et au patrimoine local a reçu « Les Moments Musicaux » par plusieurs groupes de l'académie Quatuor à Vendôme, en participation libre. Une trentaine de personnes étaient venues écouter ces jeunes musiciens dans la fraîcheur du lieu.

Le concert de 20h30, enfin, avec Schubert et sa célèbre Truite qui réunissait un moment joyeux et les retrouvailles : l'église de Villiers-sur-Loir après sa belle restauration, et la compagnie des musiciens Quatuor Voce réunis autour du pianiste Tanguy de Willien-



court et du contrebassiste Frédéric Alcaraz !

Tanguy de Willencourt, c'est un pianiste français qui fait un carton sur les scènes internationales !



Il est né en 1990 à Paris et a étudié au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris avec des pointures comme Roger Muraro et Claire Désert.

Il a déjà joué avec des orchestres prestigieux comme l'Orchestre de Chambre de Paris, l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine et le Sinfonia Varsovia, sous la direction de chefs d'orchestre renommés comme Kristina Poska et Jean-Christophe Spinosi.

Frédéric Alcaraz, c'est un contrebassiste français de talent ! Il a participé à des festivals comme les Rendez-vous des Princes au Château de Vogüé et Quatuor à Vendôme voilà quelques années. Il est contrebasse solo de l'Orchestre National de Bretagne et a joué avec des orchestres comme l'Orchestre National de France et l'Orchestre de Chambre de Paris.

Un grand merci au Quatuor Voce pour l'organisation de ce festival et de choisir Villiers chaque année.

La Saint-Gilles

Samedi 6 et dimanche 7 septembre, Comme à l'accoutumée, le premier week-end de septembre à Villiers, c'est la fête et cela pour 2 jours. C'est la plus ancienne fête de Villiers-sur-Loir. La fête patronale de Saint-Gilles, c'est vraiment une tradition riche ! Elle trouve son origine dans un pèlerinage organisé sous la protection de Saint Gilles pour guérir les maladies nerveuses et le stress. Et après la cérémonie religieuse, les gens se réunissaient pour partager un repas collectif à base d'oie. C'était une façon de se retrouver et de se ressourcer ensemble.

La société musicale de Villiers a ouvert les



festivités, avec un apéritif-concert en présence des officiels.

Les membres du comité des fêtes ont servi un repas de qualité. L'orchestre « Cédric Saillard », nous a ambiancé sur la piste avec son répertoire varié et festif, et ceci jusqu'au bout de la nuit.

Le dimanche à partir de 5h, la commune a accueilli ses premiers exposants, venus en nombre cette année pour la 34^e brocante gratuite. Nous pouvons dire qu'il y avait du monde dans les rues du village.

À 10 heures une messe était donnée en l'église Saint-Hilaire en présence de l'harmonie de Villiers et des Trompes de la Boissière. Cette année, le toit de notre église a été baptisé après les travaux effectués pendant 18 mois (voir article spécial).

Le midi nos commerçants ont pu proposer une restauration de qualité pour toutes et tous.

L'association « Country Dance en Vendômois » en début d'après-midi était présente pour une démonstration et nous les remercions de leur fidélité.



Pour les 60 ans du comité des fêtes, nous avons décidé de faire venir deux groupes pour animer la brocante.

Les passants ont savouré la musique de nos deux artistes venus du Berry (36), « Claudius Binoche et Graine d'Ortie » (présents au marché de Noël place Fortier en 2022). Les oreilles se régalaient au son de l'orgue de Barbarie. À tour de rôle à partir de 10h, ils nous ont offert un répertoire inspiré du titi parisien, plein de gouaille et de nostalgie. En fin d'après-midi sur la place Fortier, nous avons pu assister au bouquet final avec nos deux limonaires.

Un grand merci à mes amis Sylvie et Clause pour leurs prestations.

Était également présente la fanfare de rue « Les Gratte-Loups », une formation musicale locale du secteur de La Ville-aux-Clercs, qui a largement contribué à l'ambiance conviviale de la journée. Avec leurs tenues impeccables et leur énergie communicative, les musiciens ont animé l'apéritif offert par la mairie, entraînant les passants au rythme de leurs airs festifs, le tout sous la baguette de Dominique Philippeau, leur chef batteur. Étaient présents des musiciens villiersois, incognitos dans leur tenue d'officier. Ils avaient tout prévu pour rester discrets - mission presque accomplie !

Un immense bravo à toutes et à tous pour cette animation pleine de bonne humeur !



Ucelli

Samedi 25 octobre, « Ucelli » est venu clore une année musicale dans l'église Saint-Hilaire de nouveau ouverte.

Ucelli est un duo de violoncelles composé de Flora Brégeault et David Penitzka, deux musiciens dont la complicité artistique et la sensibilité donnent naissance à une interprétation raffinée et expressive du répertoire baroque. Leur programme a mis à l'honneur trois grands compositeurs :



Journées européennes du patrimoine

Dimanche 21 septembre, C'était la 42^e édition des Journées européennes du patrimoine. Ces journées offrent l'opportunité de visiter des monuments et des sites, souvent exceptionnel-



lement ouverts.

Pour venir visiter nos deux sites, pour toute information il fallait téléphoner à la mairie au 02 54 72 90 83.

- L'église Saint-Hilaire.
- Le coteau Saint-André.

Nous remercions chaleureusement nos guides pour la transmission de leur savoir et de leur passion.

Jean-Sébastien Bach, maître de l'équilibre et de la profondeur,

Antonio Vivaldi, dont les œuvres vibrent d'énergie et de virtuosité,

Jean Barrière, compositeur français emblématique du violoncelle baroque.

À travers ses pièces, Ucelli a révélé toute la richesse sonore du violoncelle : lignes mélodiques qui se répondent, harmonies chaleureuses, dialogues subtils et moments de pure émotion.

Grâce à leur talent et à leur complicité, l'église s'est remplie d'émotion, de douceur et de beauté.

Les Villiersois garderont longtemps le souvenir de cette parenthèse musicale exceptionnelle.

Par ces quelques mots, je tiens à remercier l'ensemble des Villiersoises et des Villiersois pour leur présence et leur participation aux différents événements organisés par la commission des affaires culturelles. Je remercie également l'équipe de la commission pour son engagement et son travail. Un grand merci aussi au président Jackie Bourguigneau, à tous les membres et tous les bénévoles du comité des fêtes pour le travail accompli et le prêt du matériel qui nous ont permis la réussite des événements.

Programmation culturelle et musicale en 2026

Voici quelques dates... Pour plus de renseignements, inscrivez-vous sur **PanneauPocket** : application mobile super pratique pour rester informé de tout ce qui se passe dans votre commune !

La bonne adresse

Samedi 21 février 2026, à 20h30 à l'Artésienne

Avec « La bonne adresse », pièce enjouée en deux actes de Marc Camoletti, la troupe de théâtre de Naveil propose, de janvier à mars, une large tournée en Vendômois.

Nous sommes heureux de recevoir l'Amicale Laïque de Naveil sur notre commune, pour leur 64^e saison théâtrale.

La pièce : « A la bonne adresse on demande un Spartacus, un élève de piano, un locataire et un partenaire sexuel. Les petites annonces sont passées par une peintre, une professeure de piano, la propriétaire de l'appartement ancienne ve-

dette de revue et la femme de chambre. Mais les annonces passées en abrégé vont déclencher des quiproquos hilarants en cascade quand les prétendants vont se rendre à la bonne adresse ! ».

Sur scène, nous retrouverons par ordre d'arrivée : Marie-France Sauvaget, Sylviane Angers, Dominique Saulnier, Pascale Magniez, Jacky Le Calvé, Gilles Faudet-Nellenbach, Philippe Delion, et Cyril Nourry.

L'ouverture des portes est prévue 3/4 d'heure avant la représentation, sans réservation. Le tarif est de 8 € et gratuit pour les moins de 16 ans.

Réservez dès maintenant votre soirée !



Orange blue

Samedi 7 mars 2026, à l'Artésienne

Orange blues est de retour à Villiers. C'est une compagnie d'amateurs qui propose des spectacles de type comédie musicale (chant, danse et comédie).

En cours de programmation



L'Hectare

Mercredi 25 mars 2026, à l'Artésienne
Un spectacle d'humour et de cirque destiné à un public familial.

En cours de programmation

Les trompes de la Boissière

Vendredi 17 avril 2026, en l'église Saint-Hilaire

Les Trompes de la Boissière, c'est une formation qui vaut vraiment le détour !

Ils seront en concert en l'église Saint-Hilaire le 17 avril, et c'est une occasion à ne pas manquer.

Les Trompes de la Boissière, c'est une association culturelle basée à Villiers-sur-Loir.
En cours de programmation

Quatuor à Vendôme édition #10

du 21 au 26 juillet

Mardi 21 juillet, place Fortier

Une ouverture exceptionnelle pour les 10 ans du festival Quatuor à Vendôme ! C'est à Villiers-sur-Loir que débiteront les festivités, lors d'une soirée unique avec Édouard Ferlet et son fascinant pianoïd. Un moment musical rare à ne pas manquer.



Puis 7 artistes locaux pour un concert surprise, autour d'Édouard Ferlet et de Rémi Delangle.

En cours de programmation



Samedi 25 juillet, en l'église Saint-Hilaire

Grand concert réunissant le Quatuor Voce et Jean-Baptiste Henry, au bandonéon, pour une rencontre musicale d'exception.

En cours de programmation

Didier Salou

Rallye Coeur de France 2025 #28.

François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire :

« La région Centre-Val de Loire se réjouit d'être une nouvelle fois partenaire du Rallye Coeur de France. »

Cet événement est reconnu et attendu dans le calendrier sportif régional. »

Philippe Gouet, Président du Conseil départemental du Loir-et-Cher :

« Depuis plus d'un quart de siècle, le Rallye Coeur de France est devenu un rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de sports automobiles et offre un spectacle unique, où se mêlent intensité, adrénaline et passion. C'est avant tout une histoire d'émotion, de performance et de dépassement de soi »



Laurent Brillard, Maire de Vendôme et Président de la CATV :

« Ici, pas besoin de tribunes réservées ou de billets hors de prix : ce grand rendez-vous se vit à ciel ouvert, au détour d'un virage, dans un petit village ou au bord d'une spéciale. C'est l'une de ses plus belles forces : être accessible à tous, petits, grands, passionnés comme curieux. C'est une aventure qui ne ressemble à aucune autre ».

Albert Pigoreau, Maire de Villiers-sur-Loir :

« Le Rallye Coeur de France est devenu un rendez-vous incontournable, bien plus qu'une compétition automobile : c'est une fête, une aventure collective et une formidable opportunité pour notre commune ».

Pour Villiers-sur-Loir, le rallye représente :

Une vitrine exceptionnelle : pendant trois jours, notre village a été sous les projecteurs de Canal+, la chaîne YouTube et a donné l'occasion de découvrir notre patrimoine, nos paysages et notre art de vivre.

Un souffle économique : commerçants, hébergeurs et producteurs locaux ont bénéficié directement de cette affluence, dynamisant ainsi notre vie locale.

Un moment de rassemblement : le rallye fédère les Villiersois, jeunes et moins jeunes, autour d'une passion commune et d'une ambiance unique.



Un hommage à l'engagement : sans l'implication des bénévoles et des associations, cet événement ne pourrait exister. Leur dévouement force notre admiration et notre reconnaissance.

Accueillir le Rallye Coeur de France est un honneur et une fierté. C'est aussi l'occasion de montrer, une fois encore, la vitalité, l'hospitalité et l'esprit d'équipe qui animent notre village.

Albert Pigoreau

Les 60 ans du Comité des fêtes

Le Comité des fêtes a fêté ses 60 ans le 3 novembre. Tout a commencé en 1965 par la volonté d'une douzaine de Villiersois qui ont créé cette association dont le but était : « Organiser, dans le cadre communal, le plus grand nombre possible de fêtes ». Le premier événement organisé fut un cross cyclo-pédestre !

Que de manifestations en tous genres pendant ces 6 décennies !

Fête nautique à l'étang Minier de Prépatour, courses cyclistes, courses humoristiques de charrettes à bras, fêtes de plein air, venue de vedettes, venue de voitures anciennes, Noël sur la place, retraites aux flambeaux le 13 juillet, fêtes foraines, bal trapp, jeux, lâchers de ballons le 14 juillet, inter-villages, soirées dansantes à thème, méchoui au plan d'eau, chasses aux œufs, ... et bien d'autres festivités !

Cette journée organisée le dimanche 30 novembre à l'Artésienne a permis de se re-

plonger dans ces diverses manifestations grâce à une copieuse exposition de photos, affiches, costumes, ... même une charrette à bras et un vélo ancien, tous deux décorés de fleurs en papier crépon et deux jeux présents lors des Saint-Gilles sur la place, « le poids du panier » et « le prénom de l'oie », ... Tout cela a ravivé les souvenirs des plus âgés et la curiosité des plus jeunes.

Grâce aux personnes qui nous ont prêté ou donné des films et des photos, nous avons pu faire redonner vie à ces moments festifs : un diaporama est passé en continu ainsi qu'une projection de films à la demande.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont confié photos, films, costumes, objets-souvenirs pour que cette journée permette à tous de revivre toutes ces fêtes qui ont animé et animent encore notre village.

Joëlle Guéineau



Notre bibliothèque

Toujours aussi dynamique !

Quelques membres bénévoles de notre bibliothèque, après 3 années d'investissement et de dynamisme ont souhaité passer le flambeau. Nous les remercions vivement pour leur engagement.



Pour garder cet élan, la municipalité a lancé un appel pour trouver de nouveaux volontaires pour prendre la relève, avec un rendez-vous le 11 septembre.

Quelle belle surprise, ce soir-là, 8 nouvelles personnes dont le plus jeune a 12 ans se sont présentées pour participer à la bonne marche de notre bibliothèque. Nous sommes fiers de l'engagement des Villersois et Villersois dans les institutions de notre village et nous les remercions chaleureusement.

Depuis cette date une organisation se met en place, et nous avons pu apprécier leur présence au marché de Noël, dans la salle des jeunes, avec des conteuses. Belle vie à notre belle bibliothèque !

Marie-Pascale Taillard

Maisons fleuries

Chaque printemps, notre village se teinte de multiples couleurs, ce qui réjouit habitants et personnes de passage. Cette année, la pluie constante puis la chaleur ont fait souffrir les végétaux, en particulier sur les terrasses et les balcons. Des photos ont servi à la délibération et la désignation des lauréats 2025. Les prix ont été remis lors de la cérémonie des vœux du maire.

- 1^{er} prix : Claude et Catherine Péréon
- 2^e prix : Didier et Nicole Bellanger
- 3^e prix : Claude et Renée Deshayes

Puisqu'il paraît que : « Jardiner rend heureux et nous garde en bonne santé », je n'ai qu'un mot à vous dire : « jardinez ! ».

Madeleine Goujon



La boulangerie

Le 16 avril 2025, Jennifer venant de la Sarthe et Alexandre de Touraine ont succédé à Bélinda. Alexandre était pâtissier à son compte et Jennifer dans le monde du commerce. Souhaitant avoir leur propre commerce, pleins de projets, ils ont accepté avec enthousiasme l'offre de M. Goubet, meunier de la Pétrie.

À l'approche de Noël, un lutin, de passage dans la boutique, venu chercher les lettres déposées dans la boîte aux lettres du Père Noël, tient à me raconter :

« Pensant passer rapidement dans la boutique, quelle n'a pas été ma surprise ! 3 heures du matin, le boulanger est là en pleine action devant le four, Alexandre confectionne des éclairs et autres pâtisseries... Je me cache ... j'attends ... et voilà Jennifer qui arrive pour la mise en place dans la boutique ! »



Quelle bonne odeur de pain chaud ! Le jour se lève. Jennifer part livrer les écoles et quelques magasins de Vendôme ; Alexandre, lui, poursuit la production des pâtisseries et du snacking, et la mise en place dans la boutique. Jennifer de retour, pas de répit ! Impossible pour moi de sortir sans être vu ! L'après-midi, encore et encore : vente, production, cuisson, mise en place !

Le soir, après la fermeture, moment familial avec les enfants. Quand ceux-ci se couchent, l'agitation reprend : ménage, préparation du lendemain. Il fait nuit depuis longtemps. Le silence finit par tomber sur la boulangerie ... et je réussis enfin à sortir au cœur de la nuit ! ».

Jennifer et Alexandre, commerçants passionnés, sont heureux de poursuivre ce que Bélinda avait mis en place et de participer à la vie du village.

Madeleine Goujon



Centre de vacances de la ville de Stains

Les travaux dans le centre de vacances historique de Stains, à Villiers-sur-Loir, battent leur plein. Depuis août, le chantier pour remettre à neuf l'intérieur de cette demeure du XVIII^e siècle a commencé. Une délégation d'élus et agents s'est rendue sur place mi-décembre pour faire le point sur l'avancée des travaux avec les entreprises et le maire de la commune. Au programme, les ouvriers repeignent l'intérieur du bâtiment, acquis par la ville en 1947, ainsi que la ventilation et les douches. Des sanitaires sont ajoutés pour les chambres du rez-de-chaussée, l'alimentation énergétique au fioul a été remplacée par le gaz.

La toiture aussi est rénovée. Enfin, l'ensemble du mobilier sera changé. Les travaux devraient s'achever d'ici la fin de l'hiver et le château pourra accueillir des séjours dès le printemps.

La réhabilitation des espaces extérieurs viendra dans un second temps.



Marie-Pascale Taillard

100 ans à Villiers

Madame Colas Raymonde



Ses enfants parlent ainsi de leur maman :

« Le 15 mars 1925, vient au monde à l'hôpital Saint-Antoine à Paris, une petite fille qui sera prénommée Raymonde. Sa maman, Louise, est infirmière à l'hôpital Claude Bernard et son papa, Amédée, est intendant dans le même hôpital. Raymonde a un grand frère Robert, de 3 ans son aîné. Son enfance se déroule normalement au milieu d'une famille moitié auvergnate du côté de sa mère, moitié nord-est de la France du côté de son père. Alors qu'elle s'apprêtait à étudier, un événement majeur vint entraver ses projets : la guerre. Elle dut se résigner à s'occuper du quotidien de la maison avec les vicissitudes d'une guerre vu que chaque membre de la famille travaillait. Les années de souffrance, de faim, de froid, de terreur la marquèrent à jamais. Puis, une rencontre au milieu des copains et des copines : Bernard, mécanicien, qui deviendra son mari en 1945 avec lequel elle aura deux enfants, Gérard et Michèle. Après être restés quelques temps à Vendôme, ils viendront s'installer à Villiers-sur-Loir en 1951 où ils mèneront leur existence faite de labeur, de bonheur, de difficultés, comme tout le monde. Bernard est décédé en 1997. Elle vit seule entourée des êtres qui lui sont chers et a conservé son érudition et son humour. Elle s'occupe en faisant des mots fléchés principalement. Elle dit qu'elle ne s'ennuie pas. Elle atteint ses 101 ans allègrement. Il faut tout de même mentionner que sa maman s'en est allée à ... 106 ans ! »

Madame Taphinaud Lucette



Ses enfants parlent ainsi de leur maman :

« Son nom de jeune fille est Coutanceau. Elle est née le 21 novembre 1925 dans un petit village du Perche, à Bouffery. Ses parents se prénomment Fernand et Marguerite. Elle est l'aînée de 2 enfants. Son frère Gérard est de 9 ans son cadet. Lucette a une enfance douce en pleine campagne. Son père est garde dans un domaine forestier. Quelques années plus tard, vers l'âge de 8 ans, les parents ont changé de parcours professionnel en prenant un café-restaurant à Cormenon. Là, sa vie est devenue plus compliquée, passant de la campagne à un café bruyant, obligée d'aider au service en salle. Elle aime prendre refuge chez son maître d'école pour lire. La guerre en pleine adolescence l'a énormément marquée et faite grandir très vite. Lucette s'est rapprochée des réseaux de résistance et a voué une adoration pour les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur). Malgré tout, la vie continue avec des activités plus ou moins secrètes et les joies de la jeunesse avec des bals clandestins. Avant la fin de la guerre, Lucette se marie avec Gérard Taphinaud le 25 novembre 1944. En 1945, son mari est embauché par Marcel Minier dans une toute nouvelle entreprise de travaux publics où il y a beaucoup de travail à la suite des dommages de la guerre. A Villiers-sur-Loir, ils sont accueillis par la famille Jean Rousineau, les parents de Muguette et par la famille Rentien. La naissance de Jean-Claude arrive dès le printemps, en mai 1945. Une vie de famille ouvrière avec les naissances de Guy en janvier 1949 et Annick en octobre 1950. Puis le 22 mars 1965, la catastrophe : le décès du chef de famille avec des conséquences terribles : plus de rentrée d'argent. Dès ce moment, Lucette a gardé des enfants. Il lui fallait un nom et c'est Tatïe qui s'est imposé. Toutes les personnes de Villiers la connaissent sous le nom de Tatïe. Elle ne veut plus rester dans cette

maison où la vie était certes difficile mais normale. S'en est suivie une succession de déménagements : la maison Descotis au coteau Saint-André puis un appartement à Vendôme. Mais l'appel de sa commune d'adoption est plus fort. Tatïe revient à Villiers dans une maison Labbé à la Garelière et bien des années plus tard dans la maison Vergeot. Plus de place pour la garde d'enfants avec sa cour et le jardin. Elle s'épanouit parmi les fleurs qu'elle soigne, taille, débrousaille les jours de pluie. Elle s'attaque au tricot et au canevas. Une autre activité qu'elle adore : découvrir le monde. Tatïe fait de nombreux voyages, souvent avec l'association des pompiers. Les années passant, elle est de moins en moins autonome. Nous avons mis en place des services à domicile et maintenant, elle a quitté « sa commune de Villiers, tous ses amis et copines » comme elle dit. Tatïe est redevenue Lucette. Merci à tous ceux qui se sont occupés de notre Maman ».

Lucette réside maintenant en EHPAD.

Paul Lecossier



Michel, son fils, nous parle de son Papa :

« Paul est né le 16 mai 1925 à Conflans-sur-Anille, dans la Sarthe. Il est le 3^e enfant d'une fratrie de 4. Il effectue sa scolarité à l'école de Conflans qu'il quitte à 14 ans, le certificat d'étude en poche pour entrer aussitôt dans la vie active. Il fallait travailler. Il vient dans le Vendômois pour faire les vendanges. Le travail ne manque pas dans les vignes et les fermes de la région. C'est ainsi qu'il travaille chez Yves Norguet à Berger, chez Gilbert Tessier et Abel Norguet à Villiers pour ne citer qu'eux. À l'époque, malgré la guerre, la vie sociale était riche, les fêtes de village et les bals populaires étaient nombreux. C'est ainsi qu'il rencontre Suzanne Lorieux. Ils se marieront en septembre 1946. De ce mariage naîtront 2 garçons. Leur union va durer 75 ans jusqu'au décès de Suzanne. »

Madeleine Goujon

L'Odyssée

Découvrez l'Odyssée, un espace entièrement dédié au bien-être du corps, du visage et de l'esprit.



Après de nombreuses années d'expérience dans le soin, Héléne a choisi de créer un lieu où l'apaisement, l'écoute et la spiritualité se rencontrent. Un lieu qui lui ressemble ! Vous l'avez peut-être déjà croisée à Chrysalys Institut (qu'elle a fondé en 2009), chez Nocibé ou ADN Beauté. Aujourd'hui, elle s'installe à Villiers-sur-Loir pour vous offrir une véritable parenthèse bien-être.

Dans une ambiance douce et accueillante, laissez-vous guider vers une harmonie profonde du corps et de l'esprit à travers des soins d'exceptions. Conçu comme de véritables rituels, Héléne vous propose des soins de minimum 1 heure, auxquels s'ajoute un temps d'échange pour créer un accompagnement authentique et personnalisé.

- Massages corps et visage sur mesure, adaptés à vos besoins du moment.
- Soins Head Spa : un soin ultra relaxant du cuir chevelu et soin visage éclat (dans la version signature), associé à une détente profonde du haut du corps.
- Manucure, soin des pieds, épilation, maquillage....

Toujours avec une sensibilité spirituelle, chaque soin devient un voyage intérieur, une invitation à se recentrer et à lâcher prise. Dans le rythme effréné de notre quotidien, il est essentiel de s'accorder des moments rien qu'à soi : l'Odyssée est là pour vous offrir cet espace.



Uniquement sur rendez-vous, par téléphone ou sur les réseaux sociaux. Pour offrir un moment d'évasion à vos proches, des bons cadeaux sont également disponibles.

L'Odyssée, votre espace bien-être, 29 avenue du 11 Novembre à Villiers-sur-Loir.

Didier Salou

Les justes, Philippeau

Daniel et Jeanine Philippeau : fiers de leurs parents, Jeanne et Jean Philippeau avaient caché trois enfants juifs pendant la seconde guerre mondiale. Ils ont reçu à titre posthume leur médaille des Justes parmi les Nations en présence de la ministre, chargée de la Lutte contre les discriminations, Aurore Berger, ce 16 juin 2025 à Vendôme.

Daniel, habitant Villiers-sur-Loir, fils de Jeanne et Jean, était présent à cette cérémonie ainsi que Arlette Reiman, une de ces enfants recueillis dans cette famille, et aujourd'hui âgée de 92 ans.

Par cet acte de courage, ces enfants ont échappé au camp de la mort.

Arlette Reiman a pleuré en revoyant Daniel, descendant du couple Philippeau, qui n'avait jamais eu conscience de ce que ses parents avaient accompli pendant la guerre.



Et Arlette de conclure : « qui sauve une enfant sauve l'humanité tout entière ».

Respect et exemples Jeanne et Jean.

Qu'est-ce qu'un Juste parmi les Justes parmi les Nations ?

Personnes non juives honorées par Yad Vashem, mémorial israélien de la Shoah, pour avoir risqué leur vie en aidant des Juifs.

Albert Pigoreau

ÉTAT CIVIL 2025

NAISSANCES

Colette CAPITAINE : 21 janvier
Côme MAILLARD : 25 janvier
Eléonore MAILLARD : 25 janvier
Philippine SENTIS : 19 mars
Augustin VIAL : 18 avril
Aliénor MONPOINT : 28 mai
Joachim STEFFEN ABEL : 31 mai
Alix PIROUT PLETIKOS : 4 novembre
Cassie BOUQUIN : 10 décembre

MARIAGES

Mateus GARCIA RODOLFO et Pétronille NIVET : 7 janvier
Jean-Michel FAUQUENOY et Jessica RUBIGNY : 31 mai
Florent JUMERT et Elodie FRANÇOIS : 14 juin
Aurélien SIMON et Sophie BELLANGER : 21 juin
David KUNZE et Madeleine GAILLARD MICHET de CHAMPRIS : 5 juillet
Thibaud VIAL et Amélie ARA-GODARD : 16 août
Kévin GUILLON et Audrey HÉMERY : 13 septembre

PACS

Clément MONPOINT et Marie ROJAS : 2 juillet
Yanis NACEUR et Camille HUBERT : 11 juillet
Jean MOTAIS de NARBONNE et Fabienne HOARAU : 25 octobre

DÉCÈS

Simonne PINART, née BLONDEAU : 20 janvier
Micheline POUILLIER, née DESBUREAUX : 30 janvier
Evert VAN der LANS : 31 janvier
Gisèle DUVIGNEAU, née DUVEAUX : 1^{er} février
Marcel LEBLANC : 27 février
René RENARD : 26 mars
Muguette LHERMIE, née ROUSSINEAU : 12 avril
Mariette FISSEAU, née PICHOT : 20 avril
André NAVEREAU : 10 mai
Roger MAINNEMARE : 22 juin
Christian GUILLIEU : 5 décembre

Amicale des retraités



L'amicale des retraités compte 119 adhérents et propose dans la salle de l'Artésienne, des activités. Tous les mardis de 14h à 17h : jeux de cartes, et divers jeux de société à la convenance de chacun. Pour une cotisation annuelle de 15 € : des cours de gymnastique le mardi, période scolaire, de 10h40 à 11h40 sont animés par Marie Guédé pour 25 euros annuels supplémentaires. Une fois par mois une marche de 5 à 7 kms ou 10 Kms départ à 14h30 du parking de l'Artésienne est organisée – des sorties (cabaret, spectacle, visite d'une journée etc..) repas annuel avec animation, repas des jeux et remise des récompenses, galette des rois, chandeleur, goûter de Noël...



Toutes ces activités sont programmées dans l'année et se déroulent dans la bonne humeur avec de plus en plus de participants, n'hésitez pas à contacter l'amicale au 06 73 95 05 72, vous serez les bienvenus. Les inscriptions 2026 auront lieu le 27 Janvier 2026 à 14 h avant l'assemblée Générale qui se déroulera à 15 h. Notre repas annuel est fixé au 12 avril 2026 animé par pascale music et servi par monsieur Bliin.

Eveline Jacquet présidente



Amicale des Sapeurs-Pompiers

En tant que président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Rochambeau, je tiens à adresser, au nom de tous les membres de l'Amicale, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite à l'ensemble des habitants de Villiers-sur-Loir, de Thoré-la-Rochette ainsi qu'aux communes environnantes pour cette nouvelle année 2026. Avec les membres du bureau, je souhaite remercier très sincèrement toute la population pour son accueil, sa confiance, sa gentillesse et sa générosité lors des traditionnelles tournées de calendriers. Votre soutien chaleureux renforce chaque année les liens qui nous unissent. Je tiens également à vous remercier pour votre présence nombreuse lors de la soirée du 13 juillet, organisée en partenariat avec le comité des fêtes et la municipalité de Villiers-sur-Loir, au plan d'eau. Grâce à l'ambiance assurée par DJ PEPEL, vous avez fait de cet événement une soirée mémorable, qui s'est prolongée tard dans la nuit ! En septembre, pour la Saint-Gilles, nous avons organisé une journée portes ouvertes qui a rencontré un franc succès. Vous avez été très nombreux à assister aux manœuvres, aux démonstrations de secourisme ainsi qu'à la visite de notre centre de secours. Face à votre enthousiasme, nous renouvellerons cet événement ; les dates et informations seront annoncées sur nos réseaux sociaux. La vente de peluches « Sapeur-Panda », proposée lors de cette journée, a remporté un vif succès. Pour rappel, l'achat d'une peluche permet d'en offrir une à un enfant secouru : un geste solidaire qui vous a largement mobilisés. Je vous en remercie chaleureusement. Nous avons également célébré la Sainte-Barbe au sein même de notre centre de secours, une première particulièrement appréciée. Félicitations à tous les promus et médaillés ! Cette belle journée s'est conclue par un repas dansant partagé avec les familles et les amis. Je souhaite enfin exprimer toute ma gratitude envers les membres de l'Amicale du centre de secours de Rochambeau pour leur disponibilité, leur engagement et leur implication dans la préparation, l'organisation et le rangement de l'ensemble des manifestations organisées tout au long de l'année. Nos remerciements vont également à la municipalité de Villiers-sur-Loir pour son soutien indéfectible. Vous pouvez nous suivre sur les réseaux Facebook et Instagram et nous restons joignable par mail à sapeurspompiers.rochambeau@gmail.com

Sébastien Chéron
Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rochambeau

Union Nationale des Combattants-AFN

L'association UNC regroupe les Anciens Combattants et les personnes attachées à leurs valeurs.



Elle perpétue le souvenir des combattants morts pour la France et contribue à la formation civique des jeunes. Elle défend la cohésion et les intérêts des anciens, notamment des plus faibles. L'UNC départementale comprend 2671 adhérents dont 2610 anciens combattants, principalement d'Afrique du Nord (AFN). L'UNC locale de Villiers regroupe une trentaine d'adhérents dont 13 AFN et 1 Opex (Opérations extérieures). En 2025, nous avons organisé un méchoui pour une centaine de personnes, un loto pour 70 personnes et une sortie de fin d'année à Madame Sans Gêne. Ces actions nous gardent unis et solidaires.



Nous reconduirons ces actions en 2026 et participerons au Congrès Départemental à Vendôme, réunissant 79 associations communales le 21 juin. L'association participe aux cérémonies patriotiques du 11 novembre et du 8 mai, organisées par la commune avec une participation importante de l'école, de ses enseignants et des parents. A cette occasion, le carré des « Morts pour la France » a été repeint et pavé par la Commune.

Les anciens AFN sont âgés et peinent lors du défilé. Claude Norguet, notre porte-drapeau depuis 2012, sera bientôt aidé par un jeune volontaire, Lucas Marre, ancien maire des jeunes.

La relève est assurée...

Henri Burgos

Bibliothèque

Des nouvelles de la Bibliothèque ! Une petite dizaine de bénévoles a repris le flambeau depuis septembre afin d'ouvrir et animer la bibliothèque du village. Les bénévoles vous accueillent tous les mardis en fin d'après-midi (16h30 - 18h30). Une large sélection de romans, polars, documentaires adultes vous attend et la jeunesse retrouvera bandes dessinées, mangas, albums ... Des revues pour tous complètent votre lecture. Cette équipe a à cœur d'animer les lieux et c'est ainsi que la rentrée littéraire en partenariat avec la librairie Page 10/2 à Vendôme s'est tenue le jeudi 13 novembre dernier. -

Les participants ont pu découvrir les nouveautés de cette fin d'année, échanger sur leurs lectures et terminer la soirée par un verre de l'amitié en toute convivialité. La bibliothèque était présente également au marché de Noël en proposant un concours de dessin à tous les enfants de l'école de Villiers-sur-Loir. Une feuille de dessin a été distribuée à chaque enfant souhaitant participer, à la bibliothèque, aux heures d'ouverture. Le thème retenu : « Im-



agine la grotte du Père Noël » se veut en accord avec le thème choisi par la municipalité pour les festivités de fin d'année. Les élèves étaient amenés à voter pour un dessin pour chaque tranche d'âge avec un prix remis pour le lauréat. Bonne nouvelle ! Tous les enfants étaient récompensés par une petite surprise.

La remise de prix a eu lieu mardi 16 matin à l'école et chaque enfant a reçu un marque-page et un petit tampon encreur pour le remercier de sa participation. Voici les lauréats : Maxime, PS / Evan, MS / Camille, GS / Marie, CP / Amaia, CE1 / Victor, CE2 / Milovan, CM1 / Norah, CM2 (chacun a reçu un livre).

L'association de la Cantine Scolaire



La cantine de l'école de Villiers-sur-Loir est une cantine associative dont la gestion est assurée par des parents d'élèves bénévoles qui se succèdent au bureau depuis 1954. Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'en septembre 2025, lors de l'Assemblée Générale, l'association a vu le départ d'Angélique Dubois, après 17 années de bons et loyaux services en tant que présidente.



Nous ne pouvons que saluer son engagement, sa bienveillance et son dynamisme qui ont pu permettre à l'association de perdurer, à nos enfants de profiter d'un service de qualité.

Nous vous rappelons également que le statut de cantine associative fait partie des exceptions en France, les autres étant généralement gérées par les mairies. Angélique Dubois laisse sa place à Denis Thomas, à la présidence, rejoint par une équipe mixte de nouveaux et anciens membres, afin de toujours garantir une continuité de service

et de communication auprès des parents d'élèves. Murielle et Radia sont les deux salariées qui assurent la confection des repas au quotidien. De préférence, les denrées proviennent des commerçants et producteurs locaux ; la confection des repas est réalisée sur place. La mise à disposition des locaux et la surveillance des enfants sont assurées par la mairie. Les enfants de l'école ont donc le privilège de déguster des repas équilibrés, variés, contrôlés par une diététicienne. Notre association vit du règlement des repas par les familles, de la subvention de la commune ainsi que du bénéfice des différentes actions menées par notre équipe de bénévoles, telles que les ventes de plats à emporter et la collecte de ferraille. Cette année, la vente de Rougail saucisse aura lieu le vendredi 13 février 2026 et la collecte de ferraille le samedi 21 mars 2026 : n'oubliez pas de trier, stocker jusqu'à cette date afin de vous débarrasser de vos vieilleries (métal, aluminium,



Et ce n'est pas tout ! L'équipe de bénévoles est déjà à l'œuvre pour proposer de nouvelles animations pour dynamiser encore davantage notre bibliothèque. Alors si la lecture et la culture vous intéressent, si vous avez envie d'échanger et de partager de bonnes idées, n'hésitez pas à nous rencontrer pour nous faire part de vos souhaits ! Dites-nous comment vous souhaitez profiter au mieux de votre bibliothèque. Pour rappel, la bibliothèque est accessible à tous et entièrement gratuite. Prêt de livres, revues, CD, DVD, si nous n'avons pas ce que vous cherchez, nous pouvons le réserver via la médiathèque départementale. De plus votre carte d'abonnement vous donne accès à votre compte sur Lecture41 qui vous propose un large panel de ressources numériques, bibliothequevilliers41@gmail.com

L'ensemble des bénévoles de la bibliothèque vous souhaite une belle année 2026, remplie de lecture, de découvertes et de rencontres. A compter du 05 janvier 2026, la bibliothèque sera ouverte le mardi de 16h30 à 18h30 et le jeudi de 16h30 à 18h.

Aurélien Haudry

cuivre...) tout en participant à une bonne action. Notre fonctionnement ne pourrait si bien prospérer sans le partenariat existant avec l'équipe enseignante, premier soutien et relais de nos actions. La traditionnelle kermesse de fin d'année, organisée conjointement avec les enseignants, permet de clôturer l'année scolaire dans la bonne humeur autour de jeux de plein air. C'est également l'occasion de tenter de gagner un lot parmi le grand nombre proposé lors de notre tombola. Notez donc la date du dimanche 28 juin 2026, et réservez un bon accueil aux enfants qui viendront vous proposer quelques tickets de tombola ! L'association de la Cantine de Villiers-sur-Loir ne pourrait continuer d'exister sans la participation d'un grand nombre de parents d'enfants scolarisés, que nous invitons vivement à nous rejoindre pour vivre cette aventure à nos côtés, et le soutien, par leur présence à nos différents événements, de l'ensemble des habitants du village.

Angélique Jumert,
secrétaire de l'association



Le Club Créa

Le Club Créa a pour but de créer, selon ses statuts, des échanges, des moments de partage entre participants pour des créations personnelles, des projets communs ou pour le stand de vente présent lors de manifestations. Cette année encore, il a travaillé dans ce sens.

En mai, pour l'installation de rue habituelle, nous avons choisi de prendre pour thème l'inauguration du centre de secours Rochambeau. Nous avons installé, avec l'aide des pompiers et des employés communaux, une pompe à bras et une ambulance habillée par nos soins.

En juillet, nous avons participé au projet de l'association Les Fées de l'(h) être en réalisant 7 attrape-rêves, mêlant éléments naturels et petites créations en laine.

En septembre, nous étions présentes le dimanche de la fête de la Saint-Gilles sur le stand prêté par le Comité des fêtes pour proposer notre brocante.

En octobre, nous avons eu le plaisir de présenter nos créations à la fête de la citrouille, à Rochambeau (Thoré).

En décembre, nous avons réalisé trente lutins qui ont pris place tout le long du chemin qui relie la place Fortier à l'Artésienne. Au marché de Noël des 12 et 13 décembre, nous avons tenu un stand gorgé d'idées-cadeaux.

L'année 2026 commencera par un événement important pour le Club Créa : le 19 janvier, il fêtera ses 10 ans ! A cette occasion, nous installerons, dans le massif face à l'église, un panneau sur lequel seront présentées des photos de ses créations passées et au pied duquel vous découvrirez ... son gâteau d'anniversaire !

Joëlle Guérineau



Le Club Informatique

Le club informatique a continué de proposer en soirée des « ateliers tout public » lors du premier semestre 2025. Nous avons prolongé des thématiques déjà abordées dans le passé : le recours à la domotique et l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les domaines de la vie professionnelle et personnelle.



Dans ce cadre, notre objectif est de mettre en relation des besoins au quotidien exprimés par des Villiersois et des personnes qui se font une joie de partager leurs connaissances. Ce réseau de compétences a vocation à s'ouvrir à de nouveaux profils, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez partager vos centres d'intérêt, vous serez les bienvenus.

Nous poursuivons en 2026 le programme d'ateliers thématiques certains mercredis de 18 h à 20 h et nous finaliserons l'actualisation du site internet de Villiers-sur-Loir.

En plus des ateliers du soir, le Club informatique poursuit ses séances d'entraide du mercredi après-midi de 14 h à 16 h toutes les semaines à l'exception des périodes de vacances scolaires. Nous vous invitons à échanger avec nos animateurs qui sont de bons conseils pour vous faciliter l'usage de l'informatique et du numérique.

Ces séances d'entraide et les ateliers thématiques se déroulent à la salle informatique, située dans l'extension du groupe scolaire, rue du Chemin vert, entrée par la bibliothèque.

Venez nous rejoindre et ouvrir vos horizons dans les domaines de l'informatique et du numérique dans le cadre d'une ambiance très conviviale.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Stéphane Adam au 06 16 31 54 49.

Au plaisir de se retrouver

Les membres du Bureau du CIVL
Stéphane Adam

Le Comité des fêtes

2025 a encore été une année riche en manifestations et a été, de plus, une année spéciale puisque le Comité des fêtes a fêté ses 60 ans !



Dimanche 13 juillet, au plan d'eau, soirée de célébration de la fête nationale, organisée par la mairie, le Comité des fêtes et les pompiers de la caserne Rochambeau pour un public toujours plus nombreux : concert de la Société musicale, restauration et buvette, musique avec DJ, feu d'artifice sonorisé

Samedi 6 et dimanche 7 septembre : week-end très attendu : la fête de la Saint-Gilles. Le samedi soir, apéritif-concert de la Société musicale, repas traditionnel servi par le Comité des fêtes, bal avec l'orchestre « Cédric Saillard ». Le dimanche, brocante dans les rues du village, animations assurées par la « Country Dance en Vendômois », « Les Gratte-loups » une fanfare de rue et les joueurs de limonaire « Claudius Binoche et Graine d'Ortie ».

Samedi 25 octobre, à l'Artésienne, concours de belote qui a accueilli 104 joueurs.



Dimanche 30 novembre, à l'Artésienne, le Comité des fêtes a fêté ses 60 ans : exposition de photos, d'affiches, d'articles de presse... et diaporama, films. Nous avons accueilli environ 300 personnes dans la journée.

Vendredi 12 et samedi 13 décembre, tenue d'un stand soupe à l'oignon et marrons grillés sur le marché gourmand de « Villiers fête Noël ».

Le Comité des fêtes vient aussi en appui à d'autres manifestations organisées sur la commune ou à proximité dans la mesure du possible : Triathlon, Aquathlons, fête de l'école, Villiers fête Noël, ... Il organise aussi des buvettes lors de concerts : en avril pour la venue du groupe de salsa Guajiro et en juillet pour les Estival41 avec le groupe de pop-rock Caesaria.

Jackie Bourguigneau

Country Dance en Vendômois



Durant l'année 2024-2025, une quarantaine de danseurs ont profité des cours prodigués par Marie-Pierre que nous remercions d'avoir assuré toute la saison l'animation des deux cours.



La reprise a eu lieu en septembre. Les soirées habituelles, Noël, galette des rois, crêpes, Pâques, sucré-salé de fin d'année se sont succédés.

Pour la première fois, en juin, un pique-nique le long du Loir a réuni les adhérents qui le désiraient. Ce fut une superbe journée sous le soleil et dans une très bonne ambiance.

Le club a organisé plusieurs manifestations ouvertes à tous : le bal de la bernache en septembre, le bal country en novembre et avec nos amis de Sargé et Saint-Calais le bal Happy country day 41/72 en juin.

Notre groupe « démo » s'est produit dans les villes et villages de notre région, lors de la Saint-Gilles à Villiers, une soirée celtique à Vendôme, à Lancé et Saint-Ouen.

Depuis la reprise de septembre près de 50 danseurs se retrouvent tous les mercredis dans une ambiance conviviale pour apprendre de nouvelles chorégraphies.

En 2026, deux grands événements auront lieu pour notre association. Nous co-organiserons le 4e festival Happy Country Day 41/72 qui se déroulera le samedi 6 juin à Sargé-sur-Braye. Nous recevrons La chorégraphe Chrystel Arreau et le groupe Texas Side Step.

Le samedi 28 novembre le club fêtera ses 20 ans lors d'une journée country.

Deux chorégraphes, Quentin Deshayes et Arnaud Maraffa enseigneront leurs chorégraphies lors d'une après-midi de workshops. Le soir, un bal-concert avec le groupe des Apple Jack Country clôturera cet anniversaire.

Catherine Leroy



Energies Vendômoises

Energies Vendômoises (www.energies-vendomoises.com) est une association citoyenne et locale sur le territoire du Vendômois. Les adhérents de l'association s'impliquent dans la transition énergétique et investissent dans des projets d'énergies renouvelables disponibles sur notre territoire, photovoltaïque, l'hydraulique, éolien. Energies Vendômoises mène également des actions de sensibilisation, de conseils auprès des citoyens et des élus.

L'association Energies Vendômoises, par l'intermédiaire de sa société citoyenne PICVERT SAS (Projets à l'Initiative des Citoyens du Vendômois pour des Energies Renouvelables sur le Territoire), gère 2 sites de production sur Azé et Vendôme, et est partenaire de la centrale photovoltaïque de Lignéres. Elle a également participé à la construction de la centrale de Montoire-sur-le-Loir.

Les réalisations d'Energies Vendômoises génèrent une redistribution locale des richesses.



L'année 2025 a vu l'achèvement de la construction de la centrale photovoltaïque de Lignéres. Le site de la centrale, un ancien centre d'enfouissement appartenant au syndicat VALDEM, est ainsi revalorisé. Raccordée au réseau électrique en octobre 2025, elle produira plus de 4000 kWc soit l'équivalent de la consommation d'environ 1000 foyers (hors chauffage).

Cette réalisation est 100% citoyenne : EneR Centre Val de Loire (enercvl.fr), SI-DELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie du Loir et Cher), CCPHV (Communauté de Communes du Perche et Haut-Vendômois), la commune de Lignéres, le Syndicat VALDEM et les citoyens via PICVERT en sont les actionnaires.

Energies Vendômoises se réunit toutes les 2 semaines, de 19h30 à 21h30, à la salle de l'Artésienne à Villiers-sur-Loir (calendrier à retrouver sur notre site). Venez nous rejoindre, la transition énergétique ne se fera sans vos initiatives et votre volonté d'agir. Nous tenons aussi à remercier la municipalité de Villiers sur Loir pour la mise à disposition d'une salle de réunion.

Patrick, co-président d'Energies Vendômoises

NTVAL



Cette première saison de football sous le nom NTVL (Naveil, Thoré, Villiers, Azé, Lunay) a été une très belle réussite.

Avec 281 licenciés lors de la saison 2024-2025, nous repartons pour une seconde année avec à la présidence, Flament Patrick, à la trésorerie, Arnoult James et au secrétariat, Chéramy Charlotte.

Pour les jeunes : il n'y avait pas de changement par rapport aux années précédentes, la saison s'est très bien passée.

Quelques petites modifications au niveau des éducateurs et des entraînements.

U6-U7 : entraînements les mardis et vendredis de 18h à 19h à Naveil, référent Laurent Taranne aidé par Yohan Salou

U8-U9 : entraînements les mercredis de 18h à 19h30 et les vendredis de 18h à 19h à Naveil, référent Cyril Beaudouin aidé par Pierre Hangard et Julien Marchand

U10-U11 : entraînements les lundis et jeudis de 18h15 à 19h45 à Azé, référent Antoine Bibard aidé par Yanis Leroux, Kyllian Blot et Patrice Tessier

U12-U13 : entraînements les mardis et vendredis de 18h15 à 19h45 à Azé, référent Corentin Guillet aidé par Gaëtan Janvier, Corentin Janvier, Julien Serpin et Tony Provost

U14-U15 : entraînements les mercredis et vendredis de 17h45 à 19h15 à Lunay, référent Benjamin Gallet aidé par Alain Jollet

U16-U17-U18 : entraînements les mardis et jeudis de 19h à 20h30 à Villiers, référent Cédric Blot aidé par Romain Vieuge. Chaque équipe évolue dans leur championnat avec une ou deux équipes suivant les effectifs.

Les effectifs sont toujours très bien, nous engageons donc trois équipes pour cette nouvelle saison qui évolueront en Départementale 2 Poule A, Départementale 3 Poule A et Départementale 4 Poule A. Les entraînements se déroulent sur tous les terrains en tournant avec toutes les équipes, les mercredis et vendredis de 19h15 à 20h45. Nos entraîneurs ne changent pas. La première est dirigée par Maxence Fesneau aidé par Yohan Chopard, la deuxième est dirigée par Vincent Dantan aidé par Vincent Delory et la troisième est dirigée par Laurent Pray aidé par Adam Sinamalié.

Pour nos seniors féminins : Elles ont brillé que ce soit dans leur championnat à 8, où elles finissent premières dans la première phase et troisièmes dans la deuxième phase, ainsi qu'en coupe. En

effet, elles ont gagné la coupe du Loir-et-Cher. Nous les félicitons de nouveau pour cette saison exceptionnelle ainsi que les entraîneurs.

Pour la saison à venir, elles continueront dans le championnat foot à 8. Elles accueillent un nouvel entraîneur, Antoine Bibard aidé par Anthony Bodin et Delphine Clermonte. Les entraînements ont lieu les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h au stade de Montoire. En effet, nous avons prolongé notre Entente avec Saint-Martin-des-bois et Montoire (les deux clubs ayant fusionnés cette année).

Les vétérans jouent les vendredis soir en loisir, leur saison s'est bien déroulée.

Un petit mot également sur notre projet Handisport. Nous avons été présents à la journée Handisport au parc des mées à la Chaussée Saint-Victor le 23/06/2025 en faisant un atelier Cécifoot avec Solenne Creuzet, Christine et Didier Fleury ainsi que Thierry Niel. Ainsi que présents à la journée parasport à la Halle aux grains à Blois le 20/09/2025 en faisant également un atelier Cécifoot avec Christine et Didier Fleury. Merci à ses dirigeants de s'invertir pour la cause du Handicap.

Nous remercions tous les entraîneurs que ce soit pour les catégories enfants ou seniors pour leur investissement et leur souhaitons une bonne saison.

Nous remercions nos deux arbitres de s'impliquer pour le club, Antonin Lefert et Mickaël Bouquet qui ont également fait une belle saison. Nous accueillons cette nouvelle année un jeune arbitre qui se formera sur la saison à venir, Elios Serpin. Nous leur souhaitons également une belle saison.

Nous remercions tous les bénévoles et tous les sponsors qui nous ont aidés tout au long de l'année. Nous remercions les maires pour la mise à disposition des locaux, des stades et leurs aides financières et matérielles.

Nous souhaitons une bonne saison à tous les joueurs, joueuses, dirigeants et dirigeantes qui continuent l'aventure NTVL.



Charlotte Chéramy

USEP

P'tite étoile cyclo Les élèves de CE1 et CE2 ont participé du 21 au 23 mai dernier à la « petite étoile cyclo » sur 3 jours consécutifs. Cette aventure à vélo est la cousine de « l'Etoile cyclo » qui se déroule sur une semaine et à laquelle les élèves de CM ont participé. Les enfants du cours élémentaire ont pu voyager pendant ces trois jours uniquement sur les pistes cyclables et les chemins de Sologne. Le but de cette aventure est à la fois de participer à un défi sportif avec des étapes de 15 à 27 km mais aussi de vivre ensemble pendant trois jours en coopérant et en découvrant le patrimoine du Loir-et-Cher. Ce séjour a été possible grâce à l'implication d'une dizaine de parents venus soutenir l'enseignant pour un encadrement constant durant tout le séjour. Les enfants sont partis le premier jour des bords de la Loire pour rejoindre Chambord où l'USEP du 41 avait organisé le traditionnel regroupement de toutes les écoles participantes.

Rassemblement qui a permis aux enfants de découvrir une multitude d'activités allant de la découverte de disciplines sportives jusqu'aux interventions de pompiers en passant par des animations sur patrimoine. Les enfants ont ensuite rejoint le camping de Bracieux où l'USEP avait prévu des emplacements avec des grandes tentes et un repas chaud à l'abri.

Le deuxième jour, retour à Chambord où les élèves ont pu faire une découverte du château et du magnifique parc. Un bel aller-



tour sur les pistes du parc, à travers bois et marais avec retour à nouveau au camping de Bracieux le soir. Soirée concert au camping avec « Manu » guitariste et chanteur hors pair, qui a fait participer les enfants pour un bon moment de détente. Le troisième jour nous a amenés à la maison de la Loire, dans le petit village de St-Dyé.

Les animateurs nous ont fait découvrir la faune de la Loire et notamment les rapaces. Cette dernière journée s'est prolongée sur la fameuse piste cyclable de « la Loire à vélo » jusqu'au port de la Creusille où les parents nous ont accueillis comme sur une arrivée du tour de France le vendredi soir.

Une belle expérience pour l'ensemble des participants. Les enfants se sont tous bien impliqués et beaucoup se sont surpassés durant ces trois jours de « petite étoile » en dehors de la classe. L'occasion de vivre de beaux moments et de faire de belles découvertes.

Sylvain Flachaire



Les fées de l'(h)être

Une saison féérique !

À chaque saison son souffle, son énergie, son imaginaire. Depuis plusieurs années, l'association Les fées de l'(h)être invite petits et grands à vivre des rendez-vous uniques. Nous sommes heureuses de vous faire un retour plus en détails de notre grand événement de la saison : une parade féérique le long du plan d'eau de Villiers le 26 juillet. Ce grand projet participatif proposait aux inscrits.es de 8 à 80 ans de suivre une semaine de création dans les murs de l'ancienne caserne des pompiers. Le lavoir, prêtés par la municipalité que nous remercions chaleureusement, était le lieu idéal pour déployer des ateliers de danse, percussion, construction de costumes, masques et décors. Une semaine intense en compagnie de 5 artistes pédagogues qui a fait naître trois structures (portées sur les épaules) plusieurs costumes et masques et un défilé d'une trentaine de bénévoles. Tout le matériel a été construit sur place avec du matériel de récupération. Notre thème était les arbres, et c'est donc trois arbres qui ont été construits et animés, les structures et les personnages arrivant dans une chorégraphie qui commençait même sur un canoë naviguant sur l'eau. Quelle chance de vivre ça dans notre village avec les habitant.es Un énorme merci à tous/tes pour votre confiance ! Merci



aux stagiaires, aux artistes, aux bénévoles, à ma famille, aux ami.es aux voisins et au PUBLIC bien sûr, fidèle, surpris, heureux de se retrouver à danser dans l'herbe. Merci au Club Créa pour les décorations créées pour le lancement de La Fabrique de Rêves (nom éphémère du lieu investi). Merci également à tous les partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce projet éco-responsable avec un bilan carbone hors pair ! En premier, Valdem grâce à qui nous avons pu commencer la production du projet en mars 2024, la DRAC Centre Val de Loire avec le dispositif été culturel, le fonds du développement de la vie associative, la municipalité de Villiers-sur-Loir, le Crédit Agricole. Alors, pour que continue la magie du spectacle vivant, comme notre soirée de contes et musique dans une cave de Villiers, soutenez-nous, en adhérant, participant et relayant nos nouvelles.

N'hésitez pas à nous contacter à info@lesfeesdelhetre.fr ou Sophie au 06 14 67 62 09.

Sur la page d'accueil du site www.lesfeesdelhetre.fr, vous pouvez vous inscrire à notre Newsletter.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour continuer à tisser un lien écologique et poétique. Féérickement vôtre.

Sophie Raive, artiste associée



Les Trompes de La Boissière

L'année 2025 a été placée sous le signe de la continuité et du partage musical pour notre association. Grâce à nos répétitions hebdomadaires, les sonneurs poursuivent leurs progrès dans une ambiance toujours aussi conviviale, portée par la passion commune de la trompe de chasse.



Cette régularité nous permet de proposer tout au long de l'année des prestations variées, mêlant tradition, émotion et convivialité. Parmi les moments forts de cette année, citons notamment : concert donné en l'église de Savigny-sur-Braye, participation à la messe d'inauguration des travaux de toiture de l'église de Villiers-sur-Loir, un moment particulièrement symbolique pour notre commune, l'animation de la messe de Saint-Hubert de l'équipage de Bellande, ainsi que la participation au concert à l'occasion du Téléthon de Morée. Nos sonneurs ont également pris part à plusieurs concours régionaux de trompe, témoignant du dynamisme de notre groupe et de l'envie de progresser collectivement. Nous avons eu la fierté de présenter des concurrents au championnat international de trompe, organisé cette année à Sully-sur-Loire, une belle reconnaissance du travail accompli depuis plusieurs saisons.

L'association des Trompes de La Boissière remercie chaleureusement les communes, associations et équipages qui nous font confiance pour animer leurs événements. Nous poursuivons notre engagement à faire vivre et rayonner la trompe de chasse, patrimoine musical et culturel auquel nous sommes profondément attachés.

Cyril de Beaudignies, Président

Néovent

L'année 2025 a été particulièrement riche pour l'association Néovent, qui a confirmé son rôle moteur dans la vie nautique de notre communauté de communes.

Tout au long de l'année, le bureau et les adhérents se sont mobilisés pour offrir des activités accessibles à tous :

Cours les samedis en période scolaire (dériveur, planche à voile, paddle),

Stages voile et pleine nature pendant les vacances, avec un engagement fort auprès des jeunes.

L'été reste un moment phare grâce à la location de supports nautiques tous les jours en juillet et août. Venez nous rencontrer : il y aura toujours un bénévole pour vous accompagner, que ce soit pour un simple pédalo, paddle ou un catamaran, une planche à voile !



En parallèle, la vie du club a vibré toute l'année grâce à nos « Néoventuriers » : sorties paddle en rivière, mer, courses, et même des rendez-vous musicaux autour d'un apéro blues !

Et 2026 s'annonce tout aussi prometteur ! Au programme :

- Une participation sportive locale à la raidnight ou extérieure avec les 24h de Saint-Malo en paddle,
- Des animations autour du plan d'eau en lien avec les événements locaux (comme le rassemblement des 2CV), pour faire découvrir nos activités à un public encore plus large.

À très bientôt sur l'eau !



Association Ping & Pong

Tous les lundis soir dès 18 heures, on peut entendre le ping et le pong des balles rebondissant sur les tables. Durant deux heures, les joueurs se livrent à des échanges intenses, sans penser à qui gagnera le match, juste prendre plaisir à renvoyer la balle et essayer de réaliser le coup parfait sans es-



Olivier Chevalier

Société de chasse

Un paradoxe

On dit que la nature a horreur du vide... nous en sommes témoins...

A l'heure où le petit gibier disparaît de nos campagnes, il laisse la place à d'autres espèces qui s'accommodent volontiers de ce nouvel espace. On peut citer le chevreuil, le renard, le blaireau et depuis 3 ans un nouvel invité : le sanglier !

A la tombée du jour, il n'est pas rare de croiser ces nouveaux habitants de la commune, afférés à débusquer ce qui pourrait remplir leur estomac.



Les stigmates de ces virées nocturnes sont visibles au petit matin : des accotements retournés, des cultures endommagées, des jeunes pousses grignotées...et parfois jusque dans nos jardins ou nos poulaillers.

On peut également citer l'intrusion de cet animal dans nos greniers qui provoque des

prits de bataille. Tout à coup la sonnerie retentit et c'est changement de partenaire. En double ou en simple, les balles fusent et les calories s'éliminent dans la joie et la bonne humeur. C'est ça le ping-pong à Villiers, on arrive quand on veut et repart quand on est fatigué. Venez essayer et peut-être nous rejoindre.

dégâts considérables...vous l'aurez reconnue, il s'agit de la fouine.

Les agriculteurs sont les principales victimes de ces dégâts de gibier et sont heureusement indemnisés des préjudices subis.

Mais qui paie ?

Ce sont les chasseurs, qui assument les réparations causées par le gibier.

Il y a comme un paradoxe...celui de faire payer ceux qui tentent de réguler la présence d'espèces à l'origine de ces dégâts...

Derrière ce paradoxe se cache une menace pour tous.

De 2 500 000 chasseurs, il y a 50 ans, à 1 million aujourd'hui, on pourrait descendre à 500 000 chasseurs en 2040. Se posera alors 2 questions : comment baisser la pression démographique d'espèces invasives et surtout qui paiera les dégâts de gibier ?

La régulation du sanglier est déjà un sujet de préoccupation dans de nombreux départements. Vous-même en avez peut-être été victime (collision avec votre véhicule, gazon retourné...)

Notre association compte 35 sociétaires, mais comme partout en France, le renouvellement des générations n'est pas assuré.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Vous y trouverez une ambiance chaleureuse, des adhérents respectueux de la nature et soucieux de préserver le bien être des Villiersois et Villiersoises.

Frédéric Tournois

Karaté

C'est avec tristesse que nous vous annonçons la dissolution du club de karaté de Villiers-sur-Loir créé en 1979, et présidé par M. Michel Hersant, président fondateur, de 1979 à 1997. Le manque d'adhérents a inévitablement entraîné sa fermeture après 46 ans d'existence.

Nous remercions vivement les nombreux bénévoles qui ont œuvré pendant ces années afin que le club subsiste et puisse recevoir les élèves adultes, en-



fants qui ont pu bénéficier de cours de karaté.

Tous nos remerciements à la municipalité pour la mise à disposition de la salle, gracieusement, et pour le versement d'une subvention annuelle.

Nous vous souhaitons une année 2026 prospère et sereine. Qu'elle soit riche en aventures et en réussite dans vos projets professionnels et personnels.

Christele Legroux

Société musicale

2025, une année très musicale

Après la cérémonie des vœux de début janvier, c'est en mars que notre harmonie a organisé une soirée jazz avec le groupe Lady Bird, dans le cadre du festival Festillissime 41. Dans une Artésienne comble, le public s'est laissé charmer par la voix chaude de Lorène Devienne, accompagnée de Laurent Zeller au violon, Kevin Gubern à la guitare et Laurent Delaveau à la contrebasse. Une ambiance rétro chic, un cocktail, des mignardises, du jazz, tout était réuni pour cette très belle soirée !



Depuis quelques années, nous aimons partager notre concert d'été avec une autre formation. En juin dernier ce sont nos amis de la Ville-aux-Clercs qui étaient nos invités.



Prélude à cette magnifique soirée, de la musique de la série Drôles de dames à un arrangement hommage à Miles Davis et Dave Brubeck, l'harmonie de Villiers a interprété quelques œuvres de son programme.

Puis, nous avons cédé la place à nos amis villacluergois, sous la direction de leur très talentueux chef Dominique Philippeau. Auteur compositeur, ce dernier dirige entre autres la Clique de La Ville-aux-Clercs, la fanfare de rue les Gratte Loups, donne des cours... Eux aussi ont offert des pièces choisies telles des extraits de la Sympho-

nie du nouveau monde d'Antoni Dvorák ou Salma Ya Salama de Sayed Darwich, avant que les deux harmonies réunies ne concluent ce moment, bien sûr en musique ! Beaucoup d'ambiance et de bonne humeur, nous nous réjouissons de tisser de forts liens amicaux avec les musiciens de notre territoire !

Cette année, Vendôme accueillait la deuxième édition du concours national d'orchestre d'harmonie le 24 mai 2025. Événement lors duquel les harmonies locales ont été à mises l'honneur. Notre harmonie a participé à cette journée en donnant une aubade devant l'Hôtel de Ville de Vendôme. Nous avons eu la chance de pouvoir écouter la quatrième et dernière harmonie qui concourait, dans le théâtre du Minotaure. Toutes d'excellent niveau, c'est finalement l'orchestre d'harmonie des jeunes de Strasbourg qui a été sacré champion de France. L'orchestre alsacien représentera la France lors du concours européen qui se déroulera à Stuttgart (Allemagne), en novembre 2026.

21 juin, une journée bien chargée, avec tout d'abord l'inauguration de notre caserne Rochambeau.

La fête de la musique tombant un samedi, nos amis du groupe P'tit Louis Laplanche et l'association L'Arentèle avaient décidé d'organiser un Parc à Koustic, parc Ronsard, dans lequel se sont relayés 25 groupes dans une ambiance conviviale et joyeuse. Musiques celtiques, irlandaises, du Sud-Ouest, renaissance, de Suède, des balkans, des chants, des danses et notre harmonie, qui avait travaillé pour l'occasion quelques musiques traditionnelles pour faire elle aussi danser les « folkeux ». Un très chouette moment !

La soirée du 13 juillet s'est ouverte avec notre concert champêtre. Cette belle fête, que l'on déguste chaque année dans ce cadre de verdure des plus agréables est pour nous le signal de la petite pause estivale, petite car il faut déjà avoir en ligne de mire la Saint-Gilles qui arrive très vite...

Et justement, quelle Saint Gilles, un cru exceptionnel ! Si l'on exclut l'année des 150 ans de l'harmonie, nous pensons avoir battu notre record du nombre de musiciens ! Amis, anciens musiciens, parents, ça a été un régal de composer un très bel orchestre, le plaisir de se retrouver et de partager un super moment musical se lisait dans les yeux de tous les musiciens. On connaît la magie de Noël, nous, nous connaissons la magie de la Saint Gilles !

Le dimanche matin, pour fêter la réouverture de notre église, nous étions moins nombreux, mais nous sommes très heureux d'avoir accompagné ce moment, partageant la cérémonie religieuse avec les Trompes de la Boissière.



C'est reparti pour une année musicale ! N'hésitez pas à venir tester une répétition, le samedi, de 18h à 19h30 dans notre belle salle de musique. Vous êtes bienvenus.

Petit avant-goût de Noël, notre harmonie offrira un après-midi musical à nos aînés dimanche 14 décembre. Cette date s'inscrit dans ce week-end de fête à Villiers. Une jolie façon de rentrer dans ce temps de Noël avec un concert suivi d'un goûter gourmand offert par le C.C.A.S., l'occasion d'échanger avec nos aînés, un plaisir vraiment partagé.



A vos agendas :

Samedi 28 mars 2026, 20h30 à L'Artésienne

L'harmonie organise la soirée « Swing, swing, swing Cocktail avec les Pommes de ma Douche » dans le cadre de Festillissime, festival soutenu par le Conseil Départemental. Nous avons déjà accueilli ce groupe il y a quelques années et sommes ravis de les retrouver en mars à Villiers.

Fans de Django Reinhardt, ces cinq musiciens unis par une même passion s'intéressent au monde gitan et au jazz manouche. Les Pommes de ma Douche revendiquent malgré tout leur culture « gadjée » en rendant hommage à la chanson française et en créant la rencontre des deux univers. Vingt-cinq ans que les Pommes « grattent » ensemble et qu'ils ont acquis une cohésion, un liant qui fait plaisir à entendre... 7 albums, des centaines de concerts en France et à l'étranger (2 tournées au Japon) et les voilà de retour après une pause de quelques années, avec toujours la même envie de partager avec vous leur swing et leur amour de la musique. Du swing, du swing, du swing...

Avec Eric Eichwald, Laurent Zeller, Dominique Rouquier, Jean-Claude Laudat et Laurent Delaveau

Droit d'entrée 15€ (cocktail et gourmandises offerts), tarif réduit 8€.

Réservation par mail à partir du 15 février : harmoniedevilliers@gmail.com

Odile Mésange

Tennis Club Villiers-Azé

L'année 2025 s'est déroulée de la même façon que les années précédentes, au niveau des activités proposées. Nous enregistrons une légère augmentation de notre effectif au niveau des enfants notamment. Nous sommes 30 licenciés : 20 adultes et 10 enfants. Nous proposons toujours des cours avec Cyril Tanvier, notre moniteur diplômé dans le cadre du GECTSEN (groupement d'employeurs des clubs tennis du secteur nord).



Comme les années précédentes, l'école d'Azé nous a sollicités pour une initiation au tennis. Cette année elle a concerné les 2 classes de CE pour 7 sessions, animées par notre moniteur. Cette activité est très appréciée par les enfants. Une initiation a eu lieu également à l'école de Villiers, animée par Cyril Huon, éducateur sportif de l'éducation nationale. Ces interventions contribuent au maintien et à l'avenir du club. Cette année également, quelques jeunes du club ont participé aux championnats jeunes, et ont pu se mesurer à d'autres clubs. C'est pour eux un moyen de motivation qu'il ne faut pas négliger.

Nous avons engagé une équipe aux championnats vétérans à l'automne, et 2 équipes aux championnats séniors. En champion-



nats vétérans notre équipe a terminé à la 5^e place sur 6 équipes. En championnats séniors, l'équipe 1 a terminé 3^e sur 6 et l'équipe 2 : 5^e ex-aequo avec le TC de la Ville-aux-Clercs.

Nos tournois ont eu lieu du 27 juin au 6 juillet pour le sénior et du 9 au 19 juillet pour les séniors plus(vétérans).

Séniors :

Vainqueur dames : Amandine PICHON bat Florence JACOB : 6/2 - 6/2
Vainqueur hommes : Arnaud PARADOL bat Thibault NEILZ : 6/2 - 6/3

Séniors plus :

Vainqueur dames : Amandine PICHON bat Florence JACOB : 6/0 - 7/5
Vainqueurs hommes :
+ 35 : Jérôme SAVORNIN bat Jérémy GERBAULT : 5/7 - 6/2 - 10/7
+ 45 : Cyril TANVIER bat Jérôme JEUFFRAULT : 6/1 - 6/1
+ 55 : Jean-Charles POUZIER bat Denis JANVIER : 7/5 - 6/3
+ 65 : Xavier FOLLENFANT bat Yannick MARGATE : 6/4 - 6/3

A noter la progression fulgurante de Thomas Héliers, licencié au club depuis peu qui a remporté 4 victoires d'affilée pendant ce tournoi, et la victoire de Xavier Follenfant.

Près de 110 participants et participantes, plus nombreuses que l'an passé. Toujours le même succès, des conditions météo acceptables, moins caniculaires que les années précédentes. Un grand merci à notre éternel juge arbitre William Duveau pour l'organisation de ces tournois et sa présence constante durant cette période intensive.

A ce sujet, je veux préciser que William a reçu la médaille d'or pour ses plus de quinze ans de bénévolat. Elle lui a été remise au cours de l'AG du comité départemental par le président William Beaudouin et Sabrina Léger, Présidente de la Ligue Régionale et vice-présidente de la FFT

De plus, nous avons pu évoluer sur des terrains propres grâce à l'intervention d'une entreprise de nettoyage et dé-moussage. Merci aux municipalités pour leur aide financière et merci à tous nos sponsors et bénévoles qui contribuent à la vie du club.

Philippe Guellier

Vendôme Triathlon

Un club convivial, bienveillant dans lequel les licenciés cherchent le dépassement de soi dans le respect de l'autre. C'est une année 2025 bien remplie pour le club de triathlon.

Avec ses 255 licenciés dont 45 % de femmes et ses 90 jeunes, Vendôme triathlon a marqué son année avec la montée en puissance de son école de triathlon 3 étoiles et sa première place sur le challenge jeunes Ligue Centre Val-de-Loire.

Toujours chez les jeunes, nos collégiens sont sortis champions de France UNSS et les lycéens, sixième.



Côté championnats de France jeunes, nous sommes fiers de nos 13 qualifications !

Chez les adultes, les rouges et noirs ont porté près de 1000 dossards sur 40 compétitions nationales et internationales.

Nos deux équipes de D3 sont allées en finale du championnat de France de triathlon.

Nous comptons désormais dans nos licenciés un champion d'Europe de Cross duathlon dans la catégorie d'âge 30-34, Antoine Hubert et une vice-championne de France d'aquathlon dans la catégorie M1, Solveig Evrard.



Nos 5 arbitres ont assuré l'accompagnement et la sécurité lors de 24 journées de compétition. Une nouvelle recrue vient compléter les arbitres en 2026.

2025 a été le lancement de l'Olympiade 2025-2028 dont les 3 piliers sont pérennité - performance - sécurité.

Le comité directeur renouvelé a commencé à travailler sur ces trois axes et le club a enclenché une démarche de développement du sport santé et adapté.

Côté organisations, Vendôme triathlon a organisé en 2025:



Le Triathlon des coteaux du Vendôme les 24 et 25 mai 2025 au plan d'eau de Villiers-sur-Loir avec le nombre record de 2650 participants (2200 en 2024 - 1800 en 2023) confirmant que cet événement prend une place privilégiée dans les meilleurs triathlons de France et une récompense de la ligue pour la meilleure organisation de la région Centre Val de Loire. Nous avons également accueilli les demi-finales des championnats de France jeunes Grand Ouest d'aquathlon avec plus de 450 participants.

Un grand merci aux 430 bénévoles en particulier les membres du comité des fêtes de Villiers-sur-Loir et nos partenaires, en particulier la commune de Villiers-sur-Loir et la Communauté d'agglomérations Territoires Vendômois sans qui tout ceci ne serait pas possible.

Enfin, cette belle dynamique ne serait pas la même sans notre coach, Hugo Lancelin, dont la pédagogie et l'engagement n'ont d'égal que sa gentillesse. Avenant avec chaque licencié, il a su donner l'envie à chacun de se dépasser et d'atteindre ses objectifs. Il est aidé dans ses missions par une équipe encadrants bénévoles, dont 25 sont formés aux premiers niveaux d'assistants-entraîneurs BF1 et BF2.

Sylvain Prampart

Team Basket

Nationale 2CV

Du 13 au 17 mai, lors du week-end de l'ascension, aura lieu autour du plan d'eau de Villiers-sur-Loir la 31^e rencontre nationale des 2 CV Clubs de France. Cet événement a lieu tous les ans dans une région de France. L'accès au public se fera les 14-15 et 16 mai

En 2024, lors de la 29^e rencontre des 2CV clubs de France à Brazey-en-Plaine, en Côte d'Or, Deuch'mil26 en vendômois a été élu à l'unanimité.

Le but de cette rencontre est de réunir les passionnés de 2CV afin qu'il découvre notre région du Vendômois et plus généralement notre Loir-et-Cher.

Nous allons accueillir 3 000 2 CV et dérivés qui vont venir de toute la France, mais aussi de pays européens (Irlande, Ecosse, Angleterre, Belgique, Hollande, Suede, Luxembourg, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Espagne) ce qui représente au moment où j'écris ce texte déjà 1 000 véhicules inscrits, soit environ 1700 personnes, qui seront logés sur un site de 24 hectares dans des champs grâce à l'implication des agriculteurs du village. Nous allons installer 80 douches et 100 toilettes.

Une partie du plan d'eau ainsi que la route devant, sera fermée par 1,8 km de barrières Héras, ce qui va nous permettre de sécuriser notre zone d'animation où vous trouverez des commerçants de restauration, buvette, producteurs locaux, vendeurs de pièces de 2CV, une zone

TTVL

Bilan de la saison touristique 2025

- 3626 voyageurs autorail et draine
- 80 voyages autorail et draine

Une très belle saison, marquée par plusieurs temps forts :

- Plusieurs groupes d'enfants, d'anciennes voitures
- Voyageurs venus de toutes les régions de France et de l'étranger (Brésil, Madagascar, Canada, Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Allemagne,)
- Hausse des demandes de privatisation autorail et/ou draine
- Animations dans l'autorail à l'occasion du tricentenaire de la naissance du Maréchal de Rochambeau (le fantôme du TTVL, et l'association « Le Soissonnois », régiment de Rochambeau).

N'oublions pas les nombreux travaux concernant les engins, la voie et le débroussaillage effectués par nos bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

Saison touristique 2026

du 12 juillet au 30 août : Consulter l'Office de Tourisme de Vendôme



d'exposition, des animations en journée et tous les soirs à partir de 21 heures en concert suivi d'une soirée DJ jusqu'à 1 heure du matin.

Un musée avec des 2 CV collections, raids, compétitions sera situé dans la cour du château de Vendôme.

Je tiens à vous rassurer, l'accès au plan d'eau sera possible pendant la nationale, pour vos promenades quotidiennes, il y aura deux parkings pour vous permettre d'accéder à pied à celui-ci, ainsi qu'à Néovent. L'installation de notre événement débutera le samedi 2 mai ; le parking sera privatisé quelques jours plus tard.

Une réunion d'information sera faite à la salle de l'Artésienne milieu avril date à définir, qui vous sera communiquée soit par affichage à la mairie, dans les commerces de Villiers-sur-Loir, et panneau Pocket.

J'espère que ce petit résumé va vous donner envie de venir, et si vous souhaitez être bénévoles pour que notre projet soit une réussite, écrivez-nous à deuchmil26.contact@gmail.com ou des fiches d'inscriptions sont mises à votre disposition à la mairie.

Nous souhaitons que ce rassemblement atypique reste gravé dans la mémoire des Villersois et Villersaises.

Yves Gablier



Autres circulations d'avril à octobre : pour groupes, privatisations, consulter l'Office du Tourisme de Vendôme.

Tarifs : plein tarif : 15€ ; tarif groupes : 13€ ; tarif réduit (jeunes de 5 à 16 ans, personnes en position de handicap) : 9€ ; gratuit pour enfants de moins de 5 ans.

Renseignements pratiques : Association TTVL Mairie/41100 Thoré-la-Rochette E-mail : ttvlmairie@orange.fr – site : ttvl.fr

Renseignements et réservations : Office de Tourisme de Vendôme : 02 54 77 05 07 E-mail : accueilvendome@vendome-tourisme.fr

Une association en faveur des patrimoines de Villiers

La volonté de quelques Villiersois de préserver et mieux, valoriser nos patrimoines présents sur la commune, d'abord centrée autour du devenir du coteau St André, conduit aujourd'hui à la création d'une association des amis du coteau et des patrimoines.

Celle-ci souhaite jouer un rôle de facilitateur et d'accompagnateur d'initiatives en matière de patrimoines. L'association n'a pas vocation à se substituer à la commune, aux grandes collectivités, aux services de l'Etat, dans le cadre de leurs compétences respectives mais d'œuvrer avec l'ensemble des acteurs locaux intéressés (école, autres associations...).

Les enjeux autour du patrimoine sont importants car en réunissant l'ensemble des biens hérités du passé dont nous profitons aujourd'hui pour transmettre aux générations à venir, il constitue un lien essentiel entre passé, présent et capacité à se projeter dans l'avenir.



Même si sa renommée est mondiale, via le classement UNESCO ou nationale, le patrimoine est remarquable aussi au niveau d'une commune comme Villiers-sur-Loir.

Si nous parlons du patrimoine, il faut l'entendre dans ses différentes dimensions :

- Le patrimoine culturel qui est tout autant culturel à l'image de notre église St Hilaire classée ;
- Le bâti et l'architecture riches au regard de la qualité de notre centre-bourg avec ses maisons anciennes datant pour certaines du XV^e siècle, leurs décorations de façade et l'ensemble des éléments de construction remarquables les accompagnant comme les murets en pierre, les puits et puits artésiens ;
- Le patrimoine géologique avec ses maisons « troglos », notamment au coteau St

André, avec en corollaire ses nombreuses caves sur la commune, creusées dans la roche ;

- De par leurs usages, les caves renvoient également aux patrimoines viticoles : maisons des vignes mais aussi à d'autres éléments culturels et immatériels comme les savoir-faire, les coutumes ;
- Enfin, les paysages remarquables entre coteau et Loir, qui sont à l'origine de la création d'une biodiversité originale.

Plus concrètement, l'existence d'un patrimoine riche constitue pour Villiers un élément essentiel de qualité de vie pour ses habitants et d'attractivité pour les personnes souhaitant s'installer.

Fort de ce constat et dans le cadre d'un large partenariat, nous souhaitons encourager un développement harmonieux sur la commune, appuyé sur ses patrimoines en :

- Contribuant à leur sauvegarde, protection et mise en valeur ;
- Favorisant leur appropriation plus forte par les Villiersois ;
- Les valorisant à l'extérieur de la commune, notamment par des actions culturelles, éducatives, touristiques ou de communication tout au long de l'année.

Pour cela, nous proposons de mener un certain nombre d'actions :

- La contribution à l'organisation de conférences, expositions et à la conduite d'études et de publications ;
- La mise en place de chantiers participatifs, de projets de restauration ;
- L'inscription pleinement du coteau et des sites patrimoniaux au sein des lieux d'animations et de manifestations festives, culturelles ou pédagogiques de la commune (concerts, théâtre) ;
- L'établissement de partenariats avec les collectivités, associations, l'école de Villiers-sur-Loir et plus largement les établissements scolaires (via des interventions en classe, des sorties découverte), des institutions culturelles ou des organismes scientifiques ;
- L'organisation de visites commentées, balades annuelles du coteau et d'autres sites patrimoniaux de la commune destinée aux Villiersois, Vendômois et visiteurs plus lointains.

C'est dans ce cadre que nous avons organisé une première randonnée-patrimoine, le dimanche 30 novembre 2025. Elle a réuni une cinquantaine de personnes et a été accompagnée tout au long du parcours par les commentaires passionnés et passionnants de Jean Chaillou.



Partis de la maison du carrier en direction du centre-bourg, remontant ainsi les rues Pierre-Armand Colin et du 11 novembre, nous avons pu identifier les styles architecturaux variés correspondant à différentes époques, des maisons construites avec des pierres extraites du coteau St André ou d'autres décorées d'émaux en façade.

Une halte devant l'ancienne laiterie Taillard a permis de découvrir un autre aspect du patrimoine local : les savoir-faire anciens remontant en l'occurrence au début du XX^e siècle.

Le retour vers le coteau nous a donné l'occasion de prendre un peu de hauteur en empruntant des sentiers montant sur le coteau, offrant ainsi une vue imprenable sur la vallée du Loir.

La balade s'est terminée par un pot de l'amitié composé de produits locaux, témoignés d'un patrimoine gastronomique riche et diversifié,

Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour aller à la rencontre de nos patrimoines au travers un programme d'actions proposé par l'association qui sera créée en début d'année 2026. L'AG constitutive s'est tenue le 6 février à l'Artésienne.

Si vous êtes intéressés pour participer à la vie de l'association, vous y serez les bienvenus.

Pour les amis du coteau St André et des patrimoines de Villiers-sur-Loir,

Stéphane Adam





Infos pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h

Secrétariat de mairie :

☎ 02 54 72 90 83
mairie@villierssurloir.fr

Nouvelles adresses pour vos services

Secrétaire général de mairie : sgm@villierssurloir.fr
(ressources et relations humaines)

Comptabilité : comptabilite@villierssurloir.fr

Accueil : accueil@villierssurloir.fr

Communication : communication@villierssurloir.fr
(association, le petit Villiersois, site internet, bulletin municipal)

ÉLUS & AGENTS

Conseil Municipal

Maire

Albert PIGOREAU

Maires-Adjointes et Délégués

Marie-Pascale TAILLARD : Affaires scolaires, commerce, artisanat, affaires culturelles, valorisation culturelle et économique

Françoise MÉRAUD : Urbanisme, finances et environnement

Mario JOSÉ, travaux, voirie, réseaux divers, bâtiments

Didier SALOU : Communication, citoyenneté - jeunesse

Madeleine GOUJON : Secteur social, associations

Conseillers Municipaux

Béline CANY

Thierry LEFERT

Cyril MOREAU

Odile MÉSANGE

Stéphane ADAM

Nadine BLONDEAU

Françoise PLEUVRY

Sébastien SANDRÉ

Claire BEAUCHEMIN

Services Municipaux

Personnels de la commune

Service administratif

Bruno BIZIMANA, secrétaire général de mairie

Isabelle DAGUENET

Christelle MÉTIER

Service technique

Nicolas CORMIER, responsable

Franck ARMBRUSTER

Matthieu COUTY

Thierry SAUVÉ

Personnel école et entretien

Maryline BELLANGER

Dominique FILLATRE

Séverine MEILHON

Sylvie NEUILLY

Cynthia PIGOREAU

Stéphanie BOULAY

REPRÉSENTANTS ÉLUS

Sénateurs

Bernard PILLEFER

b.pillefer@senat.fr

Jean-Luc BRAULT

jlbrault@senat.fr

Député

Christophe MARION

☎ 06 60 70 30 75

christophe.marion@assemblee-nationale.fr

Président conseil départemental

Philippe GOUET

☎ 02 54 58 41 04

philippe.gouet@departement41.fr

Conseillère départementale

Monique GIBOTTEAU

☎ 02 54 58 43 51

monique.gibotteau@departement41.fr

ADMINISTRATIONS

Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (CATV)

Hôtel de Ville

Guichet unique (carte d'identité, passeport, inscription services communautaires...)

BP 20107 41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 89 42 00

courrier@territoiresvendomois.fr

Hôtel des Finances

Trésorerie, Centre des Impôts et Service du Cadastre

120 Bd Kennedy 41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 23 15 15

Direction Départementale des Territoires - Maison de l'État

31, Mail Pierre Charlot

41012 Blois Cedex

☎ 02 54 55 73 50

Conseil Départemental 41

Place de la République,

41020 Blois Cedex

☎ 02 54 58 41 41

Préfecture du Loir-et-Cher

1, Place de la République

41006 Blois Cedex

☎ 02 54 70 41 41

Sous-préfecture de Vendôme

Maison de l'État

BP 101 - 8 place St Martin

41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 70 41 41

Syndicat ValDem (déchetterie)

☎ 02 54 89 41 17

Ouverture déchetterie de Naveil :

mardi, jeudi 14h /17h

Vendredi, samedi 9h/12h et 14h/17h30

ASSOCIATIONS

Culture

Bibliothèque

Aurélien HAUDRY

☎ 02 54 72 92 09

Bibliothequevilliers41mail.com

Club Créa

Joëlle GUÉRINEAU

41, avenue du Petit Thouars

☎ 06 24 94 33 93

Club Informatique

Stéphane ADAM

16 rue du Clos St Hilaire

☎ 02 54 72 76 07

Philatélie

Jean-Claude RAJALU

6 rue de la Boissière

Société musicale

Stéphane GAULT

stephane.gault123@orange.fr

☎ 06 59 76 57 91

Odile MÉSANGE, Directrice

39 avenue du 11 novembre

☎ 02 54 72 90 71

Trompes de la Boissière

Cyril de BEAUDIGNIES

Place Fortier

41100 Villiers-sur-Loir

☎ 06 14 72 19 85

Les Fées de l'(h)être

Sophie RAIVE

56 avenue Pierre Armand Colin

41100 Villiers-sur-Loir

☎ 06 14 67 62 09

Sport

Country Dance en Vendômois

Catherine LEROY

☎ 06 75 14 80 11

Football Jeunes et Séniors

Entente sportive NTVL

Naveil-Thoré-Villiers-Azé-Lunay

Président : Patrick FLAMENT

Rue du stade

41100 Naveil

☎ 06 82 90 04 78

Vice-président : Adam SINAMALÉ

14bis, rue de Villepoupin

☎ 06 65 12 54 78

Fédération de pêche

Animation au plan d'eau

Rémi CARBON

☎ 02 54 90 25 60 / 07 71 28 16 42

Tennis

Philippe GUELLIER

Les Minières 41100 Azé

☎ 02 54 80 61 74 / 06 89 32 98 30

Tennis de table

Olivier CHEVALLIER

☎ 06 10 60 78 70

Vendôme Triathlon

Sylvain PRAMPART

Vanessa MARY

usvendometriathlon41@gmail.com

Villiers Tout Terrain

Julien ORTET

☎ 06 28 43 37 49

Voile et Sports de nature

Néovent

Nathalie OZOG

☎ 06 18 09 36 05

contact@neovent.org

Gaïa Yoga

Céline LEVIER

☎ 06 60 26 04 30

gaiayogavendome@gmail.com

Team Fit & Co

Maud AUCLAIR

☎ 06 72 21 59 85

lateamfitandco@gmail.com

Anciens

Amicale des Retraités

Gymnastique d'entretien

Éveline JACQUET

82 avenue Pierre Armand Colin

☎ 02 54 72 91 75

UNC

Henri BURGOS

12, rue du 11 novembre

☎ 02 54 72 92 52

Autres associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Sébastien CHÉRON

sebastien.cheron@sdis41.fr

Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose

Ghislain VISSE

12 route de St Vrain

41100 Saint-Firmin-des-Près

☎ 02 54 23 61 17

ghislain.visse@wanadoo.fr

Association des usagers TGV

Stéphane ADAM

16 rue Clos St Hilaire

☎ 02 54 72 76 07

Association Foncière

Florent JUMERT

7 rue de la Basse Boissière

☎ 06 70 44 13 92

Comité des Fêtes

Didier SALOU

☎ 06 82 02 05 45

cdfvilliers@orange.fr

Société de Chasse

Jérôme HERVET

26 rue du coteau St André

☎ 02 54 89 75 11

Energies vendômoises

Alain BURON

☎ 06 33 12 68 38

www.energiesvendomoises.com

VIE SCOLAIRE

Groupe scolaire « Louis Gatien »

Marjorie RANDUINEAU

26 avenue du Petit Thouars

☎ 02 54 72 91 34

Cantine Scolaire

Denis THOMAS

2 rue du chemin vert

☎ 02 54 72 92 09

cantinevilliers41@gmail.com

Association sportive et culturelle de l'USEP

Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN

☎ 02 54 72 91 34

URGENCES ET SANTÉ

Gendarmerie

☎ 17 ou 02 54 86 45 10

Sapeurs-Pompiers

☎ 18 / 112

SAMU

☎ 15

Centre anti-poison

☎ 02 41 48 21 21

Dépannage électricité

ENEDIS (particuliers)

☎ 09 693 218 73

Dépannage gaz naturel

GRDF

☎ 0 801 412 441

Dépannage ligne téléphonique

☎ 3900 Orange

☎ 1013 SAV Orange

Infirmière libérale

Adeline BOURGET

3, place Fortier

☎ 06 58 69 50 23

Orthophoniste

Mathilde ROUILLON RENARD

51, avenue Pierre Armand Colin

☎ 02 54 77 58 80

Ostéopathe DO

Romain MARGUERIE

☎ 06 43 57 88 48

Masseur

Did Massage (à domicile)

Igor DUBROVIN

☎ 07 80 15 45 67

did.massagefr@gmail.com

Centre Hospitalier D. Chanet

98 rue Poterie, BP 108,

41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 23 33 33

Clinique du Saint-Coeur

10 bis rue Honoré de Balzac,

41100 Vendôme

☎ 0826 399 932

Pharmacie du Gué du Loir

5 route de

Les associations

ACTIVITES	JOURS ET HORAIRES	LIEUX	CONTACT
ÉCOLE DE TENNIS	17h/18h 6/8 ans : mercredi ; 8/12 ans : jeudi > 13 ans : samedi matin Adultes : jeudi 19h à 22h	Courts Azé Gymnase Lunay	Philippe GUELLIER 06 89 32 98 30
ÉCOLE SPORTS DE NATURE	Mer 13h30/17h30 canoë, voile, golf, arc, escalade, vtt	Plan d'eau	
ÉCOLE DE VOILE SPORT	Samedi 13h30/17h30 optimist, laser, 420	Plan d'eau	
STAGE MULTISPORTS/VOILE	Pendant les vacances scolaires (Février/Paques/Été/Toussaint)	Plan d'eau	NEOVENT Nathalie OZOG 06 18 09 36 05 contact@neovent.org www.neovent.org
INITIATION VOILE ADULTES	Session été/automne - Cours adultes dériveur et planches à voiles. Les samedis matins de 10h à 12h30	Plan d'eau	
RENDEZ-VOUS-FORME SÉNIORS	Marche nordique - Paddle Fitness - Entretien musculaire. Le samedi après-midi	Plan d'eau	
VENDÔME TRIATHLON ÉCOLE DE TRIATHLON	Ecole : mercredi 14h/15h30 vélo, course pied. jeudi 18h45-19h30, samedi 18h-19h, dimanche 17h30-18h15 (natation Maillettes adultes). Adultes : mercredi 18h30-20h course à pied, dimanche 9h-12h vélo	Plan d'eau	Sylvain PRAMPART Vanessa MARY usvendometriathlon41@gmail.com
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'USEP École de Villiers	Mercredi suivant calendrier disponible à l'école de 13h30/17h	Différents sites	Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN 02 54 72 91 34
FOOTBALL ENTENTE NTVAL - JEUNES ET SÉNIORS	Voir détails des niveaux sur la page XX		Patrick FLAMENT 06 82 90 04 78
AMICALE RETRAITÉS	Gymnastique d'entretien Mardi 10h15/11h15 Jeux de société Mardi 14h/17h30	Foyer l'Artésienne	Éveline JACQUET amicale.villiers41@gmail.com
PÊCHE - INITIATION JEUNES	Certains mercredis après-midi	Plan d'eau	Rémi CARBON 02 54 90 25 60
CLUB INFORMATIQUE	Mercredi 14h/16h	Salle informatique (extension école)	Stéphane ADAM 02 54 72 76 07
BIBLIOTHÈQUE LECTURE	Mardi 16h30/19h et jeudi 16h30/18h Lecture album : 3 ^e jeudi (enfants > 3 ans)	Bibliothèque (extension école)	Aurélië HAUDRY 02 54 72 92 09
SOCIÉTÉ MUSICALE	Répétition : samedi 18h/19h30 Eveil/Initiation musicale 1 ^{re} et 2 ^e année : lundi 17h/19h	Salle de musique de l'Artésienne	Odile MESANGE Stéphane GAULT stephane.gault123@orange.fr
TROMPES DE LA BOISSIERE	Répétition : mercredi 19h/ 22h	Salle de musique de l'Artésienne	Cyril de BEAUDIGNIES 06 14 72 19 85
DANCE COUNTRY	Débutants : mercredi 18h45/20h Novices et intermédiaires : merc 20h15/21h45	Grande salle de l'Artésienne	Catherine LEROY 06 75 14 80 11 cdv41.secretariat@gmail.com
CLUB CRÉA	Atelier échange savoir-faire en travaux manuels : lundi 14h30 à 16h30 et vendredi 16h à 18h	Salle communale place Fortier	Joëlle GUÉRINEAU 06 24 94 33 93
VILLIERS TOUT TERRAIN	Randonnées VTT dimanche matin à 8h30 Entraînements : mercredi à 18h15 (avril à octobre)	Départ Club house foot	Julien ORTET 06 28 43 37 49
TENNIS DE TABLE	Lundi : 18h/21h	Grande salle de l'Artésienne	Olivier CHEVALLIER 06 10 60 78 70
TEAM FIT & CO	Mercredi 10h45/11h45 Jeudi 17h45/21h	Grande salle de l'Artésienne	Maud AUCLAIR 06 37 10 58 04
GYM ZUMBA	Vendredi : 10h/12h	Grande salle de l'Artésienne	Céline LEVIER 06 60 26 04 30
ÉNERGIES VENDÔMOISES	Jeudi toutes les 2 semaines à 19h30	Foyer l'Artésienne	Alain BURON 06 33 12 68 38

LOCATION DE L'ARTÉSIENNE - Maison des Associations				
Lieu	Période	Villiersois	Hors commune et Professionnels	
Grande salle (incluant le foyer)	Soirée (à partir de 18h30)	Hiver	240	388
		Été	130	268
	1 journée	Hiver	360	601
		Été	251	470
	2 ou 3 jours	Hiver	540	787
		Été	410	656
Foyer 1 jour	Hiver	158	300	
	Été	98	240	
Foyer 2 à 3 jours	Hiver	140	388	
	Été	158	300	
Espace traiteur	Hiver/été	88	121	
Caution				900 €
Forfait ménage				220 €
Non-respect consignes				25 €
Forfait poubelles				55 €
Perte de badge ou autre clé				55 €

Un tarif forfaitaire (englobant l'utilisation de la grande salle et de l'espace traiteur) est créé pour les associations extérieures proposant des animations présentant un caractère communal, autre qu'humanitaire, à : 425 € en hiver (16/10-31/03) et 300 € en été (01/04 -15/10)

LOCATION MATÉRIEL			
OBJET		Associations communales	Autres
Location matériel	Vaisselle (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	Offert	0,16 € /pièce
	Pichets - corbeilles à pain	Offert	offert
	Percolateur	Offert	11 €
	Tables/unité	Offert	4,4 €
	Chaises/unité	Offert	0,66 €
	Bancs/unité	Offert	0,92 €
Vaisselle manquante ou cassée	Vaisselle (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)		2,35 €
	Pichet		7,5 €
	Corbeille à pain		2,35 €
	Bac gris + couvercle		18,2 €

CIMETIÈRE		
	2/3 commune	1/3 CCAS
Concession	15 ans	180 €
	30 ans	363 €
	50 ans	606 €
Colombarium	15 ans	282 €
	30 ans	543 €
	50 ans	864 €
Cavurne	15 ans	90 €
	30 ans	180 €
	50 ans	300 €

DIVERS		
Visites touristiques Coteau St André	Groupes à partir de 10 personnes	5 €/personne
Garderie	Prix à la demi-heure quel que soit le jour	1,2 €/la demi-heure 0,6 € /le quart d'heure
	Emplacement taxis	165 €/an
Droit de place	Vente ambulante	35 €/jour
	Vente régulière (food truck)	35 €/trimestre





Mission Locale

DU VENDOMOIS

CONSTRUIRE ENSEMBLE,
AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES

16-25 ans
(ou jusqu'à 29 ans en situation de handicap
pour bénéficier du C&J)

CHOISIR
SON METIER

TROUVER
UN EMPLOI

SE FORMER

GERER
SON QUOTIDIEN

S'OCCUPER
DE SOI

SORTIR, BOUGER

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Votre Mission Locale vous
accueille :



71 faubourg Chartrain - 41100 VENDOME

02 54 77 14 87

Mission Locale du Vendômois

www.ml-vendomois.fr

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT CEJ

- Un parcours personnalisé animé par des ateliers (sport, culture, santé, emploi, confiance en soi, mobilité, découverte du territoire, ...) et des temps individuels
- Mise en situation professionnelle par des stages
- Durée de 6 mois
- Allocation mensuelle



POUR LES JEUNES

- Information sur les métiers qui recrutent
- Mise en relation sur des formations
- Conseil sur la recherche d'emploi
- Mise en relation avec des employeurs qui recrutent
- Information sur les organismes utiles à votre vie quotidienne (CAF, CPAM, Impôts, ...)
- Aide pour mieux se connaître et prendre soin de soi
- Accès à des activités culturelles, sportives, musicales
- Aide dans votre mobilité (permis, location moyen de transport, carte bus, Yep's...), logement, budget, santé...

POUR LES ENTREPRISES

- Aide pour les recrutements : définition du profil de poste, présentation de candidatures, ...
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche
- Mise en place de stage par convention dématérialisée
- Médiation entre employeur et salariés suivis par notre structure



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

À L'ADMR41
nous vous accompagnons
au quotidien

ENTRETIEN DE LA
Maison

- Entretien du linge
- Entretien du logement

SERVICES ET SOINS
Seniors

- Aide à domicile : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

- Accompagnement du handicap et des aidants

PARENTALITÉ
Enfance

- Service d'aide à domicile aux familles
- Soutien à la parentalité



Devenez
bénévole

OSONS!
le bénévolat
ADMR

Vous aimez créer du lien ?

Visites de courtoisie

Soutien aux activités
de l'association

Participation
à la vie locale

Contactez-nous !

Maison des services de Vendôme

7 Av. Gérard Yvon, 41100 Vendôme

02 54 23 54 00

ms-vendome@admr41.org

L'ADMR RECRUTE !



Des aides à domicile
Des aides soignant(e)s !

jepostule@admr41.org

Véhicules de service et formations assurés



SUIVEZ L'ACTUALITÉ
ADMR41 !





Solutions de téléassistance N°1 en France*

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.



PRESENCE VERTE TOURAINE

+ de 35 ans d'expérience

+ de 6100 abonnés

Une présence humaine de proximité

Un suivi technique et administratif

Un service disponible 24h/24 et 7j/7

Un conseil social

Des dispositifs avec option détection de chute

N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**
19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26
Email : pv41@presenceverte.fr
Site internet : www.presencevertetouraine.fr

*N°1 en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers.



ValDem VILLIERS-SUR-LOIR



Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés.



2026

JANV. 2026	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2027
J 1	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1
V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	A 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3	J 3	A 3	M 3	J 3	D 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	D 4	V 4	M 4	V 4	B 4
L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5	M 5
M 6	V 6	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	A 7	L 7	M 7	L 7	J 7
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	B 9	L 9	M 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11
L 12	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	B 12	L 12	J 12	S 12
M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	L 14	M 14	L 14	J 14
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18
L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19
M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	A 21	D 21	M 21	S 21	L 21
J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	B 22	L 22	M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
D 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25
L 26	J 26	J 26	D 26	M 26	S 26	M 26	S 26	B 26	L 26	M 26	S 26	M 26
M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28	J 28
J 29	D 29	D 29	M 29	V 29	A 29	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
V 30	L 30	L 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30
S 31	M 31	M 31	V 31	D 31	M 31	V 31	L 31	J 31	S 31	M 31	J 31	D 31

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain



Déchetteries et Plateforme déchets verts

APPLICATION « Mes déchets - ValDem »
Retrouvez les jours de collecte, horaires de déchetteries, consignes de tri...

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30	7h30 - 13h30
Morée ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Naveil ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Amand Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Ouen Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Selommes Rue des Prasles	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30		8h - 12h30		8h - 12h30	7h30 - 13h30
Vendôme et plateforme déchets verts ZI Sud - Allée Louis Renault	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30

Tous les sites sont fermés les jours fériés

02 54 89 41 17 > secretariat@valdem.fr

www.valdem.fr



Val.dem41



Inauguration du CS Rochambeau



Pose de la dernière tuile



Repas de la Saint-Gilles



Plantation d'un nouveau massif



Villiers sous la neige



Voitures guirlandes à Villiers



Noël place Fortier
Sainte-Genève à l'Artésienne



Travail des agents communaux
Nettoyage de l'église



Jackie au micro !
Après le travail des bénévoles,
un temps de repos

